



★ 0 0 0 3 6 2 9 ★

4

REGISTRE DES MARIAGES

A

CÉLÉBRÉS

dans l'arrondissement d'état civil d'*Yvonand*.

LE DÉPARTEMENT DE JUSTICE ET POLICE

déclare

que le présent registre renferme *deux cents pages*.

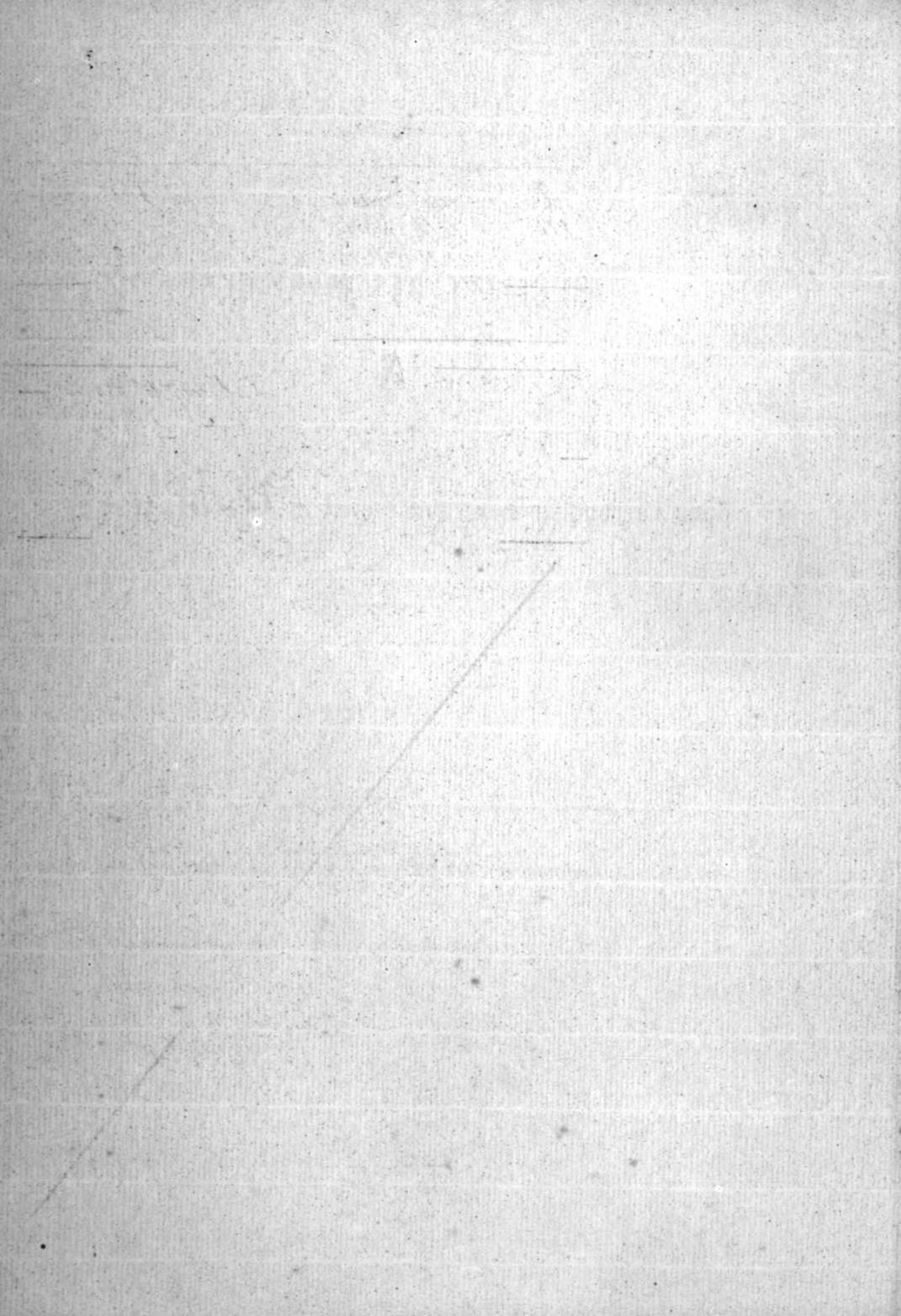
Lausanne, le *20 décembre* 1913.

Pour le Département :

Jr Le Chef du service de police,

H. Fiaux





Registre des mariages A.

N^o

et

~~Devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:~~

1. Ce volume s'ouvre par le numero 1 de l'année 1914, et fait suite à un volume précédent dont les inscriptions vont du numero 8 de l'année ~~originale de 1911~~, au Numero 6 de l'année 1913. domicilié à

Ce que nous certifions à Yvonand. — né à

le 29 janvier mil neuf cent quatorze fils de

L'officier de l'état civil de
Ch. Marrel

~~2.~~

~~originaire de~~

~~domiciliée à~~

~~née à~~

le

mil cent

filles de

et de

Comme témoins : { 1.
2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

N^o 1
 Vuagniaux
 et
 Vernex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vuagniaux Emile
 Célibataire
 Agriculteur
 originaire de Vucherens (Vaud) domicilié à
la Mauguettais rière Yvonand né à
Moulinclaire Goumoens-la-Ville le huit mars
 mil huit cent quatre vingt quatre — fils de
Jean Louis Vuagniaux, agriculteur et de
Elise Emma née Heubi, à Misery

2. Vernex Eugénie Adèle
 Célibataire
 Ménagère
 originaire de Villars-Brannard (Vaud) domiciliée à
la Mauguettais rière Yvonand née à
Villars-Epeney le premier octobre
 mil huit cent quatre vingt sept — fille de
Emile Georges Vernex, décédé et de
Lina Susette née Raullier, à la Mauguettais

Comme témoins :
 1. Vernex Henri, agriculteur à la Mauguettais
 2. Jean-Mairet, Cécile institutrice à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Yvonand le 13, à Vucherens le 14 —
 et à Villars-Brannard le 15 janvier 1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yvonand le trente janvier mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

- 1 acte de naissance des fiancés
- 2 acte de naissance de la fiancée est inscrit au registre de l'arrondissement d'Yvonand
- 3 acte de publication de mariage de Yvonand.
- 4 acte de publication de mariage de Vucherens et de Villars-Brannard.

Communiqué aux bureaux de l'état civil de Moudon et de Villars-Brannard, à Billarzel

Les époux :

Emile Vuagniaux
Eugène Vuagniaux

Les témoins :

Henri Vernex
Cécile Jean-Mairet

L'officier de l'état civil :

J. Mairet

Registre des mariages A.

N° 2
Vallon & Grin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vallon Jules _____
 célibataire _____
 mécanicien _____
 originaire de Molondin (Vaud) _____ domicilié à
Yvonand _____ né à
Yvonand _____ le trois Avril _____
 _____ mil huit cent quatre vingt six _____ fils de
Eugène David Vallon, à Lausanne _____ et de
Cécile née Farchoud, décédée. _____

2. Grin Lucie Jeanne _____
 célibataire _____
 couturière _____
 originaire de Gressy et de Belmont (Vaud) _____ domiciliée à
Yverdon _____ née à
Yverdon _____ le vingt novembre _____
 _____ mil huit cent quatre vingt huit _____ fille de
Edouard François Grin, décédé _____ et de
Louise Constance née Stalder, à Yverdon. _____

Comme témoins : { 1. Louis Durussel, instituteur à Yvonand _____
 2. Ernest Poncet, mécanicien à Yvonand _____

Les publications ont eu lieu à Yvonand le 5, à Yverdon, Gressy,
Belmont le 6, et à Molondin le 8 février 1914. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yvonand le vingt sept février mil neuf
 _____ cent quatorze. _____

Pièces déposées :

- 1° L'acte de naissance du fiancé
- 2° L'acte de naissance de la fiancée
- 3° La promesse de mariage, écrite
- 4° Les publications de Yvonand,
Yverdon, Gressy, Belmont et de
Molondin. _____

Les époux :

Jules Vallon _____
Lucie Vallon _____

Les témoins :

L. Durussel _____
Ernest Poncet _____

L'officier de l'état civil :

H. Naret _____

Communiqué aux bureaux de l'Etat
 civil de Molondin, Belmont
 et de Yverdon. _____

N° 3
Gottraux & Chevalley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gottraux Herbert Frédéric _____
Célibataire _____

Agriculteur _____

originaire de Chavannes-le-Chêne _____ domicilié à

Chavannes-le-Chêne _____ né à

Chavannes-le-Chêne le vingt deux octobre _____

_____ mil huit cent quatre vingt neuf _____ fils de

Elie Gottraux agriculteur _____ et de

Emma veuve Gottraux à Chavannes-le-Chêne. _____

2. Chevalley Suzanne Elise _____
Célibataire _____

Ménagère _____

originaire de Champstauroz _____ domiciliée à

Champstauroz _____ née à

Chêne et Paquis _____ le trente un octobre _____

_____ mil huit cent quatre vingt dix _____ fille de

Jean Eugène Chevalley, agriculteur _____ et de

Louisa veuve Letellier, à Champstauroz. _____

Comme témoins : } 1. Paul Sagesse, commerçant à Besne _____

} 2. Georges Michoud, employé de bureau à Lausanne _____

Les publications ont eu lieu à Chavannes-le-Chêne le 15 et à

Champstauroz le 15 mars 1914. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yvermand le quatre avril mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

- 1° L'acte de naissance du fiancé
- 2° L'acte de naissance de la fiancée
- 3° La promesse de mariage
- 4° Les actes de publications de Chavannes-le-Chêne et de Champstauroz.

Les époux :

Herbert Gottraux

Suzanne Gottraux

Les témoins :

Paul Sagesse Gottraux

Michoud

L'officier de l'état civil :

de Mand

Communiqué au bureau de l'état civil de Comblémont-le-Grand.

Registre des mariages A.

N^o 4
Straub
 et
Johner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Straub Alfred _____
 Comptable _____
 Célibataire _____
 originaire de Hefershofen (Curgovie) _____ domicilié à
Genève _____ né à
Hautswil (Curgovie) — le dix décembre _____
 _____ mil huit cent septante cinq _____ fils de
George Straub, décédé _____ et de
Paulina Haberli, sa veuve à Ritti. _____

2. Johner Anna Rosalie _____
 sans profession _____
 Célibataire _____
 originaire de Châtres (Fribourg) _____ domiciliée à
Champstaux (Vaud) _____ née à
Estavayer-le-Lac — le vingt trois août _____
 _____ mil huit cent quatre vingt sept _____ fille de
Samuel Johner, agriculteur _____ et de
Rose Susanne Rossier, sa femme à Champstaux

Comme témoins : { 1. Johner J^e agriculteur à Champstaux
 2. Johner Edmond à Champstaux _____

Les publications ont eu lieu à Genève le 17 mars, à Hefershofen
 le 20 mars, à Châtres le 19 mars et à Champstaux
 le 21 mars 1914. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yvonand le dix huit avril mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

1^o le Certificat de publication

Les époux :

A. Straub
 A. Straub née Johner

Les témoins :

S. Johner
J. Rossier

L'officier de l'état civil :

J. M...

Communiqué aux bureaux de l'état civil
 de Genève, Hautswil, Korzen et de
Combesmont-le-Grand. _____

N^o 5
Cavin
 et
Chevalley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cavin Charles Emile
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Vullyens (Naud) domicilié à
Chavannes-le-Chêne né à
Chavannes-le-Chêne le treize juin
mil huit cent quatre vingt dix fils de
Jules Cavin, agriculteur et de
Isaline Louise née Corvecon, à Chavannes-le-Chêne

2. Chevalley Alice Léa
 célibataire
 ménagère
 originaire de Champtauray (Naud) domiciliée à
Chavannes-le-Chêne née à
Chavannes-le-Chêne le premier septembre
mil huit cent quatre vingt onze fille de
Justin Alphonse Chevalley négociant à Chavannes-le-Chêne et de
Eugénie née Chevalley (désdte)

Comme témoins :
 1. Jules Cavin agriculteur à Chavannes-le-Chêne
 2. Alice Cavin ménagère à Chavannes-le-Chêne

Les publications ont eu lieu à Chavannes-le-Chêne le 1^{er} mai,
 à Vullyens le 2 mai, et à Champtauray le 3 mai
1914.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yvermand le seize mai mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

- 1^o promesse de mariage
 - 2^o acte de publication de mariage de Chavannes-le-Chêne
 - 3^o acte de publication de mariage de Vullyens
 - 4^o acte de publication de mariage de Champtauray
- Les actes des mariages des époux sont inscrits au registre d'Yvermand.
 Communiqué aux Bureaux de l'Etat Civil de Mazières et de Combremont-le-Grand.

Les époux :

Charles Cavin
Alice Cavin

Les témoins :

Jules Cavin
A. Chevalley

L'officier de l'état civil :

Th. Mamy

Registre des mariages A.

N° 1
Wolfert et Gunther
 et

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wolfert Frédéric Christian
 célibataire
 employé d'hôtel
 originaire de Allemagne Waldenburg domicilié à
Yvonand Canton de Yverdon né à
Waldenburg (Wurtemberg) le vingt mars
 mil huit cent quatre vingt un fils de
Jean Wolfert dit Frédéric et de
Frédérica Wolfert née Deuber à Waldenburg

2. Gunther Emma Ottilie
 célibataire
 gouvernante
 originaire de Allemagne Wiesbaden domiciliée à
Yvonand née à
Wiesbaden (Prusse) le vingt huit octobre
 mil huit cent quatre vingt un fille de
Rodolphe Gunther et de
Julie Gunther née Jürges à Rheinbrühl

Comme témoins :
 1. Albert Krebs chauffeur d'automobile
 2. François Viminony employé d'hôtel

Les publications ont eu lieu à Yvonand le 2^e juin, à
Waldenburg le 3^e juin, et à Rheinbrühl le 4
 juin 1914

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yvonand le vingt sept juin mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

1. Promesse de mariage
 - 2 et 3 Actes de naissance des fiancés
 4. Certificat de nationalité du fiancé
 5. Certificat de nationalité de la fiancée
 6. Acte de publication de mariage de
Yvonand
 - 7 et 8 Actes de publication de mariage
 de Waldenburg et Rheinbrühl.
 9. Autorisation du Consul d'Etat.
- Communiqué à la Chancellerie
 Département de Justice et Police
 à Lausanne.

Les époux :

Frédéric Wolfert
Ottilie Wolfert

Les témoins :

Albert Krebs

François Viminony

L'officier de l'état civil :

H. Mand
 20

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 4

David

et Pizzera

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. David Constant Louis
 célibataire
 employé C.F.F.
 originaire de Rueyres et Vuiteboeuf domicilié à
Yverdon né à
Yvonand le six août
mil-huit cent quatre vingt huit fils de
Aimé Alexis David, ouvrier d'usine et de
Constance née Bettex à Yvonand

2. Pizzera Lina Mina
 célibataire
 demoiselle de magasin
 originaire de Rosca (Novare Italie) domiciliée à
Yverdon née à
Dellémont le vingt quatre avril
mil huit cent nonante quatre fille de
Jean Pizzera, gypsoier et de
Ida née Maubli, à Yverdon

Comme témoins :
 1. Lacheron Jules agriculteur à Yvonand
 2. David Charles employé d'usine à Yvonand.

Les publications ont eu lieu à Yverdon le sept, à Rueyres et
 à Vuiteboeuf le neuf et à Rosca le vingt huit
mai mil neuf cent quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yvonand le quatre juillet mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Le Certificat de publication

Les époux :

David Constant
Mina David

Les témoins :

Lacheron Jules
Charles David

L'officier de l'état civil :

H. Huser

Communiqué aux bureaux de l'Etat Civil
 de Yverdon, Paulmes et Fery
 et à la Chancellerie d'Etat à
Lausanne.

Registre des mariages A.

N° 8
Cornamusaz
et
Roulier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cornamusaz John
célibataire
domestique agriculteur
originaire de Trey (Haut) domicilié à
Villars-Epeney né à
Fayens au Pavement N°1 le dix neuf septembre
mil huit cent quatre vingt sept fils de
Cornamusaz François Rodolphe décédé et de
Julie née Bettez à Trey.

2. Roulier Berthe Eva
célibataire
ménagère
originaire de Villars-Epeney (Haut) domiciliée à
Villars-Epeney née à
Villars-Epeney le seize avril
mil huit cent quatre vingt treize fille de
Henri Roulier agriculteur et de
Elise née Gondoux à Villars-Epeney

Comme témoins :
1. Burssel Henri négociant à Yvonand
2. Porchet Louis, peleur de lait à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Villars-Epeney le vingt cinq,
et à Trey le vingt huit juillet mil neuf cent
quatorze

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yvonand le dix huit septembre mil neuf cent
quatorze

Pièces déposées :

l'acte de naissance des fiancés
la promesse de mariage
l'acte de publication de
Villars-Epeney
l'acte de publication de Trey

Communiqué au bureau de l'état
civil de Trey

Les époux :

John Cornamusaz
Eva Cornamusaz

Les témoins :

M^ri. Burssel
Louis Porchet

L'officier de l'état civil :

Ch. Moay

N° 9
Durussel
 et
Versel

le 8 décembre 1914

Le Préfet,

M. Welay



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Durussel Marc Louis
 Célibataire
 Instituteur

originaire de Seigneux (Canton de Vaud) domicilié à

Yvonand né à

Yvonand le vingt cinq novembre

mil huit cent quatre vingt six fils de

Henri Durussel, négociant à Yvonand et de

Louisa Fanny nie Roulier, décédée.

2. Versel Blanche Mathilde
 Célibataire

sans profession

originaire de Roray (Canton de Vaud) domiciliée à

Roray née à

Roray le premier mars

mil huit cent quatre vingt six fille de

César Versel et de

Lucie nie Cochard, les deux décédés.

Comme témoins :
 1. Henri Durussel Négociant à Yvonand
 2. Paul Roulier rentier à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Yvonand et Roray le douze
septembre et à Seigneux le quatorze septembre
mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le deux octobre mil neuf cent quatorze

Pièces déposées :

Acte de naissance de la fiancée
 et acte de naissance du fiancé
 Les actes de publication de mariage
 de Yvonand, Roray, et Seigneux

Les époux :

Durussel
M. Durussel

Les témoins :

Paul Roulier
Henri Durussel

L'officier de l'état civil :

Ch. Muret

Communiqué au bureau de
 l'état civil de Villarsel

Registre des mariages A.

N^o 10
Wahlenet
Burren

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wahlen Paul Théophile

célibataire

commerçant

originaire de Crimstein, Commune de Rubigen (Berne) domicilié àPayerne né àPayerne le huit mai

mil huit cent quatre vingt onze fils de

défunt Jean Théophile Wahlen et deJulia Fanny née Bossy, à Payerne.2. Burren Elisabeth Gertrude

célibataire

télégraphiste

originaire de Rüeggisberg (Berne) domiciliée àYvonand née àYvonand le douze mai

mil huit cent quatre vingt onze fille de

défunt Charles Burren et deElisa née Vonnoz à Yvonand.

Comme témoins :

1. Honni Bérard, instituteur à Yverdon2. Jean Vonnoz employé de fabrique à YvonandLes publications ont eu lieu à Payerne le quatorze, à Munsingen et Yvonand le quinze et à Rüeggisberg le seize novembre mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yvonand le douze décembre mil neuf cent-
quatorze

Pièces déposées :

1^o le certificat de publication.

Les époux :

Paul Wahlen
Gertrude Wahlen

Les témoins :

H. Bérard
Vonnoz Jean

L'officier de l'état civil :

E. NaretCommuniqué au bureau de l'état civil
de Munsingen, Payerne et de
Rüeggisberg.

N° 11
Baulla
 et
Bettea

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baulla Ernest
 veuf de Martha veie Décrevel, d'is le 19 mai 1910.
Charpentier
 originaire de Saint-Silvester domicilié à
Chavannes-le-Chêne né à
Chavannes-le-Chêne le trois septembre
mil huit cent septante neuf fils de
Jean Christophe Baulla et de
Adèle veie Gottraux à Chavannes-le-Chêne

2. Bettea Constance
Célibataire
Cuisinière
 originaire de Combremont-le-Petit domiciliée à
Chavannes-le-Chêne née à
Combremont-le-Petit le quatorze mai
mil huit cent soixante sept fille de
Jean Samuel Bettea d'icidè et de
Lydie veie Craussay, à la Cour de Seily.

Comme témoins :
 1. Roulier Charles, employé de Bourse à Yverdon
 2. Magniaux Henri Agriculteur à la Mauguetta.

Les publications ont eu lieu à Chavannes-le-Chêne, Saint-Silvester et à Combremont-le-Petit le douze
Décembre mil neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yverdon le trente un Décembre mil neuf cent
quatorze

Pièces déposées :

1) Acte de naissance du fiancé est inscrit au registre de l'arrondissement de Yverdon.
 2) Acte de naissance de la fiancée
 3) Livre de famille de l'union du fiancé
 4) Acte de décès de Martha veie Décrevel
 5, 6 et 7 les actes de publications de mariage de Saint-Silvester, Combremont-le-Petit et Chavannes-le-Chêne
 Communiqué au bureau de l'officier de l'état civil de Saint-Silvester et de Combremont-le-Petit

Les époux :

Ernest Baulla
Constance Baulla

Les témoins :

Roulier Charles
Magniaux Henri

L'officier de l'état civil :

E. Morel

Registre des mariages A.

N°

et

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :~~

1. Le N° 11 à la page 12 précédente est celui de la dernière inscription faite dans l'année mil neuf cent quatorze, les deux doubles du présent ~~originaire de~~ registre sont conformes ; ~~domicilié à~~

ce que nous certifions. ~~né à~~

à Yverland le 3 janvier 1915. ~~mil cent~~

L'officier de l'état civil ~~fil~~ de

E. Marsel ~~et de~~

~~originaire de~~ ~~domiciliée à~~

~~née à~~

~~le~~

~~mil cent~~

~~fille de~~

~~et de~~

Comme témoins : } 1.
2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées:

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

N° 1
Poncet
 et
Campiche

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Poncet Louis Ernest _____
 Célibataire _____
 Mécanicien _____
 originaire de Keyser Canton de Fribourg _____ domicilié à
Yvonand _____ né à
Bussigny _____ le vingt trois janvier _____
 mil huit cent quatre vingt neuf _____ fils de
Jean Luc Poncet _____ et de
Marie Seraphine née Bise à Yvonand _____

2. Campiche Jeanne Mathilde _____
 Célibataire _____
 Couturière _____
 originaire de Sainte-Croix (Vaud) _____ domiciliée à
Yverdon _____ née à
Sainte-Croix _____ le deux septembre _____
 mil huit cent quatre vingt onze _____ fille de
Justin Jules Campiche, ouvrier de fabrique, et de
Louise née Payot à Yverdon. _____

Comme témoins : } 1. Alfred David à Yvonand _____
 } 2. Edmond Durussel agriculteur à Yvonand _____

Les publications ont eu lieu à Keyser, Yverdon, Sainte-Croix,
les Granges de Sainte-Croix et à Yvonand le
vingt février mil neuf cent quinze _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand _____ le six Mars mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

1. Acte de naissance du fiancé
 2. Acte de naissance de la fiancée
 3. La promesse de mariage _____
 4. Acte de publication de mariage de Keyser. _____
 5. Acte de publication de mariage de Yverdon. _____
 6, 7, 8. Les Actes de publication de mariage de Sainte-Croix, les Granges, et, Yvonand.
 Communiqué aux bureaux de l'état civil de Keyser, Sainte-Croix, La Chaux, et de Yverdon.

Les époux :

Ernest Poncet
Jeanne Poncet

Les témoins :

David Alfred
Durussel Edmond

L'officier de l'état civil :

J. H. H.

N^o 2
Michoud
 et
Pakud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michoud Ernest Frédéric
 — célibataire
 — agriculteur
 originaire de Chavannes-le-Chêne — domicilié à
Chavannes-le-Chêne — né à
Chavannes-le-Chêne le vingt novembre
 — mil-huit cent quatre vingt quatre — fils de
Jules Michoud député — et de
Eugénie Adèle née Ecoffey, à Chavannes-le-Chêne

2. Pakud Lucile
 — célibataire
 — cuisinière
 originaire de Ogens (Sard) — domiciliée à
Chavannes-le-Chêne — née à
Chavannes-le-Chêne — le vingt un mai
 — mil-huit cent quatre vingt sept — fille de
Henri Charles Pakud, agriculteur — et de
Victorine née Moystre à Chavannes-le-Chêne

Comme témoins : { 1. Cresime Pakud agriculteur à Chavannes-le-Chêne
 2. Marie Krenzer — à Lausanne —

Les publications ont eu lieu à Chavannes-le-Chêne le vingt Mars
 et à Ogens le six Mars mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand — le vingt mars mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

1. les Actes de naissances des fiancés sont inscrits au registre de des naissances de l'arrondissement d'état civil de Yvonand.
2. la promesse de mariage.
3. les Actes de publication de mariage de Chavannes-le-Chêne et de Ogens.

Communiqué au bureau de l'état civil de S^t-Cerges.

Les époux :

Ernest Michoud
Lucile Pakud

Les témoins :

Cresime Pakud
Marie Krenzer

L'officier de l'état civil :

Ch. Mares

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Christin François
 — Célibataire —
 — Agriculteur —
 originaire de Cuarny (Vaud) — domicilié à
 — Cuarny — né à
 — Cuarny — le vingt deux août —
 — mil huit cent soixante dix huit — fils de
François Christin — et de
Jenny née Peguiron, les deux décédés.

2. Pittet née Marel Aline
 veuve de Pittet Gustave, des vingt neuf
juillet mil huit cent nonante neuf, ménagère
 originaire de Suchy — domiciliée à
la Mauguetta, niée Yvonand — née à
la Mauguetta — le treize octobre —
 — mil huit cent soixante neuf — fille de
Jean Frédéric Marel — et de
Suzette Jeannette Louise née Marel, les deux décédés

Comme témoins : { 1. Oscar Corron agriculteur à Cuarny
 2. Marie Corron ménagère à Cuarny

Les publications ont eu lieu à Yvonand et Cuarny le treize
octobre et à Suchy le quatorze octobre mil
neuf cent quatorze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le huit avril mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

- 1^o L'acte de naissance du fiancé est inscrit au registre des naissances de l'arrondissement d'état civil de Yvonand.
 - 2^o L'acte du premier mariage de l'époux
 - 3^o L'acte de décès de Gustave Pittet.
 - 4^o 5^o 6^o Les actes de publication de mariage de Yvonand, Cuarny et Suchy.
- Communiqué au bureau de l'état civil de Belmont.

Les époux :

Christin François
A. Christin

Les témoins :

Oscar Corron
Marie Corron

L'officier de l'état civil :

Ch. Marel

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

N^o 3
Christin
 et
Pittet Aline née Marel

Registre des mariages A.

N^o 4
Vendayer
 et
Cavin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vendayer Jules Henri
 — Célibataire
 — employé de Commerce
 originaire de Bronay domicilié à
Aigle né à
Yvonand le huit novembre
mil huit cent quatre vingt trois fils de
Denis Vendayer Cordonnier à Yvonand et de
Marquerite Sophie née Cugnier, d'éclo.

2. Cavin Blanche Alma
 — Célibataire
 — Ménagère
 originaire de Vulliens domiciliée à
Chavannes-le-Chêne née à
Chavannes-le-Chêne le dix sept novembre
mil huit cent quatre vingt trois fille de
Jules Cavin, agriculteur et de
Louise Thérèse née Corraon à Chavannes-le-Chêne.

Comme témoins : { 1. Albi Vendayer, agriculteur à Yvonand
 2. Charles Cavin, agriculteur à Chavannes-le-Chêne

Les publications ont eu lieu à Aigle, Vulliens et à Chavannes-le-Chêne le sept. et à Bronay le neuf avril mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le vingt quatre avril mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

1. Le Certificat de publication

Les époux :

Jules Vendayer
Alma Vendayer

Les témoins :

A. Vendayer
C. Cavin

L'officier de l'état civil :

Ch. Maury

Communiqué aux bureaux de l'état civil
 de Molondin Héribert, et Aigle

N° 15
Michoud
et
Goumaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michoud Robert
— célibataire —
— électricien —
originaire de Chavannes-le-Chêne — domicilié à
Niedens-dessus, rière Yvonand — né à
— Niedens — le vingt un avril —
— mil huit cent quatre vingt six — fils de
— Gustave Michoud, agriculteur — et de
— Louise née Schwab, à Niedens dessus —

2. Goumaz Alice
— célibataire —
— cuisinière —
originaire de Sedeilles (Saud) — domiciliée à
— Yvonand — née à
— Sedeilles — le dix neuf novembre —
— mil huit cent quatre vingt onze — fille de
Fritz Goumaz, agriculteur à Sedeilles — et de
Aline née Richol, décédée. —

Comme témoins : { 1. Marcel Jeanneret agriculteur à Villarsel
2. John Michoud employé à l'usine d'Orbe —

Les publications ont eu lieu à Yvonand et Chavannes-le-Chêne
le cinq avril, et à Sedeilles le sept avril mil neuf
cent quinze. —

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
à Yvonand le premier mai mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :
les actes de naissances des fiancés
la promesse de mariage écrite
les actes des publications de Yvonand
et Chavannes le Chêne et
l'acte de publication de mariage
de Sedeilles. —

Communiqué au bureau de l'état
civil de Villarsel. —

Les époux :
Robert Michoud
Alice Michoud.

Les témoins :
Marcel Jeanneret.
John Michoud

L'officier de l'état civil :
Ch. Mamy

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 6
Häni
et
Ryser

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Häni Jean
— célibataire
— agriculteur
originaire de Hfwil, Canton de Berne — domicilié à
Yvonand — né à
Ulmiz — le vingt Décembre
— mil huit cent quatre vingt sept — fils de
Samuel Häni, agriculteur — et de
Eliabeth née Dietrich, à Yvonand

2. Ryser Julia
— Célibataire
— menagère
originaire de Wysachengraben, Canton de Berne — domiciliée à
Yvonand — née à
Aarberg — le Trente Juin
— mil huit cent quatre vingt neuf — fille de
Jacob Ryser, Charron — et de
Véronica née Ruch, à Zelgli près Aarberg

Comme témoins :
1. Häni Jacob, agriculteur à Yvonand.
2. Häni Emile, agriculteur à Yvonand.

Les publications ont eu lieu à Yvonand le dix neuf mars,
à Jegenstorf et à Erismil le vingt mars mil neuf
cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le huit mai mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

1. l'acte de naissance du fiancé
2. l'acte de naissance de la fiancée
3. l'acte de publication de Yvonand
et ceux de Hfwil et Wysa
chengraben.

Les époux :

Häni Jean.
Häni Julia

Les témoins :

Jacob Häni.
Häni Emile.

L'officier de l'état civil :

Ed. Mars

Communiqué aux bureaux de l'état
civil de Jegenstorf et
Erismil.

N^o 4
Baatar
 et
Loup

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baatar Louis
 — Célibataire
 — forneur
 originaire de Démoret — domicilié à
Reconvilier — né à
Lucens — le six avril
 — mil huit cent septante six — fils de
Jean-Louis Baatar — et de
me Catherine Frédérique Guisser.

2. Loup Rosine Eugénie
 — Célibataire
 — ménagère
 originaire de Rougemont — domiciliée à
Yvonand — née à
Yvonand — le deux mai
 — mil huit cent septante quatre — fille de
me Jules Loup — et de
me Jenny née Gallandat

Comme témoins :
 1. Loup Alfred, agriculteur à Yvonand.
 2. Raignier Jules, journalier à Yvonand.

Les publications ont eu lieu à Cavannes le sept avril, à Rougemont le huit avril, à Démoret le dix avril et à Yvonand le vingt sept avril mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le vingt deux mai mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

Le Certificat de publication

Les époux :

Louis Baatar
Eugénie Baatar

Les témoins :

Loup Alfred
Raignier Jules

L'officier de l'état civil :

E. M...

Communiqué aux bureaux de l'état civil de Cavannes, Rougemont et Molondin.

Registre des mariages A.

N° 8

Marrel

et

Perey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marrel Eugène— Célibataire —— Agriculteur —originaire de Yvonand — domicilié àla Mauguettais près Yvonand — né àla Mauguettais — le vingt huit février —— mil huit cent septante six — fils deFrançois Marrel, décédé — et deLouise née Gander à la Mauguettais —2. Perey née Pidoux Elise —veuve de Louis Albert Perey, décédé le premier décembremil neuf cent huit —originaire de Orzens — domiciliée à— Cronay — née àVillars-Bramard — le vingt quatre juin —— mil huit cent quatre vingt deux — fille deHéli Pidoux, agriculteur à Cronay — et deRosine née Fitebat, décédée —Comme témoins : 1. Durssel Henri, négociant à Yvonand. —2. Marrel Louis, agriculteur à Yvonand. —Les publications ont eu lieu à Yvonand le cinq mars —et à Dorneloye et Orzens le sept mars milneuf cent quinze. —

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le vingt six mai mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

l'acte de naissance du fiancé

l'acte du 1^{er} mariage de la fiancéel'acte de décès du 1^{er} mari de la

fiancée

l'acte de publication de mariage

de Yvonand et ceux de Orzens

et Cronay.

Communiqué aux bureaux de l'Etat

civil de Molondin et Orzens.

Les époux :

Eugène MarrelElise Marrel.

Les témoins :

M^{rs} DursselLouis Mars

L'officier de l'état civil :

E. Marrel[Signature]

Le Préfet,

176^e relay

N^o 9
Pochon
et
Chevalley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pochon Aimé _____
Célibataire _____
agriculteur _____
originaire de Chavannes-le-Chêne Denezzy _____ domicilié à
Chavannes-le-Chêne, et actuellement à Yverdon _____ né à
Chavannes-le-Chêne _____ le cinq juin _____
_____ mil huit cent quatre vingt deux _____ fils de
Elie Pochon, décédé _____ et de
Lydie née Coigny, à Chavannes-le-Chêne _____

2. Chevalley Lydie Anna Albertine _____
Célibataire _____
Cuisinière _____
originaire de Champstauray et Combremont-le-Petit _____ domiciliée à
Lausanne (Suisse 60) _____ née à
Devin rive Champstauray _____ le premier mai _____
_____ mil huit cent quatre vingt quatorze _____ fille de
Henri Albert Chevalley, agriculteur _____ et de
Elise née Bovey à Combremont-le-Grand _____

Comme témoins : } 1. Marius Monachon, postillon à Yvonand -
2. Brugger Constant journalier à Yvonand -

Les publications ont eu lieu à Chavannes-le-Chêne le 11 août, à Lausanne
le 12 août, à Denezzy, Champstauray et à Combremont-le-Petit
le 13 août 1915. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le premier octobre mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

- 1. l'acte de naissance du fiancé
- 2. l'acte de naissance de la fiancée
- 3. la promesse de mariage écrite
- 4. 5. 6. 7. 8. les actes de publications de mariage, de Chavannes-le-Chêne, Lausanne, Denezzy, Champstauray et Combremont-le-Petit. -

Les époux :

Aimé Pochon
Albertine Pochon

Les témoins :

Marius Monachon
Brugger Constant

L'officier de l'état civil :

Ch. Marret
[Signature]

Communiqué aux bureaux de l'état civil de Denezzy, Combremont-le-Grand et de Lausanne. _____

Registre des mariages A.

N° 10

Vuagniaux

et

Vuagniaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vuagniaux Edouard

célibataire

agriculteur

originaire de Vucherens (Vaud) domicilié àla Mauguetta, rière Yvonand né àMoulinel rière Goumoëns. le ville le vingt neuf septembre

mil huit cent quatre vingt treize — fils de

Jean Louis Vuagniaux et deElise Emma née Heubi, à Mézery2. Vuagniaux Juliette

célibataire

ménagère

originaire de Vucherens (Vaud) domiciliée àla Mauguetta, rière Yvonand née àla Mauguetta le quinze septembre

mil huit cent quatre vingt dix sept fille de

Henri Vuagniaux, agriculteur et deLouise née Carrel, à la Mauguetta

Comme témoins :

1. Vuagniaux Henri père de l'épouse2. Vuagniaux Emile agriculteur à la MauguettaLes publications ont eu lieu à Yvonand le 17 septembre et à Vucherens le 18 septembre mil neuf cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le deux octobre mil neuf cent quinze.

Pièces déposées :

1. l'acte de naissance du fiancé
 2. l'acte de naissance de la fiancée
 inscrit au registre des naissances
 de l'arrondissement d'Yvonand
 3. la promesse de mariage et l'consen-
 tement du père de la fiancée
 4. les actes de publications de
 Vucherens et Yvonand.

Communiqué au bureau de l'Etat
civil de Moudon

Les époux :

Edouard VuagniauxJuliette Vuagniaux

Les témoins :

Henri VuagniauxEmile Vuagniaux

L'officier de l'état civil :

Ch. Carrel

N^o 11
Vagniaux
et
Kunzi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vagniaux John Lion
célébatre
boucher
originaire de Vucherens (Vaud) domicilié à
Yvonand né à
Yvonand le vingt six septembre
mil huit cent quatre vingt huit fils de
Auguste Vagniaux, boucher et de
Louise née Basset, à Yvonand

2. Kunzi Rosa
célébatrice
institutrice
originaire de Bâle et de Adelsboden, (Canton de Berne) domiciliée à
Yvonand née à
Choune le deux septembre
mil huit cent quatre vingt neuf fille de
Charles Kunzi et de
Rosina née Glauser, les deux décedés.

Comme témoins :
1. Ulysse Vagniaux pêcheur à Yvonand
2. Paul Vagniaux boucher à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Yvonand et Adelsboden le 16
septembre et à Bâle et Vucherens le 17 septembre 1915

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le onze octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

- 1^o l'acte de naissance de la fiancée
- 2^o l'acte de naissance du fiancé est inscrit au registre des naissances de l'arrondissement d'Yvonand
- 3^o la promesse de mariage écrite
- 4^o 5^o 6^o les publications de mariage de Yvonand, Adelsboden, Bâle et Vucherens.

Communiqué aux bureaux de l'Etat civil de Moudon, Bâle et Adelsboden (Canton de Berne)

Les époux :

John Vagniaux
Rosa Vagniaux

Les témoins :

Ulysse Vagniaux
Paul Vagniaux

L'officier de l'état civil :

Ch. Marin

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 12

Gottraux
et
Durussel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gottraux Ernest
 célibataire
 Agent, forces motrices de Joux
 originaire de Chavannes-le-Chêne domicilié à
Chavannes-le-Chêne né à
Chavannes-le-Chêne - le vingt mars
 mil huit cent quatre vingt un - fils de
Charles Gottraux, décédé et de
Constance née Pierchod à Chavannes-le-Chêne

2. Durussel Alice Constance
 célibataire
 sans profession
 originaire de Seigneux (Vaud) domiciliée à
Rouvray née à
Rouvray le dix mars
 mil huit cent quatre vingt quatre - fille de
Jules Durussel et de
Nancy née Wagnières à Rouvray

Comme témoins :
 1. Henri Durussel, négociant à Yvonand
 2. Jules Reignier journalier à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Chavannes-le-Chêne et Rouvray
 le 28 septembre et à Seigneux le 29 septembre
 mil neuf cent quinze :

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le vingt huit octobre mil neuf cent quinze

Pièces déposées :

- 1° l'acte de naissance du fiancé
- 2° l'acte de naissance de la fiancée
- 3° la promesse de mariage écrite
- 4, 5, 6. les actes de publication de mariage de Chavannes le Chêne Rouvray et de Seigneux.

Les époux :

E. Gottraux
Alice Gottraux

Les témoins :

H. Durussel
J. Reignier

L'officier de l'état civil :

H. Morin

Communiqué au bureau de l'état civil de Villarzel.

N° 13
Potterat
 et
Duwillard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Potterat Jules Henri
 — célibataire
 — agriculteur
 originaire de Chavannes-le-Chêne domicilié à
Chavannes-le-Chêne né à
Sideilles le vingt quatre septembre
mil huit cent quatre vingt huit — fils de
François Potterat, décédé et de
Annaïs Julie née Morattel à Chavannes-le-Chêne

2. Duwillard Léa Angéline
 — célibataire
 — ménagère
 originaire de Combremont-le-Petit domiciliée à
Combremont-le-Petit née à
Combremont-le-Petit le vingt deux juin
mil huit cent quatre vingt quatorze — fille de
Jean Daniel Duwillard, agriculteur et de
Fanny née Margairay, à Combremont-le-Petit

Comme témoins : } 1. Henri Durussel, négociant, à Yvonand
 } 2. Jules Raignier, journalier, à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Chavannes-le-Chêne le 3 octobre
 et à Combremont-le-Petit le 6 octobre mil neuf
cent quinze.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le 29 octobre 1915.

Pièces déposées :

1. l'acte de naissance du fiancé
 2. l'acte de naissance de la fiancée
 3. la promesse de mariage écrite
 4. les actes de publication de
mariage de Chavannes-le-Chêne
et de Combremont-le-Petit

Communiqué aux bureaux de l'état
 civil de Combremont-le-Pe-
and.

Les époux :

Jules Potterat
Léa Du Potterat

Les témoins :

M^r Durussel
J^s Raignier

L'officier de l'état civil :

Ed. Naret

Registre des mariages A.

N°

et

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:~~

1. Le Numéro 13 à la page 26 précédente, est celui de la dernière inscription faite pendant l'année mil neuf cent quinze, les deux doubles du présent ~~originaire de~~ registre sont conformes. ~~_____ domicilié à~~
~~_____ né à~~
A Yvonand le 3 Janvier 1916

~~_____ mil _____ cent~~

~~L'officier de l'état civil fils de~~
~~Ch. Marrel _____ et de~~



~~2.~~

~~originaire de _____ domiciliée à _____~~
~~_____ née à _____~~
~~_____ le _____~~
~~_____ mil _____ cent _____~~
~~_____ fille de _____~~
~~_____ et de _____~~

Comme témoins : } 1.
 } 2.

Les publications ont eu lieu à _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le _____

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

L'officier de l'état civil :

Communiqué

N^o 1
Deppierraz
et
Nicolier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Deppierraz Paul Marcel
célibataire
agriculteur
originaire de Denezy (Saut) domicilié à
Yvonand né à
Orges le huitième Décembre
mil-huit cent quatre vingt quatorze fils de
Constant Deppierraz, ancien instituteur et de
Céline Amélie née Correvon à Yvonand.

2. Nicolier Léa Marie
célibataire
ménagère
originaire de Yvonand domiciliée à
Yvonand née à
Yvonand le cinq Décembre
mil-huit cent quatre vingt trois fille de
Edouard Nicolier, agriculteur et de
Elisa née Genillod à Yvonand

Comme témoins :
1. Constant Deppierraz, agriculteur à Yvonand
2. Edouard Nicolier, agriculteur à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Yvonand le sept Janvier et à
Denezy le huit Janvier, mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yvonand le vingt neuf Janvier, mil neuf cent seize

Pièces déposées :

l'acte de naissance du fiancé
l'acte de naissance de la fiancée
est inscrit au registre A des naissances de l'arrondissement d'Yvonand.
3 la promesse de mariage écrite
et les actes de publication de mariage de Yvonand et Denezy.

Les époux :

Paul Deppierraz
Léa Deppierraz

Les témoins :

C. Deppierraz
Ed. Nicolier

Communiqué au bureau de l'Etat
Civil de Denezy.

L'officier de l'état civil :
Ch. Mars

Registre des mariages A.

N° 2

Rebeaudet
Lador

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rebeaud Emile Louis _____
 célibataire _____
 maréchal _____
 originaire de Rouvray et Yvonand _____ domicilié à
Rouvray _____ né à
Rouvray _____ le deux août _____
 _____ mil huit cent quatre vingt douze _____ fils de
Jules Emile Rebeaud, Maréchal _____ et de
Rosine née Lenn à Rouvray _____

2. Lador Eva _____
 célibataire _____
 couturière _____
 originaire de Creytorrens _____ domiciliée à
Creytorrens _____ née à
Sassel _____ le dix sept septembre _____
 _____ mil huit cent quatre vingt douze _____ fille de
Jean Henri Lador, menuisier _____ et de
Julie née Durussel à Creytorrens. _____

Comme témoins : { 1. Ami Rebeaud, Maréchal à Rouvray _____
 2. Auguste Thomey, agriculteur à Yvonand _____

Les publications ont eu lieu à Rouvray et Yvonand le vingt deux Février et à Creytorrens le vingt trois février mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le vingt cinq Mars mil neuf cent seize

Pièces déposées :

1. l'acte de naissance des fiancés est inscrit au registre de l'état civil de l'arrondissement.
2. l'acte de naissance de la fiancée
3. la promesse de mariage écrite
4. 5. les actes de publication de mariage de Rouvray Yvonand et de Creytorrens.

Communiqué au bureau de l'état civil de Combremont le Grand.

Les époux :

Emile Rebeaud
Eva Rebeaud

Les témoins :

Ami Rebeaud
Auguste Thomey

L'officier de l'état civil :

Ch. Mars

N° 3
Peytregnet
et
Curchod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Peytregnet Maurice
célibataire
agriculteur
originaire de Molondin domicilié à
Molondin né à
Molondin le treize Mai
mil huit cent soixante-quatre fils de
Emile Peytregnet, agriculteur et de
Lucie née Desarzens, à Molondin.

2. Curchod Lydia Elise
célibataire
ménagère
originaire de Dommarin et Montaubion-Chardonney domiciliée à
Rouvray née à
Chavannes-le-Chêne le quatorze Mai
mil huit cent soixante-trois fille de
Louis Henri Curchod, agriculteur et de
Anna Alice née Chevalley, à Rouvray.

Comme témoins :
1. E. Olivier agriculteur à Molondin
2. Emile Curchod, agriculteur à Rouvray

Les publications ont eu lieu à Molondin le huit Mars à Rouvray
et Dommarin le neuf, et à Montaubion-Chardonney
le dix Mars mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le premier avril mil neuf cent seize

Pièces déposées :

le certificat de publication
autorisation de célébrer le
mariage.

Les époux :

Maurice Peytregnet
Lydia Peytregnet

Les témoins :

E. Olivier
E. Curchod

Communiqué au bureau de l'état
civil de Molondin, Bottens
et S^t-Cierges.

L'officier de l'état civil :
Ch. M...

Registre des mariages A.

N° 4
Fivat
 et
Gallandat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fivat Paul _____
 célibataire _____
 instituteur _____
 originaire de Sassel (Canton de Vaud) _____ domicilié à
Rorray _____ né à
Chavannes-le-Chêne le quatre avril _____
 _____ mil huit cent quatre vingt sept _____ fils de
Daniel Fivat, décédé _____ et de
Julie née Ferrin à Rorray _____

2. Gallandat Emilie Lina _____
 Célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Rorray (Canton de Vaud) _____ domiciliée à
Rorray _____ née à
Rorray _____ le sept Février _____
 _____ mil huit cent quatre vingt cinq _____ fille de
Philibert Gallandat décédé _____ et de
Sylvie Lina née Rod, à Rorray _____

Comme témoins :
 1. Louis Durssel, instituteur à Yvernaud _____
 2. Bath. Durssel à Rorray _____

Les publications ont eu lieu à Rorray le dix huit Mars
 et à Sassel le dix huit Mars mil neuf cent
seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvernaud le six avril mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

- 1° l'extract de naissance du fiancé
 - 2° l'extract de naissance de la fiancée
 - 3° la promesse de mariage écrite
- 4° les actes de publication de mariage de Rorray et Sassel. _____
- _____
- _____

Communiqué au bureau de l'état civil de Granges. _____

Les époux :

P. Fivat
Emilie Fivat

Les témoins :

L. Durssel
B. Durssel

L'officier de l'état civil :

H. Maud
H. Maud

N° 3
Pochon
et
Doppierraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pochon Emile
Célibataire
Cordonnier
originaire de Chavannes-le-Chêne et Denezey domicilié à
Chavannes-le-Chêne né à
Chavannes-le-Chêne le dix huit Mars
mil huit cent quatre vingt onze fils de
Elie Pochon, décédé et de
Lucie née Coignys sa veuve à Chavannes-le-Chêne

2. Doppierraz Rose Alinde
Célibataire
Ménagère
originaire de Denezey domiciliée à
Combressant-le-Grand née à
Denezey le premier Août
mil huit cent quatre vingt treize fille de
Lucien Doppierraz et de
Lucie née Rebeaud, à Rovray

Comme témoins :
1. Henri Durussel, négociant à Yverland
2. Julien Chevalley, agriculteur à Champstaury

Les publications ont eu lieu à Chavannes-le-Chêne le vingt cinq
Janvier à Denezey le vingt six et à Combressant-
le-Grand le vingt huit Janvier mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yverland le sept Août mil neuf cent seize

Pièces déposées :

- 1. l'extrait de naissance du fiancé
- 2. l'extrait de naissance de la fiancée
- 3. la promesse de mariage écrite
- 4, 5 et 6. les actes de publication de mariage de Chavannes-le-Chêne, Denezey et Combressant-le-Grand

Les époux :

Pochon Emile
Pochon Rose

Les témoins :

Henri Durussel
Julien Chevalley

L'officier de l'état civil :

St. Mare

Communiqué aux bureaux de l'état civil de Denezey et Combressant-le-Grand.

Registre des mariages A.

N° 6
Basset
et
Corthésy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Basset Jules Emile
Célibataire
boulangier
originaire de Goumoëns-la-Ville domicilié à
Yvonand né à
Yvonand le vingt octobre
mil huit cent quatre vingt six fils de
Denis Basset, décédé et de
Louise née Pochon à Yvonand

2. Corthésy Aline Louise
Célibataire
Messagère
originaire de Dompierre (Vaud) domiciliée à
Granges-Marnand née à
Luzpierre, la Grange aux Rattes le vingt quatre novembre
mil huit cent quatre vingt dix fille de
Emile Corthésy, agriculteur et de
Lina Alicia née Clément, à Granges-Marnand.

Comme témoins :
1. Louis Durussel, instituteur à Yvonand
2. Louis Pochot, peseur de lait à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Yvonand Granges, Goumoëns-la-Ville le dix huit Mars, et à Dompierre le dix neuf Mars mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le vingt Mai mil neuf cent seize

Pièces déposées :

- 1° l'extrait de naissance du fiancé
- 2° l'extrait de naissance de la fiancée
- 3° la promesse de mariage écrite
- 4. 5. 6 et 7 les actes de publication de Yvonand, Granges Goumoëns la Ville et Dompierre.

Les époux :

Jules Basset
Aline Basset

Les témoins :

Durussel
Louis Pochot

L'officier de l'état civil :

Ch. Nard

Communiqué aux bureaux de l'état civil de Echallens, Leccens et Granges.

No 7
Gallaudat
et
Potterat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gallaudat Paul Frédéric
Célibataire
Agriculteur
originaire de Rorray (Aval) domicilié à
Rorray né à
Rorray le dix sept mars
mil huit cent quatre vingt deux — fils de
Emile Louis Gallaudat et de
Sarah Elisabeth Georgine veuve Lebat, décédée

2. Potterat Marie
Célibataire
sans profession
originaire de Chavannes-le-Chêne domiciliée à
Niedens, rière Commune d'Yvonand née à
Niedens le sept Novembre
mil huit cent quatre vingt cinq — fille de
Georges Louis Potterat, agriculteur et de
Eugénie veuve Besson, décédée

Comme témoins :
1. Georges Potterat, agriculteur à Niedens.
2. Constant Besson, agriculteur à Niedens.

Les publications ont eu lieu à Rorray et à Yvonand le
premier Mai mil neuf cent seize

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le deux Juin (1916.)
— mil neuf cent seize

Pièces déposées :

1° l'extrait de naissance du fiancé
2° l'extrait de naissance de la fiancée
3° la promesse de mariage écrite
4° A et B les actes de publication
de mariage de Yvonand,
Rorray et Chavannes le Chêne

Les époux :

P. Gallaudat
Marie Gallaudat

Les témoins :

G. Potterat
C. Besson

L'officier de l'état civil :

H. Haris

Communiqué

N^o 8
Pequiron
et
Pequiron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pequiron Ernest
Célibataire
Agriculteur
originaire de Cuarny domicilié à
Cuarny né à
la Grand-Maille, vers Yvonand le dix huit août
mil huit cent quatre vingt douze - fils de
Julien Pequiron, agriculteur et de
Elise Louise née Métraux à Cuarny

2. Pequiron Berthe Alice
Célibataire
Ménagère
originaire de Cuarny domiciliée à
Cuarny née à
Orzeris le cinq septembre
mil huit cent quatre vingt treize fille de
Emile Pequiron agriculteur à Cuarny et de
Emma Fanny née Villiamoz, décédée

Comme témoins :
1. Pequiron Jules, agriculteur à Cuarny
2. Pequiron Eva, à Cuarny

Les publications ont eu lieu à Cuarny le vingt quatre
juillet mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le douze août mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

- 1^o l'extrait de naissance du fiancé
- 2^o l'acte de naissance de la fiancée
- 3^o la promesse de mariage écrite
- 4^o l'acte de publication de mariage de Cuarny

Communiqué

Les époux :

Pequiron Ernest.
Berthe Pequiron.

Les témoins :

Pequiron Jules
Pequiron Eva

L'officier de l'état civil :

Ch. Mars

No 9
Jaquier
et
Gallandat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jaquier Alois _____
celibataire _____
employé A.A.G. _____
originaire de Démoret _____ domicilié à
Aubonne _____ né à
Molondin _____ le trois juillet _____
_____ mil huit cent quatre vingt sept _____ fils de
Elie Jaquier, agriculteur _____ et de
Fanny née Pétregnet à Rovray _____

2. Gallandat Rose Adèle _____
celibataire _____
sans profession _____
originaire de Rovray _____ domiciliée à
Rovray _____ née à
Rovray _____ le seize décembre _____
_____ mil huit cent quatre vingt sept _____ fille de
Constant Gallandat, agriculteur _____ et de
Marie Alice née Gallandat, à Rovray _____

Comme témoins : } 1. Louis Duc, agriculteur à Brit _____
2. Isabelle Leruchet, à Rovray (Giry) _____

Les publications ont eu lieu à Aubonne le vingt cinq, à Démoret
et à Rovray le vingt sept juillet mil neuf cent
seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvernes le douze août mil neuf cent seize

Pièces déposées :

le certificat de publication

Les époux :

Alois Jaquier
Adèle Jaquier

Les témoins :

Louis Duc
Isabelle Leruchet

L'officier de l'état civil :

E. Muret

Communiqué au bureau de l'état
civil de Molondin et de
Aubonne.

Registre des mariages A.

N° 10
Durussel
Stübi^{et}

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Durussel Charles Emile
célibataire
boulangier
originaire de Seigneux (Val) domicilié à
Yvonand né à
Yvonand le treize août
mil huit cent quatre vingt huit fils de
Henri Durussel, négociant à Yvonand et de
Louisa Fanny née Roulier, décédée

2. Stübi Lina
célibataire
Ménagère
originaire de Rüeggisberg (Canton de Berne) domiciliée à
Rovray née à
Villars-Epeney le dix juillet
mil huit cent quatre vingt sept fille de
Christian Stübi et de
Marie Lydie née Lardy, les deux décédés.

Comme témoins :
1. Louis Durussel, instituteur à Yvonand
2. Henri Durussel, négociant, à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Yvonand et Rovray le quatorze
septembre, à Rüeggisberg le quinze et à Seigneux le
seize septembre mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yvonand le sept octobre mil neuf cent seize.

Pièces déposées :

- 1^o l'acte de naissance du fiancé
- 2^o l'acte de naissance de la fiancée
- 3^o la promesse de mariage écrite
- 4^o les actes de publication de mariage de Yvonand, Rovray
Rüeggisberg et de Seigneux.

Les époux :

Durussel Charles
Durussel Lina

Les témoins :

L. Durussel
H. Durussel

L'officier de l'état civil :

St. Navez

Communiqué aux bureaux de l'Etat
civil de Villars et Rüeggisberg

N° 11
Brügger
et
Kobs

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brügger Paul Edouard
Célibataire
agriculteur
originaire de Belpberg (Canton de Berne) domicilié à
Yvonand né à
Yvonand le premier avril
mil huit cent quatre vingt six fils de
Aimé Maurice Brügger et de
Aline Justine née Bettere, à Yvonand

2. Kobs Elisa Marie
Célibataire
Couturière
originaire de Yvonand et de Seedorf (Bienne) domiciliée à
Lausanne née à
Lausanne, Place St-Lauréent 22, le vingt un juillet
mil huit cent quatre vingt quatorze fille de
Jules Kobs et de
Julia Louise née Satche, à Lausanne.

Comme témoins :
1. Aimé Brügger, agriculteur, à Yvonand
2. Jules Kobs, appareillier, à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Yvonand le dix huit, à Lausanne
et Belp le dix neuf et à Seedorf le vingt cinq septembre
mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le sept octobre mil neuf cent
seize

Pièces déposées :

- 1° L'acte de naissance du fiancé inscrit au registre de l'arrondissement d'Yvonand.
- 2° L'acte de naissance de la fiancée
- 3° La promesse de mariage écrite
- 4° Les actes de publication de mariage de Yvonand, Lausanne, Belp et de Seedorf.

Communiqué au bureau de l'état civil de Belp, Seedorf et de Lausanne.

Les époux :

Paul Brügger
Elisa Brügger

Les témoins :

Aimé Brügger
Jules Kobs

L'officier de l'état civil :

H. Massé

Registre des mariages A.

N° 12

Gudat

et

Besson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gudat Alois Emile
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Arissoules domicilié à
Arissoules né à
Arissoules le trois août
mil huit cent soixante et dix neuf fils de
Constant Charles Gudat et de
Yvonne née Couvoisier, à Arissoules

2. Besson Marie Jenny
 célibataire
 ménagère
 originaire de Chapelle (Aud) domiciliée à
Niedens rière Commune d'Yvonand née à
Niedens rière Yvonand le vingt huit septembre
mil huit cent septante sept fille de
Louis Alexis Besson et de
Adèle Jeannette née Magnemat, les deux décédés

Comme témoins :
 1. Robert Besson, agriculteur à Niedens
 2. Constant Besson, agriculteur à Niedens.

Les publications ont eu lieu à Yvonand et Arissoules le vingt neuf septembre, et à Chapelle le trente septembre mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le vingt huit octobre mil neuf cent
seize

Pièces déposées :

1° l'extrait de naissance du fiancé
 2° l'acte de naissance de la fiancée
 inscrit au registre des naissances
 3° la promesse de mariage écrite
 4, 5 et 6 les actes de publication
 de mariage de Yvonand
Arissoules et Chapelle.

Communiqué au bureau de l'état
 civil de Saint-Cierges.

Les époux :

ce. gudat
J. Gudat.

Les témoins :

Robert Besson
C. Besson

L'officier de l'état civil :

J. Marre

N^o 13
Vernex

et
Pabud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vernex Henri _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Villars-Bramard _____ domicilié à
la Mauquettaz vis-à-vis Yvonand _____ né à
la Mauquettaz _____ le cinq avril _____
 _____ mil huit cent quatre vingt neuf _____ fils de
Emile Georges Vernex, décédé, _____ et de
Lina Juliette née Roullier, à la Mauquettaz. _____

2. Pabud Suzanna Céline _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Bioley-Magnoux _____ domiciliée à
Yververdon _____ née à
Bioley-Magnoux _____ le trente un Mai _____
 _____ mil huit cent quatre vingt dix _____ fille de
Louis Pabud _____ et de
Constance née Ozeley, les deux décédés. _____

Comme témoins : { 1. Paul Vernex à la Mauquettaz, agriculteur
 2. Céline Pilloud, à Yverdon, ménagère

Les publications ont eu lieu à Yvonand et Yverdon le trente septembre, et à Villars-Bramard et Bioley-Magnoux le premier octobre mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le huit novembre mil neuf cent seize

Pièces déposées :

1. l'acte de naissance des fiancés
2. l'acte de naissance de la fiancée
3. la promesse de mariage écrite
4. les actes de publications de mariage de Yvonand, Yverdon Villars-Bramard et de Bioley-Magnoux.

Les époux :

Henri Vernex.

Suzanne Vernex

Les témoins :

Vernex Paul.

Céline Pilloud

L'officier de l'état civil :

Ch. Marre

Communiqué aux bureaux de l'état civil de Yverdon Villars et de Molondin.

Vu, le 2 décembre 1916
 le Préfet
Auguste Fran



Registre des mariages A.

N^o

et

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:~~

1. Le numero 13. à la page 10, précédente est celle de la dernière inscription faite pendant l'année mil neuf cent seize.

~~originaire de~~ Les deux doubles du présent registre domiciliés à sont conformes. ~~né à~~

ce que nous certifions à Yvonand mit le 2^{ème} janvier 1917. ~~filis de~~

L'officier de l'état civil et de
Et. Mares



~~originaire de~~ ~~domiciliée à~~

~~née à~~

~~le~~

~~mil cent~~

~~fille de~~

~~et de~~

Comme témoins : } 1.
2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

N° 1
Thuner
et
Michoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Thuner Alfred _____
Célibataire _____
Agriculteur _____
originaire de Enggistein près Worb (Berne) _____ domicilié à
Combremont-le-Petit _____ né à
Champelen (Berne) _____ le dix neuf Janvier _____
_____ mil huit cent quatre vingt neuf _____ fils de
Charles Gottlieb Thuner, décédé _____ et de
Anna Maria née Weber, à Combremont-le-Petit.

2. Michoud Rosa Emilie _____
Célibataire _____
Ménagère _____
originaire de Chavannes-le-Léêne _____ domiciliée à
Chavannes-le-Léêne _____ née à
Chavannes-le-Léêne _____ le quatre Février _____
_____ mil huit cent quatre vingt quinze _____ fille de
Emile Louis Michoud, agriculteur _____ et de
Adèle née Gottraux, à Chavannes-le-Léêne _____

Comme témoins : { 1. Henri Durssel, négociant à Yvonand.
2. Auguste Monge, entrepreneur de poste à Yvonand.

Les publications ont eu lieu à Combremont-le-Petit et à Worb
le vingt huit, et à Chavannes-le-Léêne le vingt
neuf Décembre mil neuf cent seize.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand _____ le vingt sept Janvier mil neuf cent ^{seize} _____

Pièces déposées :
Le Certificat de publication
et autorisation de célébrer
le mariage ci-dessus.

Les époux :
Alfred Thuner
Emilie Thuner

Les témoins :
Hri Durssel
Aug. Monge

Communiqué aux bureaux de l'état
civil de Combremont-le-Petit
et de Worb.

L'officier de l'état civil :
Ch. Narry

Registre des mariages A.

N° 2

Leubaz
et
Jaquier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Leubaz Louis Emile
veuf de Emma née Michoud, dès le vingt cinq Décembre mil neuf cent
quinze. agriculteur
originaire de Buttet, Canton de Neuchâtel, et de Chavannes-le-Chêne domicilié à
Chavannes-le-Chêne né à
Chavannes-le-Chêne le dix huit Mars
mil huit cent soixante deux fils de
François Louis Leubaz à Dèmoret et de
Jeanne Susanne née Mercod, décédée.

2. Jaquier née Morattel Clémence
veuve de Jules Jaquier, dès le vingt six Décembre mil neuf
cent quinze. Ménagère
originaire de Goumoëns-la-Ville domiciliée à
Chavannes-le-Chêne née à
Pideilles le trente Mars
mil huit cent septante six fille de
Fritz Morattel, décédé et de
Louise née Pages à Pideilles

Comme témoins :
1. John Puyregnat agriculteur à Molondin.
2. Ulysse Breitenstein agriculteur à Chavannes-le-Chêne.

Les publications ont eu lieu à Buttet, Chavannes-le-Chêne et à
Goumoëns la-Ville le onze Janvier mil neuf cent
dix sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le douze Février mil neuf cent dix sept.

Pièces déposées :

l'extrait de naissance du fiancé
l'extrait de naissance de la fiancée
l'acte de décès de la défunte femme du
fiancé, et celui du défunt mari de
la fiancée sont inscrits au registre de
des décès de l'arrondissement ci dessus.
et les publications de mariages de
Buttet, Chavannes-le-Chêne et de Goumoëns
la-Ville, et la promesse de mariage
Communiqué au Bureau de l'Etat
Civil de Buttet et Echallens

Les époux :

Louis Leubaz
Clémence Leubaz

Les témoins :

Puyregnat John
Breitenstein Ulysse

L'officier de l'état civil :

St. Mars

N° 3
Jordan
 et
Roulier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jordan Félix
 Célibataire
 Commis aux C.F.F.
 originaire de Mézières domicilié à
 Lausanne né à
 Mézières le vingt un Décembre
 mil huit cent quatre vingt six fils de
 Jules Jordan et de
 Marie née Rod, les deux décédés

2. Roulier Susanna Emilie
 célibataire
 originaire de Yvonand domiciliée à
 Yvonand née à
 Lombremont-le-Grand le vingt trois février
 mil huit cent quatre vingt dix fille de
 François Oswald Roulier, ancien instituteur à Yvonand de
 Lise née Héritier, décédés

Comme témoins :
 1. François Roulier ancien instituteur à Yvonand
 2. A. Delapierre ménagère à Rossinières

Les publications ont eu lieu à Lausanne, à Mézières et à
 Yvonand le trente Janvier mil neuf cent
 dix sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le vingt deux février mil neuf cent
 dix sept

Pièces déposées :

1° Le certificat de publication
 et autorisation de célébrer
 le mariage.

Les époux :

F. Jordan
 S. Jordan

Les témoins :

F. Roulier
 A. Delapierre Jordan

L'officier de l'état civil :

E. Maurer

Communiqué au bureau de l'état
 civil de Lausanne et de
 Rossinière.

Registre des mariages A.

N° 4

Michoud

et
Henchoz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michoud Victor _____

célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Chavannes-le-Chêne _____ domicilié àKiedens-dessus, rière commune d'Yvonand _____ né àKiedens _____ le quatorze novembre _____

_____ mil huit cent quatre vingt cinq _____ fils de

Edouard Michoud à Kiedens _____ et deCéline née Besson, décédée. _____2. Henchoz Ida Mina _____

célibataire _____

Couturière _____

originaire de Rossinières, Canton de Vaud _____ domiciliée àYvonand _____ née àMadretsch _____ le vingt neuf septembre _____

_____ mil huit cent quatre vingt onze _____ fille de

Charles Edouard Henchoz à Pienne _____ et deMina Rosa née Ernst, au dit lieu. _____

Comme témoins :

1. Constant Besson agriculteur à Kiedens.2. Robert Michoud agriculteur à Kiedens.Les publications ont eu lieu à Yvonand et Chavannes-le-Chêne
le vingt cinq, et à Rossinières le vingt sept
février mil neuf cent dix sept.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.à Yvonand le seize mars mil neuf cent dix sept.

Pièces déposées :

1° l'extrait de naissance du fiancé

2° l'extrait de naissance de la fiancée

3 la promesse de mariage écrite

4 5 6 les Actes des publications

de Yvonand, Chavannes-le-Chêneet Rossinières.Communiqué au bureau de l'état civil
de Rossinières.

Les époux :

Victor MichoudIda Michoud

Les témoins :

Constant BessonRobert Michoud

L'officier de l'état civil :

H. Marny
20

N^o 5
Gallandat
et
Gudit

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gallandat Maurice Henri
Celibataire
agriculteur
originaire de Roray (Vaud) domicilié à
Roray né à
Roray le vingt un août
mil huit cent quatre vingt seize fils de
Arthur Edouard Gallandat, oubergiste et de
Eugénie née Meynet à Roray

2. Gudit Ida Caroline
Celibataire
Ménagère
originaire de Arissoules (Vaud) domiciliée à
Arissoules née à
Yvonand le vingt trois avril
mil huit cent quatre vingt quinze fille de
Jules Daniel Gudit, agriculteur et de
Adèle née Porchet, à Arissoules.

Comme témoins :
1. Victor Gudit agriculteur à Arissoules
2. Camille Gallandat, agriculteur à Roray

Les publications ont eu lieu à Roray et à Yvonand le
trois Mars mil neuf cent dix sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le dix sept Mars mil neuf cent dix sept

Pièces déposées :

- 1. l'acte de naissance du fiancé
- 2. l'acte de naissance de la fiancée
- au registre des naissances de l'arrondissement d'Yvonand
- 3 et 4 les actes de publication de mariage de Roray et Arissoules
- 5 la promesse de mariage écrits.

Les époux :

Gallandat Maurice
Gallandat Ida

Les témoins :

Gudit Victor
Gallandat Camille

L'officier de l'état civil :

Et. Naves

Communiqué

Registre des mariages A.

N° 6
Ballif
et
Bezençon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ballif Justin
célibataire
facteur postal
originaire de Lucens, Combremont le Grand, et Henniez — domicilié à
Quarney né à
Quarney le vingt huit août
mil huit cent quatre vingt cinq — fils de
Henri Ballif, décédé et de
Nancy née Peguiron à Quarney

2. Bezençon Mina Emilie
célibataire
sans profession
originaire de Eclagnens domiciliée à
Goummons-la-Ville née à
La Farraz le vingt huit Novembre
mil huit cent quatre vingt dix sept fille de
Benjamin Bezençon, décédé et de
Marie née Hirzer sa femme à Goummons-la-Ville

Comme témoins : } 1. Lucien Hirzer, agriculteur à Quarney
2. Alice Hirzer, ménagère à Quarney

Les publications ont eu lieu à Quarney, Combremont-le-Grand, Eclagnens et Goummons-la-Ville le dix février, à Henniez le onze février et à Lucens le douze février, mil neuf cent dix sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le vingt trois Mars mil neuf cent dix sept

Pièces déposées :
1° l'acte de naissance du fiancé est inscrit au registre des naissances de l'arrondissement
2° l'extrait de naissance de la fiancée
3° le consentement de la mère de la fiancée mineure.
4° la promesse de mariage écrite
5, 6, 7, 8, 9, 10, les actes des publications de mariages de Quarney, Combremont-le-Grand, Eclagnens, Goummons-la-Ville, Henniez, et de Lucens, communiqué aux bureaux de l'état civil de Combremont-le-Grand, Echallens, Granges, et Lucens.

Les époux :
Justin Ballif
Mina Ballif

Les témoins :
Lucien Hirzer
Alice Hirzer

L'officier de l'état civil :
Ch. Muret

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

N^o 4
Gillieron
 et
Viquerat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gillieron Alfred François _____
 célibataire _____
 pêcheur _____
 originaire de Servion _____ domicilié à _____
Yvonand _____ né à _____
Concise _____ le trainte Octobre _____
 _____ mil huit cent quatre vingt onze _____ fils de
Edouard Alfred Gillieron, pêcheur à Yvonand et de
Marie née Mercier, décédée _____

2. Viquerat Julia _____
 célibataire _____
 femme de chambre _____
 originaire de Combremont-le-Grand _____ domiciliée à _____
Yvonand _____ née à _____
Villarzel _____ le cinq Janvier _____
 _____ mil huit cent quatre vingt treize _____ fille de
Gustave Viquerat _____ et de
Lisa née Pittet à Yvonand _____

Comme témoins : { 1. Georges Carin, maréchal à Crissier sur Rensens
 2. Michel Perrière employé postal à Lausanne

Les publications ont eu lieu à Servion le vingt un Mars, à
Yvonand le vingt Mars, et à Combremont-le-Grand
le vingt deux Mars mil neuf cent dix sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le sept avril mil neuf cent dix sept.

Pièces déposées :

1^o l'extrait de naissance du fiancé
 2^o l'extrait de naissance de la fiancée
 3^o la promesse de mariage écrite
 4^o 5^o 6^o les actes de publication
 de mariage de Yvonand,
Servion et Combremont-le-Grand

Les époux :

Alfred Gillieron,
Julia Gillieron

Les témoins :

G. Carin
M. Perrière

L'officier de l'état civil :

H. Nasset

Communiqué aux bureaux de l'Etat
 civil de Yvonand et de
Combremont-le-Grand.

Registre des mariages A.

N^o 8
Häni
et
Genillod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Häni Emile
Célibataire
Agriculteur
originaire de Yvonand (Canton de Bernes) domicilié à
Yvonand né à
Ulmiz le vingt un septembre
mil huit cent quatre vingt neuf fils de
Samuel Häni, agriculteur et de
Elisabeth née Diétrich, à Yvonand

2. Genillod Louise Ida
Célibataire
Infirmière
originaire de Yvonand domiciliée à
Yvonand née à
Yvonand le quinze avril
mil huit cent quatre vingt quatorze fille de
Jules Genillod agriculteur et de
Anna Maria née Spycher à Yvonand

Comme témoins :
1. Häni Jean, agriculteur à Yvonand
2. Toffel Jean agriculteur à Valère (Bernes)

Les publications ont eu lieu à Yvonand le vingt un Mars
et à Legenstorf le vingt trois Mars mil neuf cent
dix sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le quatorze avril mil neuf cent dix sept

Pièces déposées :
1^o L'extrait de naissance du fiancé
2^o L'acte de naissance de la fiancée
est inscrit au registre de l'enregistrement d'Yvonand. —
3^o L'acte de publication de mariage
de Yvonand. —
4^o L'acte de publication de mariage
de Legenstorf. —
5^o La promesse de mariage écrite
Communiqué au bureau de l'état
civil de Legenstorf. —

Les époux :
Häni Emile
Louise Häni

Les témoins :
Häni Jean
Toffel Jean

L'officier de l'état civil :
H. M...

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 L. d.

N^o 9
Stucki
et
Dind

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stucki Lucien Michel
Célibataire
pêcheur
originaire de Entschwil, (Commune de Diemtigen Bern) domicilié à
Yvonand né à
Yverdon le deux juin
mil huit cent quatre vingt dix fils de
Jean Stucki, agriculteur et de
Julie Elisa née Jomini à Yvonand

2. Dind Sara Louise
Célibataire
Ménagère
originaire de Saint-Cierges domiciliée à
Saint-Cierges née à
Saint-Cierges le quatre avril
mil huit cent quatre vingt huit fille de
Louis Dind, géomètre et de
Nancy Emma née Freymond à Saint-Cierges

Comme témoins :
1. Stucki René, pêcheur à Yvonand
2. Loup Alfred agriculteur à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Yvonand le dix février, à
Saint-Cierges le onze février, et à Diemtigen
le douze février mil neuf cent dix sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le vingt cinq mai mil neuf cent
- dix sept

Pièces déposées :

- 1^o l'extract de naissance du fiancé
- 2^o l'extract de naissance de la fiancée
- 3^o la promesse de mariage écrite
- 4^o 5^o 6^o les acte de publication de mariage de Yvonand, St-Cierges et de Diemtigen.

Les époux :

Lucien Stucki
Sucky Sarah

Les témoins :

Stucki René
Loup Alfred

L'officier de l'état civil :

H. Hurrel

Communiqué aux bureau de l'état civil de Diemtigen et St-Cierges.

Registre des mariages A.

N° 10
Pauly
 et
Frossard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pauly Frédéric - Cordonnier -
 veuf en 2^e nocces de Marie Louise dite Blin Pralay, de's le dix
 huit Octobre mil neuf cent quinze.

originaire de Wahlern (Canton de Berne), domicilié à

Yvonand né à

Yvonand le dix neuf mars

mil huit cent cinquante deux fils de

Pierre Pauly et de

Marianne née Emery, les deux décédés

2. Frossard Lucie Chérie, - Cuisinière -

épouse divorcée de Mathilde François, de's le douze Mars

mil neuf cent quinze.

originaire de Chavornay domiciliée à

Lausanne née à

Romanens le dix neuf Avril

mil huit cent soixante trois fille de

Edmond Frossard et de

Marie Catherine née Hedroet, les deux décédés

Comme témoins :

1. Edouard Pauly, Cordonnier à Yvonand

2. Constant Voreux Comierge du Temple à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Yvonand et à Schwarzenburg le

quinze juin, à Chavornay et à Lausanne le seize

juin mil neuf cent dix sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de

l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le sept juillet mil neuf cent

dix sept

Pièces déposées :

1^o l'acte de Mariage de la fiancée

2^o l'acte de décès du Mari de la fiancée

3^o le jugement de divorce " " "

4^o Les Actes justificatif concernant

le fiancé, sont inserit dans les

registres de l'arrondissement

de l'Etat civil d'Yvonand.

Communiqué au bureaux de l'Etat civil

de Wahlern, Lausanne et de Cha-

vornay.

Les époux :

Frédéric Pauly

Lucie Pauly

Les témoins :

Ed. Pauly Voreux

Constant Voreux

L'officier de l'état civil :

Et. Maur

Par jugement du Tribunal de
 District d'Yverdon, rendu en
 date du 20 juin 1919, déclaré définitif
 et exécutoire le 16 juillet 1919,
 le mariage inscrit ci-contre
 a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an
 le délai pendant lequel l'épouse
 ne pourra se re contracter.

un nouveau mariage.

Inscrit le 23 juillet 1919

L'officier de l'Etat civil

Et. Maur



N° 11
Deroode
et
Rebeaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Deroode Louis Eugène Joseph
Célibataire
Cultivateur

originaire de Rebreuve (Pas de Calais France) domicilié à
Gauchin-le-Gal (Pas de Calais France) Interné de guerre à Yverdon né à
Rebreuve le quinze Février
mil huit cent quatre vingt quatorze fils de
Eugène Deroode, décédé et de
Céline née Pommart à Gauchin-le-Gal

2. Rebeaud Yvonne
Célibataire
Ménagère

originaire de Rovray et Yvonand domiciliée à
Rovray née à
Rovray le sept Juin
mil huit cent quatre vingt seize fille de
Jules Emile Rebeaud Maréchal et de
Rosine née Serré à Rovray.

Comme témoins :
1. Henri Durussel, négociant, à Yvonand
2. Ami Rebeaud, Maréchal, à Rovray

Les publications ont eu lieu à Yvonand et à Rovray le trois
à Rebreuve le cinq et à Gauchin-le-Gal le huit
juillet de la présente année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yvonand le onze Août mil neuf cent dix sept

Pièces déposées :

le Certificat de publication

Communiqué à la Chancellerie
de l'Etat du Canton de Vaud

Les époux :

Deroode Louis
Deroode Yvonne

Les témoins :

Henri Durussel
Ami Rebeaud

L'officier de l'état civil :

H. Marrel

Registre des mariages A.

N° 12

Saugy
et
Motsch

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Saugy Numa _____
célibataire _____
agriculteur _____originaire de Chavannes-le-Chêne, Rougemont et Marsmand domicilié à
Chavannes-le-Chêne, précédant au service militaire à
Chavannes-le-Chêne le vingt neuf Octobre __________ mil huit cent quatre vingt huit fils de
Emile Saugy, agriculteur _____ et de
Adèle Amélie née Key, sa femme à Chavannes-le-Chêne2. Motsch Régula _____
célibataire _____
vendeuse _____originaire de Gündelwangen (Baden) _____ domiciliée à
Bâle _____ née à
Solure _____ le vingt un Mars __________ mil huit cent quatre vingt deux fille de
Siegfried Motsch _____ et de
Maria née Robr. _____Comme témoins : { 1. Henri Durssel, négociant à Yvonand
2. Jules Dubois, coiffeur à YvonandLes publications ont eu lieu à Chavannes-le-Chêne Rougemont
et Marsmand le quatorze, à Bâle le seize et à Gündelwangen le dix neuf juillet de la présente annéeAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.à Yvonand le dix huit août mil neuf cent
dix sept

Pièces déposées :

- 1 Promesse de mariage des fiancés
- 2 et 3 les actes de naissance des fiancés
- 4 le certificat de validité de la fiancée
- 5 les actes des publications de mariage de Chavannes-le-Chêne, Rougemont, Marsmand, Bâle et Gündelwangen
- 6 l'autorisation du Conseil d'Etat

Communiqué aux bureaux de l'état civil
de Rougemont et de Granges, et
à la Chancellerie d'état du
Canton de Vaud. _____

Les époux :

Numa Saugy
Régula Saugy

Les témoins :

Hri Durssel
Jules Dubois

L'officier de l'état civil :

H. Muret

N^o 13
Pauli
et
Vuagniaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pauli Georges Pierre
celibataire
commiss de poste
originaire de Wablern (Berne) domicilié à
Yverdon né à
Yvonand le quatre février
mil huit cent quatre vingt - onze fils de
Emile Pauly, Cordonnier et de
Emilie Caroline née Roulier à Yvonand.

2. Vuagniaux Marguerite Susanne
celibataire
Ménagère
originaire de Vecherens (Vaud) domiciliée à
Yvonand née à
Yvonand le vingt sept septembre
mil huit cent quatre vingt - treize fille de
Auguste Vuagniaux, boucher et de
Louise née Basset à Yvonand.

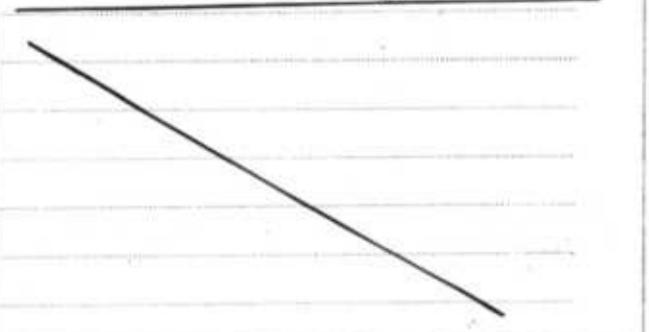
Comme témoins :
1. Emile Pauly Cordonnier à Yvonand
2. Auguste Vuagniaux, boucher à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Wablern, à Vecherens, à Yvonand
et à Yverdon le vingt sept juillet mil neuf
cent dix sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le vingt un août mil neuf -
cent dix sept.

Pièces déposées :
le certificat de publication



Les époux :
Georges Pauly
Susanne Pauly

Les témoins :
Emile Pauly
Auguste Vuagniaux

Communiqué aux bureaux de l'état civil
de Wablern, Moudon et
Yverdon.

L'officier de l'état civil :
Ch. Muret

Registre des mariages A.

N^o 14
Cavinet
Gillieron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cavin, Georges Henri, _____
 célibataire _____
 maréchal ferrant _____
 originaire de Vulliens _____ domicilié à
Crissier _____ né à
Vulliens _____ le quatorze septembre _____
 _____ mil huit cent quatre vingt six _____ fils de
Cavin Elise, décedée _____ et de

2. Gillieron, Cléonore _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Servion _____ domiciliée à
Yvonand _____ née à
Yvonand _____ le quatre décembre _____
 _____ mil huit cent quatre vingt quatorze fille de
Gillieron Edouard Alfred, pêcheur à Yvonand et de
Marie née Mercier de femme, décedée _____

Comme témoins : } 1. Cavin Charles, employé Cff. à Servion _____
 } 2. Gillieron Alfred pêcheur à Yvonand _____

Les publications ont eu lieu à Crissier le quatre septembre à Servion
 le cinq septembre à Vulliens le cinq septembre et à
Yvonand le six septembre mil neuf cent dix sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le vingt deux septembre mil-
 - neuf cent dix sept.

Pièces déposées :

le certificat de publication

Les époux :

Georges Cavin
Cléonore Cavin

Les témoins :

Cavin Charles
Gillieron Alfred

L'officier de l'état civil :

St. Nave
 29

Communiqué aux bureaux de l'état civil
 de Mézières, Oron et Prilly (15
Romanal) _____

N° 15
Guex
et
Jaques

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Guex, Maurice
Célibataire
Chauffeur L. E. B.
originaire de Boulers et de Moudon domicilié à
Bercher né à
Oppens le treize juillet
mil huit cent quatre vingt quatorze fils de
Victor Guex et de
Anna née Gutter à Bercher.

2. Jaques Marie Aline
Célibataire
Couturière
originaire de Lutry et Forel (Savaux) domiciliée à
la Mauguetta, rive Yvonand née à
la Mauguetta, rive Yvonand le vingt deux janvier
mil huit cent quatre vingt dix sept fille de
Edouard Jaques et de
Aline née Eyrin à la Mauguetta.

Comme témoins :
1. Edouard Jaques, agriculteur à la Mauguetta
2. Aline Jaques, ménagère à la Mauguetta

Les publications ont eu lieu à Boulers, Bercher, Yvonand
Lutry, Moudon le treize août, à Forel (Savaux)
le quatorze août mil neuf cent dix sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le vingt quatre septembre mil neuf cent dix sept.

Pièces déposées :
1^{er} le certificat de publication

Les époux :
Guex Maurice
Guex Marie Aline

Les témoins :
Edouard Jaques
Aline Jaques

Communiqué aux bureaux de l'état civil de Moudon, St Georges, Lutry et de Forel (Savaux).

L'officier de l'état civil :
H. Murre

Registre des mariages A.

N° 16
Sabud
et
Kreuzer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sabud Onésime
célibataire
boulangier

originaire de Oyens (Sud) domicilié à
Chavannes-le-Chêne né à
Chavannes-le-Chêne le vingt quatre juillet
mil huit cent quatre vingt quatre fils de
Henri Charles Sabud, agriculteur et de
Victorine née Meyer, à Chavannes-le-Chêne

2. Kreuzer Marie Josephine
célibataire
cuisinière

originaire de Munich (Bavière) domiciliée à
Chavannes-le-Chêne née à
Munich le seize Octobre
mil huit cent quatre vingt neuf fille de
Joseph Kreuzer, menuisier à Munich et de
Geneviève née Falck, décédée.

Comme témoins :
1. Cécile Michoud, ménagère, à Chavannes-le-Chêne
2. Ernest Michoud, agriculteur à Chavannes-le-Chêne

Les publications ont eu lieu à Chavannes-le-Chêne le premier
septembre, à Oyens le trois septembre, et à Munich
le cinq septembre mil neuf cent dix sept

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

ce Joseph le vingt neuf septembre mil neuf
cent dix sept

Pièces déposées :

- 1. les actes de naissance des fiancés
 - 2. le certificat de validité de la fiancée, 3. le certificat d'origine et le permis de domicile de la fiancée
 - 5, 6, 7. les actes de publication de mariage de Oyens, Chavannes-le-Chêne et de Munich.
 - 8. l'autorisation du Conseil d'Etat.
- Communiqué au bureau de l'Etat civil de Saint-Cierges, et à la Chancellerie de l'Etat, du Canton de Sud.

Les époux :

Onésime Sabud
Marie Sabud

Les témoins :

Cécile Michoud
Ernest Michoud.

L'officier de l'état civil :
Ch. Mars

N^o 17
Wagnière
et
Ferrin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wagnières Octave
célibataire
Agriculteur
originaire de Orzens domicilié à
Orzens né à
Orzens le vingt neuf août
mil huit cent septante quatre fils de
Constant Louis Théophile Wagnière et de
Lina née Wagnières à Orzens

2. Ferrin Cécile
célibataire
Ménagère
originaire de Chavannes-le-Chêne domiciliée à
Chavannes-le-Chêne née à
Chavannes-le-Chêne le six août
mil huit cent soixante trois fille de
Edouard Perrin et de
Elise née Lomnard, à Chavannes-le-Chêne.

Comme témoins :
1. Crausaz Paul, aubergiste à Chavannes-le-Chêne
2. Jeanne Crausaz, Ménagère à Chavannes-le-Chêne

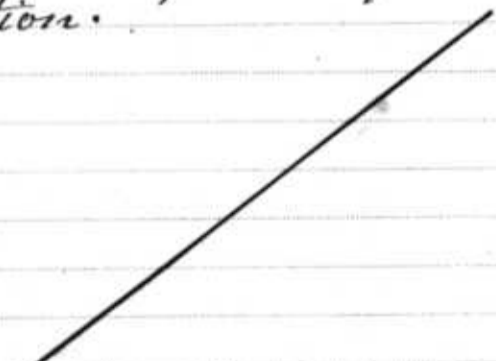
Les publications ont eu lieu à Orzens le vingt un août, et
à Chavannes-le-Chêne le vingt trois août
mil neuf cent dix sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvernaud le six octobre mil neuf cent
— dix sept.

Pièces déposées :

1^o Le certificat de publica-
tion.



Les époux :

Octave Wagnière
Cécile Wagnière

Les témoins :

Crausaz Paul
Jeanne Crausaz

L'officier de l'état civil :

Ch. M...

Communiqué au bureau de l'état
civil de Ursins.

Registre des mariages A.

N° 18
David
et
Besson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. David Charles Henri
célibataire
agriculteur
originaire de Rucyres et de Vuitelboeuf (Vaud) domicilié à
Vuarrens né à
Yvonand le trois janvier
mil huit cent quatre vingt treize fils de
Aimé Alexis David, électricien et de
Constance née Better, sa femme à Yvonand

2. Besson Emma,
célibataire
ménagère
originaire de Chapelle domiciliée à
Vuarrens née à
Vuarrengele surnom Vuarrens le vingt sept avril
mil huit cent quatre vingt treize fille de
Ernest Besson agriculteur et de
Marie née Martin, sa femme à Vuarrens.

Comme témoins :
1. David Constant, employé C.F.F. à Yvonand
2. David Alois, agriculteur domestique à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Vuarrens le seize, à Chapelle,
Rucyres et Vuitelboeuf le dix neuf novembre
mil neuf cent dix sept.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le huit décembre mil neuf
cent dix sept.

Pièces déposées :

1. Le certificat de publication

Les époux :

Charles David
Emma David

Les témoins :

David Constant
David Alois

L'officier de l'état civil :

Ch. Mauret

Communiqué aux bureaux de l'état
civil de Vuarrens, Saint-Gerges
Frey et de Baulmes.

Par jugement du Tribunal
du District de Echallens
rendu en date du 2 Juin 1920,
déclaré définitif et exécutoire
le 11 août 1920, le mariage
inscrit ci-contre a été dissous
par le divorce.

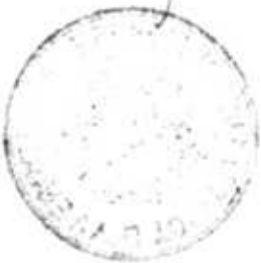
Le Tribunal a fixé à 2 ans
le délai pendant lequel le
mari ne pourra contracter
un nouveau mariage
En date le 25 août 1920.

L'officier de l'état civil
Ch. Mauret



Communiqué au Département
de Justice et Police

Le 10 Janvier 1918
le Préfet
August Brun



No

et

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Le numero 18 a la page cinquante neuf —
précédente, est celui de la dernière inscription
faite pendant l'année mil neuf cent dix sept,
les deux doubles du présent registre sont conformes.
original de Et que nous certifions. domicilié à
à Yvonand le 2 janvier 1918. né à

mil cent



L'officier de l'état civil
Et. Mares fils de
et de

original de domiciliée à

née à

le

mil cent

fille de

et de

Comme témoins : 1.
2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

N^o 1
Michoud
 et
Häni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michoud, Alfred Emile _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Chavannes-le-Chêne _____ domicilié à
Yvonand _____ né à
Bercher _____ le treize avril _____
 _____ mil huit cent quatre vingt dix _____ fils de
Louis Emile Michoud _____ et de
Justine née Vallon, à Eclypens. _____

2. Häni Bertha _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Effwil, (Canton de Berne) _____ domiciliée à
Yvonand _____ née à
Yvonand _____ le vingt neuf août _____
 _____ mil huit cent quatre vingt seize _____ fille de
Samuel Häni, agriculteur _____ et de
Elisabeth née Diétrich, à Yvonand _____

Comme témoins : } 1. Jacob Häni agriculteur à Yvonand. _____
 } 2. Bally François employé c.f. à Genève. _____

Les publications ont eu lieu à Yvonand, Chavannes-le-Chêne
 et à Jegenstorf le vingt six janvier mil neuf
cent dix huit _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le deux Mars mil neuf cent dix huit.

Pièces déposées :

- 1^o L'extract de naissance du fiancé
- 2^o L'acte de naissance de la fiancée est inscrit au registre des naissances de l'arrondissement d'Yvonand
- 3, 4 et 5 les actes de publications de mariage de Yvonand, Chavannes-le-Chêne et Jegenstorf,
- 6^o la promesse de mariage écrite.

Communiqué au bureau de l'état civil de Jegenstorf. _____

Les époux :

Michoud Alfred.
Michoud Bertha

Les témoins :

Jacob Häni
Bally François

L'officier de l'état civil :

Ed. Marel


N^o 2
Pochon
 et
Roux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pochon Adamir Aimé _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Chavannes-le-Chêne et Denezey _____ domicilié à
Chavannes-le-Chêne _____ né à
Chavannes-le-Chêne le vingt deux Mars _____
 _____ mil huit cent quatre vingt seize _____ fils de
Aimé Pochon, agriculteur _____ et de
Lina née Hoget à Chavannes-le-Chêne _____
2. Roux Augusta _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Rossens _____ domiciliée à
Démoret _____ née à
Essertines _____ le trois Décembre _____
 _____ mil huit cent quatre vingt seize _____ fille de
Jules Roux, agriculteur _____ et de
Mathilde née Perret à Démoret. _____

Comme témoins : } 1. Eva Roux, Ménagère à Démoret _____
 } 2. Ellen Pochon, Ménagère à Chavannes-le-Chêne. _____

Les publications ont eu lieu à Chavannes-le-Chêne le neuf,
 à Denezey le onze, à Rossens et à Démoret le douze
février mil neuf cent dix huit. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le deux Mars mil neuf cent dix huit.

Pièces déposées :

1^o l'acte de naissance du fiancé est inscrit au registre A des naissances de l'arrondissement de Yvonand. _____
 2^o l'extrait de naissance de la fiancée _____
 3^o la promesse de mariage écrite 4, 5, 6 et 7. les actes de publication de mariage de Chavannes-le-Chêne, Denezey, Rossens et de Dommart Communiqué au bureau de l'état civil de Denezey, Villargel et de Molondin. _____

Les époux :

Adamir Pochon
Augusta Pochon

Les témoins :

Eva Roux
Ellen Pochon

L'officier de l'état civil :

Ch. Nave
 25

Registre des mariages A.

N° 3

Gallandat

et

Göetschi

Rectification:

Par décision du 23 novembre 1956, le Département de justice & Eglise du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre, en ce sens que l'intéressée soit désignée, sous le nom patronymique de "Goetschi", à l'exclusion de toute autre orthographe.

Yvonand, le 24 novembre 1956
L'officier de l'état civil :
L. Friggier.
Communiqué à l'office de l'état civil de Morat (Fribourg)

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gallandat Camille Robert
Célibataire
Agriculteur
originaire de Rovray (Vaud) domicilié à
Rovray né à
Rovray le quatorze Octobre
mil huit cent quatre vingt quatorze fils de
Arthur Edouard Gallandat et de
Eugénie née Meynet, à Rovray.

2. Göetschi Emma
Célibataire
Ménagère
originaire de Galmiz (Fribourg) domiciliée à
Chêne et Paquier née à
Pessudens, rue Grandeau le premier Septembre
mil huit cent quatre vingt douze fille de
Jean Göetschi, décédé et de
Elisabeth née Bonquet, à Chêne et Paquier.

Comme témoins :
1. Gustave Ballif, employé C.F.F. à Yvonand
2. Maurice Guillet, Coiffeur à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Rovray le six Mars, à Chêne et Paquier et à Galmiz le sept Mars mil neuf cent dix huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le vingt deux Mars mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

- 1° l'extrait de Naissance du fiancé
- 2° l'extrait de Naissance de la fiancée
- 3° la promesse de Mariage écrite
- 4, 5 et 6 les actes des publications de Mariage de Rovray, Chêne et Paquier et Galmiz.

Communiqué au Bureau de l'Etat Civil de Molondin et Galmiz à Morat.

Les époux :

Camille Gallandat
Emma Gallandat

Les témoins :

Gustave Ballif
Maurice Guillet

L'officier de l'état civil :

Ch. Naves
20

N^o 4
Besson
Michoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Besson Edouard Constant
Célibataire
agriculteur
originaire de Chapelle (Canton de Vaud) domicilié à
Niedens rière Yvonand. né à
Niedens rière Yvonand le premier février
mil huit cent quatre vingt six fils de
feu Alexis Besson et de
feu Adèle Joannette nie Magnenet

2. Michoud Rosa
Célibataire
sans profession
originaire de Chavannes-le-Chêne domiciliée à
Niedens rière Yvonand née à
Niedens rière Yvonand le vingt trois janvier
mil huit cent quatre vingt deux fille de
Edouard Michoud, agriculteur et de
Céline nie Besson, décédée.

Comme témoins :
1. Ernest Sutois, député à Yvonand
2. Victor Michoud, agriculteur à Niedens

Les publications ont eu lieu à Yvonand et Chavannes-le-Chêne
le dix février, et à Chapelle le treize février mil
neuf cent dix huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le vingt sept Mars mil neuf cent
- dix huit.

Pièces déposées :

- 1^o l'Extrait de naissance de la fiancée
- 2^o l'Extrait de naissance du fiancé
- 3^o la promesse de mariage écrite
- 4, 5 et 6 les Actes des publications de mariage de Yvonand, Chavannes-le-Chêne et de Chapelle.

Les époux :

E. Besson
R. Besson

Les témoins :

Ernest Sutois
V. Michoud

L'officier de l'état civil :
H. Mame

Communiqué au bureau de l'état civil de Saint-Cierges.

Registre des mariages A.

N° 5

Piot

et
Hostettler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Piot Denis
 Célibataire
 Agriculteur
 originaire de Pailly (Vaud) domicilié à
la Grand-Maille rière Yvonand né à
Pailly le vingt trois Novembre
 mil huit cent soixante fils de
Jean Abram Piot et de
Jeannette née Viquerat, les deux décédés.

2. Hostettler Marie
 divorcée d'avec Jacob Spring, dès le vingt trois
 septembre mil neuf cent quinze. — Ménagère
 originaire de Belpberg (Canton de Berne) domiciliée à
la Mauquettaz rière Commune d'Yvonand — née à
la Mauquettaz le premier septembre
 mil huit cent septante un — fille de
feu Jean Louis Hostettler et de
Sylvie née Freymond, décédée.

Comme témoins :
 1. Justin Barraud, employé C. P. à Yvonand
 2. Anais Barraud, Ménagère à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Yvonand le vingt deux décembre
 à Belp le vingt quatre décembre et à Pailly le vingt
 cinq décembre mil neuf cent dix huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
 Célébré dans la demeure de la future épouse à
 à la Mauquettaz le premier avril mil neuf cent dix
 huit

Pièces déposées :

1° l'extrait de naissance du fiancé
 2° l'acte de naissance de la fiancée
 3° le jugement du divorce de la fiancée est
 inscrit en marge de l'acte de mariage de
 la fiancée, au registre A. 547 page 210-220
 4° la promesse de mariage écrite
 5° les actes des publications de mariage de
 Yvonand, Belp et de Pailly, 6° la déclaration
 médicale, attestant la gravité de la
 maladie de l'épouse.
 Communiqué
 au Bureau de l'état civil de
 Yverres et de Belpberg.

Les époux :

Denis Piot
Marie Piot

Les témoins :

Justin Barraud
Anais Barraud

L'officier de l'état civil :

Ch. Maurer

N^o 6
Williamoy
et
Peguiron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Williamoy Albert
Célibataire
agriculteur
originaire de Orzens domicilié à
Orzens né à
Orzens le cinq Octobre
mil huit cent quatre vingt dix fils de
Louis Williamoy et de

2. Peguiron Germaine Lina
Célibataire
Ménagère
originaire de Quarney domiciliée à
Quarney née à
Quarney le dix sept Juin
mil huit cent quatre vingt dix huit fille de
Julien Peguiron et de
Elise Louise née Métraux à Quarney

Comme témoins : } 1. Edmond Guichard à Orzens. agriculteur
2. Eva Peguiron Ménagère, sœur de l'époux

Les publications ont eu lieu à Orzens le seize et à Quarney
le dix sept Mars mil neuf cent dix huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvernaud le six Avril mil neuf cent dix huit.

Pièces déposées :

1^o Le Certificat de publication.

Communiqué au bureau de l'état
civil de Orzens.

Les époux :

Albert Williamoy
Germaine Williamoy

Les témoins :

Edmond Guichard
Eva Peguiron

L'officier de l'état civil :

H. Nard

Registre des mariages A.

N^o 7
Bicherraz
et
Boo

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bicherraz, Georges
Célibataire
Agriculteur
originaire de Cuarny (Soud.) domicilié à
Cuarny né à
Cuarny le vingt sept Juin
mil huit cent quatre vingt quatre fils de
François Bicherraz, agriculteur et de
Adèle née Correvon à Cuarny.

2. Boo, Elvina
Célibataire
Ménagère
originaire de Saanen (Berne) domiciliée à
Cronay née à
Bioley-Magnoux le six septembre
mil huit cent quatre vingt dix fille de
Wilhelm Boo, agriculteur et de
Clémence née Bernard, à Cronay

Comme témoins :
1. Emile Boo, agriculteur à Cronay
2. Jeanne Correvon, — à Cuarny

Les publications ont eu lieu à Cuarny, Cronay et Saanen
le onze Mars mil neuf cent dix huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le treize Avril mil neuf cent
dix huit

Pièces déposées :

- 1. l'acte de naissance du fiancé est inscrit au registre A de l'arrondissement d'Yvonand.
- 2. l'extrait de naissance de la fiancée.
- 3. la promesse de mariage écrite
- 4, 5 et 6. les actes de publication de Mariage de Cuarny, Cronay, et de Saanen.

Communiqué au Bureau de l'Etat civil de Molendin et de Saanen à Gessenay.

Les époux :

G. Bicherraz
Elvina Bicherraz

Les témoins :

E. Boo
Jeanne Correvon

L'officier de l'état civil :

[Signature]

N^o 8
Chevalley
 et
Jaccard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley Ernest _____
 Célibataire _____
 Agriculteur _____
 originaire de Champstauray _____ domicilié à
Champstauray _____ né à
Champstauray _____ le vingt trois Décembre _____
 _____ mil huit cent quatre vingt trois _____ fils de
Jules Emile Chevalley, décédé _____ et de
Caroline née Chevalley à Champstauray _____

2. Jaccard Adrienne Rosa _____
 Célibataire _____
 Couturière _____
 originaire de Sainte-Croix _____ domiciliée à
Sainte-Croix _____ née à
Sainte-Croix, vers Chy Jaccard le deux Mai _____
 _____ mil huit cent quatre vingt trois _____ fille de
Auguste Jaccard, agriculteur à Sainte-Croix et de
Marie Benoîte née Jusrod, décédée _____

Comme témoins : { 1. Albert Chévenay, maître de fabrique à Sainte-Croix
 2. Julien Chevalley, agriculteur à Champstauray

Les publications ont eu lieu à Champstauray et Sainte-Croix
 le vingt avril mil neuf cent dix huit. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le huit Mai mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

1^o Le Certificat de publication

Les époux :

Ernest Chevalley
Rosa Chevalley

Les témoins :

Albert Chévenay
Julien Chevalley

L'officier de l'état civil :

Ch. Narraz

Communiqué aux bureaux de l'état civil de Combremont-le-Grand et de Sainte-Croix. _____

Registre des mariages A.

N^o 9
 Varidel
 et
 Peguiron

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Varidel Jean _____
 Célibataire _____
 Agriculteur _____
 originaire de Charnéaz et de Pralins _____ domicilié à
Niedens-sur-Yvonand _____ né à
Niedens sur Yvonand le seize Avril _____
 _____ mil huit cent quatre vingt treize _____ fils de
Eugène Varidel, agriculteur _____ et de
Lina née Gottraux à Niedens-sur-Yvonand.

2. Peguiron Marie Eugénie _____
 Célibataire _____
 Ménagère _____
 originaire de Cuarny _____ domiciliée à
Chavornay _____ née à
Cuarny _____ le vingt deux février _____
 _____ mil huit cent quatre vingt dix huit _____ fille de
Emile Auguste Peguiron, employé C. f. f. _____ et de
Augustine Gabrielle née Cuillard à Henniez.

Comme témoins :
 1. Peguiron Auguste, employé C. f. f. à Henniez
 2. Augustine Peguiron, ménagère à Henniez.

Les publications ont eu lieu à Yvonand et Cuarny le dix mai
à Charnéaz, Pralins et à Chavornay le onze mai
mil neuf cent dix huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le treize Mai mil neuf cent dix huit.

Pièces déposées :

1^o l'acte de naissance du fiancé
 2^o l'acte de naissance de la fiancée
 3^o la promesse de mariage écrite
 4^o les actes de publication de mariage de Yvonand, Cuarny, Charnéaz, Pralins et de Chavornay.

Communiqué au bureau de l'état civil de Molondin et de Chavornay.

Les époux :

Jean Varidel
Eugène Varidel

Les témoins :

Peguiron Auguste
Augustine Peguiron

L'officier de l'état civil :

Et. Morin

N^o 10
Pitton
 et
Crausaz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pitton Maurice
 Célibataire
 Maréchal
 originaire de Oppens domicilié à
Chavannes-le-Chêne né à
Rorray le Cinq Mai
mil huit cent quatre vingt dix sept fils de
Biât Pitton, Maréchal et de
Eugénie Rosine née Gallandat à Chavannes

2. Crausaz Clémence Louise
 Célibataire
 Méridionale
 originaire de Chavannes sur Moedon domiciliée à
Combremont le Petit née à
Combremont le Petit le Treize Août
mil huit cent quatre vingt dix sept fille de
Ami Crausaz et de
Julie née Gilliard à Combremont le Petit.

Comme témoins :
 1. John François Marrel, Négociant à Yvonand.
 2. Jules Gallandat, Agriculteur à Yvonand.

Les publications ont eu lieu à Chavannes le Chêne le dix Mai
 à Oppens, Combremont le Petit et à Chavannes
sur Moedon le vingt Mai mil neuf cent dix huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le vingt Juin mil neuf cent dix huit.

Pièces déposées :

1^o l'acte de naissance du fiancé
 est inscrit au registre de l'arrondis-
 sement d'Yvonand.
 2^o l'extrait de naissance de la fiancée
 3^o la promesse de mariage écrite
 4. 5. 6. 7. les actes des publications de
 mariage de Chavannes le Chêne
 Oppens, Combremont le Petit et
 de Chavannes sur Moedon.
 Communiqué aux bureaux de l'Etat
 civil de Ursins, Combremont
 et de Moedon.

Les époux :

Maurice Pitton
Clémence Pitton

Les témoins :

John François Marrel
Jules Gallandat

L'officier de l'état civil :

Ch. Marrel

Registre des mariages A.

N^o 11
Schaffroth
 et
Lehmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schaffroth Charles Edouard _____
 veuf de Cavin née Meillard Marie Hortense, _____
Charcutier _____
 originaire de Rothenbach (Sigmund Bern) _____ domicilié à
Wavre, Commune de Chille Wavre, _____ né à
La Ferrière, à la Chaux d'Aballe premier Février _____
 _____ mil huit cent septante _____ fils de
Schaffroth Edouard _____ et de
Elisa Clodie née Grosclaude à Yvonand (Soud),

2. Lehmann Rosa-Emma _____
 célibataire _____
Couturière _____
 originaire de Freimettigen, près Oberdiessbach, Bas domiciliée à
Auwernier _____ née à
Auwernier _____ le premier Avril _____
 _____ mil huit cent soixante et un _____ fille de
Lehmann Samuel, voiturier à Auwernier et de
 feu Maria née Ryser.

Comme témoins : } 1. Samuel Lehmann voiturier à Auwernier
 } 2. Edouard Schaffroth Marchand à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Cornaux et Rothenbach le trois
Juin, à Oberdiessbach et à Auwernier le cing Juin
mil neuf cent dix huit.


Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le vingt neuf Juin mil neuf cent dix
 - huit

Pièces déposées :
Le Certificat de publication

Les époux :
Ch. Schaffroth
Emma Schaffroth

Les témoins :
Samuel Lehmann
Edouard Schaffroth

L'officier de l'état civil :
Et. Muret


Communiqué aux bureaux de l'état
 civil de Cornaux, Rothenbach,
Oberdiessbach et de Auwernier

N° 12
Aigroz
et
Hostettler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Aigroz François Louis _____
célébatrice _____
employé de Crassavey _____
originaire de Combremont-le-Petit _____ domicilié à
Clarens (Châtelard Montreux) _____ né à
Combremont-le-Petit le cinq Mai _____
_____ mil huit cent quatre vingt treize _____ fils de
Alice Aigroz _____ et de

2. Hostettler Antoinette Anna _____
célébatrice _____
couturière _____
originaire de Guggisberg (Berne) _____ domiciliée à
Chavannes-le-Chêne _____ née à
Chavannes-le-Chêne le seize Janvier _____
_____ mil huit cent quatre vingt dix sept fille de
Antoine Frédéric Hostettler _____ et de
Lina Fanny née Boersmand à Chavannes-le-Chêne

Comme témoins : { 1. Antoine Hostettler, charbon à Chavannes-le-Chêne
2. Lina Hostettler, ménagère à Chavannes-le-Chêne

Les publications ont eu lieu au Châtelard le onze Juillet, à
Chavannes-le-Chêne le onze Juillet, à Guggisberg
le douze Juillet et à Combremont-le-Petit le treize
Juillet mil neuf cent dix huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvermond le trois Août mil neuf cent
_____ dix huit

Pièces déposées :

le Certificat de publication

Les époux :

Louis Aigroz
Antoinette Aigroz

Les témoins :

Hostettler Antoine
Lina Hostettler

L'officier de l'état civil :

Ch. Marnet
28

Communiqué au bureau de l'Etat
civil de Montreux, Combremont
le-Grand et de Guggisberg.

Registre des mariages A.

N° 13
Correvon
et
Schlunegger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Correvon Jules
celibataire
agriculteur
originaire de Cuarny (Vaud) domicilié à
la Mauquettaz, (Commune d'Yvonand) né à
la Mauquettaz le vingt deux novembre
mil huit cent quatre vingt deux fils de
Emile Correvon, agriculteur et de
Silina née Bicherraz à la Mauquettaz

2. Schlunegger Anna
celibataire
cuisinière
originaire de Lauterbrunnen (Berne) domiciliée à
Lauterbrunnen née à
Lauterbrunnen le onze février
mil huit cent quatre vingt quinze fille de
Adolf Schlunegger et de
Anna née Allmen, à Lauterbrunnen

Comme témoins :
1. Correvon Ernest, agriculteur à la Mauquettaz.
2. Correvon Rose, ménagère à la Mauquettaz.

Les publications ont eu lieu à Yvonand et Cuarny le vingt neuf août et à Lauterbrunnen le trente un août mil neuf cent dix huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le vingt sept septembre mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :
1. l'extrait de naissance du fiancé
2. l'extrait de naissance de la fiancée
3. les promesses de mariage écrites
4, 5 et 6 les actes de publication de mariage de Yvonand, Cuarny et de Lauterbrunnen

Communiqué au bureau de l'état civil de Lauterbrunnen.

Les époux :

Correvon Jules
Anna Correvon

Les témoins :

Correvon Ernest
Rose Correvon

L'officier de l'état civil :

Et Mame

N° 14
David
 et
Rey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. David Alfred
 célibataire
 employé de fabrique
 originaire de Rueyres et de Vuittelboeuf (Vaud) domicilié à
Yvonand né à
Yvonand le dix huit octobre
 mil huit cent quatre vingt dix fils de
Aimé Alexis David électricien et de
Constance née Bettex à Yvonand

2. Rey Marguerite
 célibataire
 ménagère
 originaire de Forel sur Lucens (Vaud) domiciliée à
Yvonand née à
Chierrens le quinze août
 mil huit cent quatre vingt quinze fille de
Aimé Rey, employé de fabrique et de
Lydie Constance née Mellet à Villargel

Comme témoins :
 1. Aimé David, électricien, à Yvonand
 2. Aimé Rey, employé de fabrique à Villargel.

Les publications ont eu lieu à Yvonand le premier septembre
 et à Rueyres, Vuittelboeuf et Forel sur Lucens le
 trois septembre mil neuf cent dix huit.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le vingt huit septembre mil neuf
 cent dix huit

Pièces déposées :

- 1° l'extrait de naissance du fiancé
- 2° l'extrait de naissance de la fiancée
- 3° la promesse de mariage écrite
- 4, 5, 6 et 7 les actes de publications
 de mariage de Yvonand, Rueyres
Vuittelboeuf et Forel sur Lucens.

Les époux :

David Alfred
Marguerite David

Les témoins :

Aimé David
Aimé Rey

L'officier de l'état civil :

Ch. Nam

Communiqué aux bureaux de l'état
 civil de Frey, Baulmes et de
Lucens.

Registre des mariages A.

N° 15

Fivat

et

Burnand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Fivat William

Célibataire

Agriculteur

originaire de Sassel (Saut) domicilié à

Chavannes-le-Chêne né à

Sassel le douze Mai

mil huit cent quatre vingt dix huit fils de

François Fivat et de

Adèle née Frequate à Sassel

2. Burnand Germaine Adèle

Célibataire

Ménagère

originaire de Celagnens et Biolley-Magnoux domiciliée à

Chavannes-le-Chêne née à

Chavannes-le-Chêne le vingt quatre mars

mil neuf cent fille de

Alfred Fritz Burnand agriculteur et de

Jenny Sophie née Bolomey à Chavannes-le-Chêne

Comme témoins :
1. Henri Durussel, négociant, à Yvonand
2. Alfred Burnand, agriculteur à Chavannes-le-Ch.Les publications ont eu lieu à Chavannes-le-Chêne le trois septembre
à Sassel et Celagnens le quatre septembre, et à Biolley-
Magnoux le cinq septembre mil neuf cent dix huitAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le cinq octobre mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

- 1° l'extrait de naissance du fiancé
- 2° l'extrait de naissance de la fiancée
- 3° le consentement du père de la fiancée mi-
neure.
- 4° la promesse de mariage écrite
- 5, 6, 7, 8 les actes de publications de
mariage de Chavannes-le-Chêne,
Sassel, Celagnens et de Biolley-Magnoux

Communiqué aux bureaux de l'état civil
de Granges, Monthodin et Echallens.

Les époux :

William Fivat
Germaine Fivat

Les témoins :

H. Durussel
Alf. Burnand

L'officier de l'état civil :

Ch. Naret

N° 16
Héritier
 et
Bovay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Héritier Emile Louis
Célibataire
Agriculteur
 originaire de Molondin et Orzens domicilié à
Figuerole rière Cuarny né à
Figuerole rière Cuarny le dix Mars
mil huit cent quatre vingt quatre — fils de
Louis Daniel Héritier, à Figuerole — et de
Jusette née Correvon, décédée

2. Bovay Marie
Célibataire
Ménagère
 originaire de Correvon (Vaud) domiciliée à
Yvermand née à
Yvermand le vingt six Mars
mil huit cent quatre vingt deux — fille de
Jean François dit Jules Bovay — et de
Rosine née Prabin à Yvermand

Comme témoins :
 1. Héli Bovay employé de fabrique à Yverdon
 2. Julie Bovay, ménagère à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Yvermand et Cuarny le quatorze
Octobre à Orzens le quatorze, à Molondin le
quinze et à Correvon le seize Octobre mil neuf cent dix huit

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yvermand le Neuf Novembre mil neuf cent dix huit

Pièces déposées :

1. l'Etat de naissance du fiancé
2. la promesse de mariage écrite
- 3, 4, 5, 6, 7. les actes de publication de mariage de Yvermand, Cuarny, Orzens, Molondin et Correvon.
8. l'acte de naissance de la fiancée est inscrit au registre A de l'arrondissement d'Yvermand.

Communiqué aux bureaux de l'Etat civil de Molondin, Orzens et de Saint-Cierges.

Les époux :

Emile Héritier
Marie Bovay

Les témoins :

Bovay Héli
Julie Bovay.

L'officier de l'état civil :

Ch. M...

*Ku, le 8 Janvier 1919
 le 8 républicain
 Just Bovay*



Registre des mariages A.

No

et

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:~~

1. Le numero seize a la page septante six
précédente est celui de la dernière inscription
faite pendant l'année mil neuf cent dix
originaire de huit. domicilié à

Les deux doubles du présent registre sont né à
Conformes. le

mil cent Le que nous certifions
à Yvonand le 2 Janvier 1919. et de

L'officier de l'état civil

E. Marse



~~originaire de~~ domiciliée à

née à

le

mil cent

fille de

et de

Comme témoins : 1.
2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

N° 1
Brugger
et
Baudin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brugger Edmond Henri _____
veuf de Berthe née Perrin, de le quinze septembre mil
neuf cent dix huit, _____ Macon _____
originaire de Belsberg (Bern) _____ domicilié à
Yvonand _____ né à
Yvonand _____ le vingt huit septembre _____
_____ mil huit cent quatre vingt dix _____ fils de
Frédéric Daniel Brugger à Yvonand _____ et de
Virginie née Gauchat, à Préle (Bern) _____

2. Baudin Berthe _____
Célibataire _____
Ménagère _____
originaire de Autavaux (Freibourg) _____ domiciliée à
Yvonand _____ née à
Châtillon _____ le dix sept janvier _____
_____ mil huit cent quatre vingt deux _____ fille de
Alphonse Baudin domicilié à Cheyras _____ et de
Denise Barbe née Pillonel, décédée _____

Comme témoins : } 1. Auguste Morge, agriculteur à Yvonand
2. Emile Häni, cafetier à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Yvonand le vingt un janvier
à Belp le vingt deux janvier, et à Autavaux
le vingt trois janvier mil neuf cent dix neuf. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés, légalement unis par le mariage.

à Yvonand le dix sept janvier mil neuf cent
dix neuf. _____

Pièces déposées :
1. l'acte de naissance des fiancés
est inscrit au registre de l'acte
de mariage de Yvonand le 21
2. l'acte de décès de la défunte femme
de fiancé : _____
3. l'acte de naissance de la fiancée
4. 5 et 6 les actes de publications
de mariage de Yvonand, Belsberg
et Autavaux. _____
Communiqué au bureau de l'Etat
civil de Belp et de Autavaux.

Les époux :
Brugger Edmond H.
Brugger Berthe

Les témoins :
Morge Auguste
Emile Häni

L'officier de l'état civil :
Ch. Maur
20

Registre des mariages A.

N° 2
Reusser
et
Bourgeois

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Reusser Alfred
célibataire
agriculteur
originaire de Aeschlen (Besse) domicilié à
Cuarny né à
Leuzigen le vingt neuf Janvier
mil huit cent quatre vingt douze fils de
Elise Reusser, ménagère à Koppigen et de

2. Bourgeois Susanne
célibataire
Ménagère
originaire de Ballaigues (Vaud) domiciliée à
Gressy née à
Trabins le vingt juillet
mil huit cent quatre vingt dix huit fille de
Emile Edouard Bourgeois et de
Aline Henriette nie Zoller, à Gressy

Comme témoins :
1. Roullier Constant agriculteur à Cuarny
2. Bourgeois Henriette à Gressy

Les publications ont eu lieu à Oberdiessbach, Ballaigues et Cuarny
le premier février, et à Gressy le trois février
mil neuf cent dix neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le vingt sept février mil neuf
cent dix neuf.

Pièces déposées :

- 1^o l'acte de naissance du fiancé
- 2^o l'acte de naissance de la fiancée
- 3^o la promesse de mariage écrite
- 4^o 5^o 6^o et 7^o les actes de publication de mariage de Oberdiessbach, Ballaigues, Cuarny et de Gressy.

Communiqué au bureau de l'état civil de Oberdiessbach, Ballaigues et de Belmont.

Les époux :

Alfred Reusser.

Susanne Reusser.

Les témoins :

Roullier Constant

Bourgeois Henriette

L'officier de l'état civil :

Ch. Hauser

N° 3
Cuagnier
 et
Piot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cuagnier, Alfred
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Yvonand domicilié à
Yvonand né à
Yvonand le douze Novembre
 mil-huit cent quatre vingt huit fils de
Louis Cuagnier, garde forestier et de
Rosina née Rentsch, à Yvonand

2. Piot, Lina
 célibataire
 ménagère
 originaire de Pailly domiciliée à
Giez sur Grandson née à
Valègres-sous-Montagny le onze juillet
 mil huit cent quatre vingt quinze fille de
François Piot, décédé et de
Lina née Fausel, à Giez sur Grandson

Comme témoins :
 1. Louis Cuagnier, garde forestier à Yvonand
 2. René Genillod, agriculteur à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Giez et Yvonand le cinq février,
 et à Pailly le six février mil neuf cent dix
 neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le treize Mars mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :

1. l'acte de naissance du fiancé
 est inscrit au registre A des nais-
 sances de l'arrondissement de
Yvonand.
 2. l'Extrait de naissance de la
 fiancée, 3. la promesse de
 mariage écrite.
 4, 5 et 6, les actes de publication
 de mariage de Giez, Yvonand et Pailly
 Communiqué au bureau de l'état
 civil de Yverrens et de Grandson.

Les époux :

Alfred Cuagnier.
Lina Cuagnier.

Les témoins :

Louis Cuagnier,
René Genillod,

L'officier de l'état civil :

H. Havel

Registre des mariages A.

N^o 4
Payot
et
Schneider

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Payot Alfred Frédéric Emile
Célibataire
Commerçant

originaire de Corcelles-près Concise (Vaud) domicilié à
Yvonand né à

Yvonand le vingt six janvier
mil huit cent quatre vingt treize fils de
Frédéric Payot, agriculteur et de
Jeanne Fanny Rosalie née Killeit à Yvonand

2. Schneider Marguerite Bertha
Célibataire

originaire de Magden, (Canton d'Argovie) domiciliée à
Bienne née à

Bienne le dix juin
mil huit cent quatre vingt seize fille de
Schneider Julien Auguste et de
Constance Bertha née Montandon, à Bienne

Comme témoins :
1. Frédéric Payot, Syndic, à Yvonand
2. Edouard Payot, rentier, à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Yvonand, Corcelles sur Concise
et Bienne le huit Mars et à Magden le neuf Mars
mil neuf cent dix neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le quatre avril mil neuf cent-
dix neuf.

Pièces déposées :

1. l'extract de naissance du fiancé
2. l'extract de naissance de la fiancée
3. la promesse de mariage écrite
4, 5, 6 et 7. Les Actes de publication
de mariage de Yvonand, Corcelles-
près Concise, Bienne et de Magden.

Les époux :

A. Payot
M. Payot

Les témoins :

F. Payot
Edouard Payot

L'officier de l'état civil :

L. M...

Communiqué au bureau de l'Etat
civil de Concise, Magden
et de Bienne

Par jugement du Tribunal
du District de Lausanne
rendu en date du 17 février 1936
déclaré définitif et exécutoire
le 16 mars 1936.
Le mariage inscrit ci-contre
a été dissous par le divorce
Inscrit le 20 mars 1936
Commissariat au Département
de Justice et Police

No 5
Bovay
 et
Duport

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovay John
 Célibataire
 Agriculteur
 originaire de Correvon domicilié à
Yvonand né à
Yvonand le vingt huit juillet
 mil huit cent quatre vingt trois — fils de
Jean François dit Jules Bovay, agriculteur et de
Rosine née Pralins à Yvonand

2. Duport Marie Louise
 Célibataire
 Méridienne
 originaire de Pully, (Canton de Vaud) domiciliée à
Pully née à
Pully, à la Pécaudetta le trente avril
 mil huit cent quatre vingt quinze — fille de
Jules David Victor Duport, décédé et de
Elisa Augusta née Lavanchy à Pully

Comme témoins :
 1. Bovay Héli, employé de fabrique à Yvonand
 2. Duport Léon, agriculteur à Pully

Les publications ont eu lieu à Yvonand le vingt huit mars
 à Pully le vingt neuf mars et à Correvon le trente
un mars mil neuf cent dix neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le trois mai mil neuf cent dix
neuf

Pièces déposées :

1. l'acte de naissance du fiancé est inscrit au registre de l'état civil de Yvonand.
2. l'extrait de naissance de la fiancée
3. la promesse de mariage écrite
4. 5. 6. les actes de publication de mariage de Yvonand Pully et de Correvon.

Les époux :

John Bovay
Marie Louise Bovay

Les témoins :

Bovay Héli
Duport Léon

L'officier de l'état civil :

H. Merre

Communiqué au bureau de l'état civil de St-Cierges et de Pully

Registre des mariages A.

N° 6

Gallandat

et
Gudit

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gallandat Henri Octave

Célibataire

Agriculteur

originaire de Rovray (Saud) domicilié à

Rovray né à

Rovray le six Octobre

mil huit cent quatre vingt dix sept fils de

Jean Louis Alexis Gallandat et de

Olga Rosa née Chambaz à Rovray

2. Gudit Aimée Emilie

Célibataire

originaire de Arissoules (Saud) domiciliée à

Arissoules née à

Arissoules le vingt cinq Juin

mil huit cent quatre vingt seize fille de

Constant Charles Gudit, agriculteur et de

Isaline née Courbisier à Arissoules

Comme témoins : 1. Aimé Viquerat hôtelier à Yvonand

2. John Gallandat agriculteur à Rovray

Les publications ont eu lieu à Rovray et à Arissoules le
dix avril mil neuf cent dix neuf.Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.à Yvonand le dix Mai mil neuf cent dix
-neuf

Pièces déposées :

1. Les Actes de naissance des fiancés
sont inscrits au registre N° 401 III
pages 16 et 17 de l'arrondissement
d'Yvonand.2. Les Actes de publication de
Mariage de Rovray et Arissoules
4. La promesse de mariage écrite.

Communiqué

Les époux :

Gallandat Henri
Gallandat Emilie.

Les témoins :

Aimé Viquerat
John Gallandat

L'officier de l'état civil :

Ch. Maud

N° 7
Chevalley
et
Chevalley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley Jules Henri
Célibataire
Agriculteur

originaire de Champstouray (Soud) domicilié à
Chavannes-le-Chêne né à

Denezey le cinq juin

mil huit cent quatre vingt neuf - fils de
Justin Alphonse Chevalley, à Chavannes-le-Chêne et de
Eugénie née Chevalley décédée

2. Chevalley Alice Mathilde
Célibataire
Ménagère

originaire de Champstouray Soud domiciliée à
Champstouray née à

Champstouray le vingt un septembre

mil huit cent quatre vingt quatorze fille de
Paul Chevalley et de
Marie née Laurent à Champstouray

Comme témoins :
1. Alfred Grivel sous Chef de Gare à Yvonand
2. Georges Guillet, hôtelier à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Chavannes-le-Chêne le quinze
Mai, et à Champstouray le dix neuf Mai mil
neuf cent dix neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le six juin mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :

- 1. l'extrait de naissance du fiancé
- 2. l'extrait de naissance de la fiancée
- 3. la promesse de mariage écrite
- 4. les actes de publication de mariage de Chavannes-le-Chêne et de Champstouray.

Les époux :

Chevalley Jules Henri
Chevalley Alice

Les témoins :

Grivel
Guillet

L'officier de l'état civil :

E. Nery

Communiqué au bureau de l'Etat
civil de Comblémont-le-Grand.

Registre des mariages A.

N^o 8
Bioley
 et
Curchod

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bioley Jean Emile _____
 célibataire _____
 Agriculteur _____
 originaire de Ecuvillens (Fribourg) _____ domicilié à
la Mauquettaz rive d'Yvonand _____ né à
Montagny-les-Monts le vingt quatre Mai _____
mil huit cent quatre vingt onze _____ fils de
Laurent Bioley, agriculteur _____ et de
Marie Cécilia Bugnon à Denezy. _____

2. Curchod Alice Louisa _____
 célibataire _____
 Ménagère _____
 originaire de Dommarin s. Montaubion - Chardonnay domiciliée à
Mezery _____ née à
Forel sur Lucens le six Août _____
mil huit cent quatre vingt dix neuf _____ fille de
Jules Curchod, agriculteur _____ et de
Lucie née Pidoux à Mezery. _____

Comme témoins : { 1. Pierre Philot, menuisier à Yvonand
 2. Edith Gottsawk, couturière à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Yvonand et Dommarin le vingt quatre Juin, à Ecuvillens le vingt cinq et à Montaubion-Chardonnay et Mezery le vingt six Juin mil neuf cent dix
 - neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le onze Juillet mil neuf cent dix neuf

Pièces déposées :

1^o l'extrait de naissance du fiancé
 2^o l'extrait de naissance de la fiancée
 3^o le consentement du père de la fiancée
mineure _____
 4^o la promesse de mariage
 5^o 6^o 7^o 8^o les actes de publication
 de mariage désignés ci-dessus.

Communiqué au bureau de l'état civil de
Botterens, Ecuvillens, St-Cerges et de
Molondin. _____

Les époux :

Emile Bioley
Alice Bioley.

Les témoins :

Pierre Philot.
Edith Gottsawk

L'officier de l'état civil :

Et. Mars

N° 9
Chevalley
et
Mermoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley William Henri _____
célibataire _____
agriculteur _____
originaire de Champtauray _____ domicilié à
Champtauray _____ né à
Champtauray _____ le cinq octobre _____
_____ mil huit cent quatre vingt onze _____ fils de
Paul Chevalley, agriculteur _____ et de
Marie née Laurent, les deux à Champtauray

2. Mermoud Clara Hélène _____
célibataire _____
Ménagère _____
originaire de Poliez-le-Grand _____ domiciliée à
Creytorrens _____ née à
Creytorrens _____ le vingt quatre septembre _____
_____ mil huit cent quatre vingt dix _____ fille de
Constant Emile Mermoud, agriculteur et de
Aline née Mermoud, les deux à Creytorrens

Comme témoins : { 1. Henri Mermoud, agriculteur à Creytorrens
2. Henri Chevalley agriculteur à Champtauray

Les publications ont eu lieu à Champtauray et à Creytorrens
le vingt sept juin et à Poliez-le-Grand le
vingt huit juin mil neuf cent dix neuf. —

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yverland le douze juillet mil neuf cent
dix neuf. _____

Pièces déposées :

1° Le certificat de publication
de mariage. _____

Les époux :

William Chevalley
Clara Chevalley

Les témoins :

H. Mermoud
H. Chevalley

L'officier de l'état civil :

H. Mermoud

Communiqué au bureau de l'Etat
civil de Bottens et de Combremont
le Grand _____

Registre des mariages A.

N° 10

Michoud

et

Gallandat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michoud, Charles Denis _____
célibataire _____

agriculteur _____

originaire de Chavannes-le-Chêne _____ domicilié àChavannes-le-Chêne _____ né àChavannes-le-Chêne — le dix neuf Février _____

_____ mil huit cent quatre vingt quatorze _____ fils de

Henri Michoud, agriculteur _____ et deAline Emma nie Better _____2. Gallandat, Clémence Alice _____
célibataire _____originaire de Rorray _____ domiciliée àRorray _____ née àRorray _____ le vingt quatre Juin _____

_____ mil huit cent quatre vingt quatorze _____ fille de

Constant Gallandat agriculteur _____ et deMarie Alice nie Gallandat _____Comme témoins : } 1. Louis Duc agriculteur à Brit _____2. Alois Jaquier agriculteur à Rorray _____Les publications ont eu lieu à Chavannes-le-Chêne et à Rorray

le quatorze Juillet mil neuf cent dix neuf _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le deux Août mil neuf cent dix neuf _____

Pièces déposées :

Les actes de naissance des fiancés
sont inscrits dans le registre des
naissances de l'arrondissement
de l'Etat civil d'Yvonand.
La promesse de mariage
et les actes de publication
de mariage de Chavannes-le-
Chêne et de Rorray.

Communiqué

Les époux :

Michoud Charles :Michoud Clémence

Les témoins :

L. DucA. Jaquier

L'officier de l'état civil :

Ch. Maud

N° 11
Correvon
 et
Ballif

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Correvon Emile _____
 Célibataire _____
 Agriculteur _____
 originaire de Cuarny, Saud, _____ domicilié à _____
Cuarny _____ né à _____
Cuarny _____ le quatre Novembre _____
 mil huit cent quatre vingt quatre _____ fils de
Georges Correvon, agriculteur à Cuarny _____ et de
Emma née Pabud, décédée. _____

2. Ballif Louise _____
 Célibataire _____
 Ménagère _____
 originaire de Lucens, Combremont-le-Grand et Hémigny _____ domiciliée à _____
Cuarny _____ née à _____
Cuarny _____ le dix Août _____
 mil huit cent quatre vingt quinze _____ fille de
Henri Ballif, décédé, _____ et de
Nancy née Pegivroz à Cuarny. _____

Comme témoins : { 1. G. Bécherray agriculteur à Cuarny
 2. V. Bécherray Ménagère à Cuarny

Les publications ont eu lieu à Cuarny et Lucens le vingt neuf
juillet, et à Combremont-le-Grand et Hémigny, le
vingt juillet mil neuf cent dix neuf. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le vingt trois Août mil neuf
cent dix neuf.

Pièces déposées :

1° les Actes de naissances
 des époux sont inscrits au
 registre des naissances de
 l'arrondissement d'Yvonand
 2° la promesse de mariage
 3:4:5 et 6, les Actes de publication
 de mariage de Cuarny, Lucens
Combremont-le-Grand et Hémigny

Communiqué aux bureaux de l'état civil
 de Lucens, Combremont-le-Grand et
de Granges.

Les époux :

Emile Correvon
Louise Correvon

Les témoins :

G. Bécherray
V. Bécherray

L'officier de l'état civil :

H. Mares
20

Registre des mariages A.

N^o 12
Bécherray
et
Gondoux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bécherray John
Célibataire
Agriculteur
originaire de Cuarny (Sud) domicilié à
Cuarny né à
Cuarny le treize Juin
mil huit cent quatre vingt six fils de
Jules Bécherray à Cuarny et de
Leonie nie Roulier, décédée

2. Gondoux Florence
Célibataire
Ménagère
originaire de Cuarny domiciliée à
Cuarny née à
Cuarny le dix huit Février
mil huit cent quatre vingt six fille de
Gondoux Constant agriculteur et de
Alice nie Bettex à Cuarny

Comme témoins : } 1. Jules Gondoux agriculteur à Cuarny
2. Escar Michoud agriculteur à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Cuarny le quatre août
mil neuf cent dix neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yvonand le treize août mil neuf cent
dix neuf.

Pièces déposées :

Les actes de naissances des fiancés sont inscrits dans les registres des naissances de l'arrondissement de l'état civil de Yvonand.
La promesse de mariage écrite
Le acte de publication de mariage de Cuarny.

Communiqué

Les époux :

Bécherray John
Bécherray Florence.

Les témoins :

Gondoux Jules
Escar Michoud.

L'officier de l'état civil :

Ch. Masset
20

N° 13
Breux
et
Gudet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Breux Charles Alfred
Célibataire
Agriculteur
originaire de Chavannes-le-Chêne (Vaud) domicilié à
Chavannes-le-Chêne né à
Chavannes-le-Chêne le dix avril
mil huit cent quatre vingt dix sept fils de
Charles Breux décédé et de
Léa née Michoud à Chavannes-le-Chêne

2. Gudet Marguerite Olive
Célibataire

originaire de Arissoules (Vaud) domiciliée à
Arissoules née à
Arissoules le vingt trois juillet
mil huit cent quatre vingt seize - fille de
Jules Daniel Gudet, Agriculteur et de
Adèle née Pichet, à Arissoules.

Comme témoins :
1. Gallandat Maurice Agriculteur à Arissoules
2. Gudet Victor, Agriculteur à Arissoules

Les publications ont eu lieu à Chavannes-le-Chêne et à
Arissoules, le vingt neuf août mil neuf
cent dix neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvernaud, le douze septembre mil neuf
cent dix neuf.

Pièces déposées :

- 1° les actes de naissance des fiancés sont inscrits au registre A des naissances de l'arrondissement de l'état civil d'Yvernaud.
- 2° la promesse de mariage
- 3 et 4 les actes de publications de mariage de Chavannes-le-Chêne et Arissoules.

Communiqué

Les époux :

Alfred Breux
Olive Breux

Les témoins :

Gallandat Maurice
Gudet Victor

L'officier de l'état civil :

Ch. Moras

Registre des mariages A.

N° 14
Phillot
et
Gottaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Phillot Pierre François
Célibataire
Meneur
originaire de Villarsgiroud et Orsonens (Fribourg) domicilié à
Yvonand né à
Autigny le vingt six Mars
mil huit cent quatre vingt treize fils de
Joseph Antonin Phillot, menuisier et de
Marie Laurentine Vulgo Euphrasine née Gobet.

2. Gottaux Edith Eugénie
Célibataire
Couturière
originaire de Chavannes-le-Chêne (Vaud) domiciliée à
Yvonand née à
Yvonand le vingt Janvier
mil huit cent quatre vingt dix sept fille de
Léa Célina née Gottaux Ménagère à Ouchy et de

Comme témoins :
1. Henri Durussel, négociant à Yvonand
2. Georges Guillet hôtelier à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Chavannes-le-Chêne et Yvonand
le vingt six août, à Villarsgiroud et à Orsonens le
vingt huit août mil neuf cent dix neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le treize septembre mil neuf
cent dix neuf.

Pièces déposées :

1. l'extrait de naissance du fiancé
et acte de naissance de la fiancée
est inscrit dans le registre A des
naissances de l'arrondissement de
Yvonand
2. la promesse de mariage
3. les actes de publications de
Chavannes, Yvonand Villarsgiroud
et Orsonens
Communiqué au bureau de l'état
civil de Orsonens.

Les époux :

Pierre Philot
Edith Philot

Les témoins :

Hri Durussel
Gy Guillet

L'officier de l'état civil :

H. Marny

Registre des mariages A.

N° 16

Perret

et

Durussel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perret René _____
 célibataire _____
 caissier _____
 originaire de La Sagne (Neuchâtel), _____ domicilié à
 Collonges, Vallais, _____ né à
 Cravers, rue de la Promenade le quatorze août _____
 _____ mil huit cent quatre vingt treize _____ fils de
 Perret Fritz, décédé _____ et de
 Berth Fanny, à Nuvernier _____

2. Durussel Octavie Marguerite _____
 célibataire _____
 négociante _____
 originaire de Saignes (Val de Saône), _____ domiciliée à
 Yvonand _____ née à
 Yvonand _____ le douze juin _____
 _____ mil huit cent quatre vingt quinze _____ fille de
 Durussel Henri à Yvonand _____ et de
 Louisa Fanny née Roulier, décédée _____

Comme témoins : } 1. Henri Durussel, négociant à Yvonand. _____
 } 2. Paul Durussel, instituteur _____

Les publications ont eu lieu à La Sagne le vingt cinq septembre
 à Yvonand le vingt cinq septembre à Collonges le vingt trois
 septembre et à Saignes le vingt quatre septembre mil
 neuf cent dix neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le vingt octobre mil neuf cent
 dix neuf. _____

Pièces déposées :

1. Le certificat de publicati-
 on. _____

Les époux :

Dans' _____
 Octavie Perret

Les témoins :

Hri Durussel
 J. Frenzel.

L'officier de l'état civil :

E. M. _____

Communiqué au Bureau de l'Etat civil
 de Centre Rhone, La Sagne et de
 Villarsel. _____

N° 17
Lambert
et
Marbot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lambert Joseph Antoine _____
agriculteur _____
veuf de Rosa Berthe née Weingart dès le 14 Octobre 1917.
originaire de Châtillon (Fribourg) _____ domicilié à
Yvonand _____ né à
Châtillon _____ le vingt deux juillet _____
_____ mil huit cent septante quatre _____ fils de
Christophe Lambert _____ et de
Anna née Vichet, les deux décédés. _____

2. Marbot Frieda _____
Célibataire _____
Ménagère _____
originaire de Buiswil (Berne) _____ domiciliée à
Payerne _____ née à
Didingen _____ le trente juin _____
_____ mil huit cent norante cinq _____ fille de
Frédéric Marbot, agriculteur _____ et de
Rosa Madeleine, née Meister à Ygelle-la-Motte.

Comme témoins : } 1. Frédéric Marbot, agriculteur à Ygelle-la-Motte
2. Magdalena Weingart, ménagère à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Yvonand le six octobre à
Payerne et Melchessau le sept octobre et à Châtillon
le huit octobre mil neuf cent dix neuf. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le vingt cinq octobre mil neuf
cent dix neuf. _____

Pièces déposées :

- 1. l'extrait du 1^{er} mariage du fiancé
- 2. l'acte de décès de sa 1^{re} épouse, inscrit
au registre des décès d'Yvonand
- 3. l'extrait de naissance de la fiancée
- 4. la promesse de mariage écrite
- 5. 6. 7. 8. les actes de publication de
mariage de Châtillon, Melchessau,
Payerne et Yvonand. _____

Communiqué par bureau de l'état civil
de Payerne, Melchessau et de
Châtillon. _____

Les époux :

Lambert Joseph
Lambert Frieda

Les témoins :

Marbot Frédéric
Weingart Magdalena

L'officier de l'état civil :

Ch. M...
20

Registre des mariages A.

N° 18
Rouillier
et
Saugy

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rouillier, Aimé Jules
célibataire
vannier
originaire de Villars-Epeney domicilié à
Chavannes-le-Chêne né à
Yvonand (la Saignette) le quatre janvier
mil huit cent quatre vingt cinq fils de
Julie Rouillier, décédée. et de

2. Saugy née Paula, Marie Louise
veuve de Louis Saugy, dès le neuf octobre mil neuf cent six
ménagère
originaire de Rougemont et Chavannes-le-Chêne domiciliée à
Chavannes-le-Chêne née à
Chavannes-le-Chêne le six mai
mil huit cent septante six fille de
Jean Christophe Paula et de
Adèle née Gottraux les deux décédés.

Comme témoins :
1. Henri Durussel, négociant à Yvonand
2. Constant Vornex, concierge du temple à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Chavannes-le-Chêne et Villars-Epeney le treize octobre et à Rougemont le quatorze octobre mil neuf cent dix neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le trente octobre mil neuf cent dix neuf.

Pièces déposées :

1. l'acte de naissance du fiancé qui est inscrit au registre A de l'arrondissement d'Yvonand
2. l'acte de naissance de la fiancée est inscrit au registre des naissances de l'arrondissement d'Yvonand
3. l'acte de décès de Louis Saugy, premier mari de la fiancée. 4. le prononcé de mariage écrit et les actes de publication de Chavannes-le-Chêne, Villars-Epeney et Rougemont
au bureau de l'état civil de Rougemont.

Les époux :

Aimé Rouillier
Marie Rouillier

Les témoins :

Henri Durussel
Constant Vornex

L'officier de l'état civil :

Ch. Mares

N^o 19
Burdet
 et
Besson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burdet Jules
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Orzens et Ursins domicilié à
Cuarny né à
Cuarny le deux avril
 mil huit cent quatre vingt dix — fils de
Constant Charles Burdet, agriculteur et de
Justine née Correvon à Cuarny

2. Besson Clara Alice
 célibataire
 Ménagère
 originaire de Cronay (Soud) domiciliée à
Cronay née à
Cronay le vingt six octobre
 mil huit cent quatre vingt treize — fille de
Henri Besson et de
Marianne née Correvon, diocés

Comme témoins :
 1. Henri Durussel, négociant à Yvonand
 2. Julien Burdet, agriculteur à Cuarny

Les publications ont eu lieu à Cuarny et Ursins le quatre novembre
et à Orzens et Cronay le quatre novembre mil neuf
cent dix neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le vingt deux novembre mil neuf
 cent dix neuf.

Pièces déposées :

1. l'acte de naissance du fiancé est inscrit au registre de l'arrondissement d'Yvonand.
2. l'acte de naissance de la fiancée
3. la promesse de mariage écrite
4. les actes de publication de mariage de Cuarny, Orzens, Ursins et Cronay.

Communiqué aux bureaux de l'état civil de Ursins et de Molondin

Les époux :

Burdet Jules
Alice Burdet

Les témoins :

M^{re} Durussel
Burdet Julien

L'officier de l'état civil :

H. Marre

Registre des mariages A.

N° 20

Chevalley
et
Centlivres

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley Hector _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Champstouray (Sant) _____ domicilié à
Pomy _____ né à
Champstouray _____ le vingt six _____
mil huit cent quatre vingt deux _____ fils de
Jacob Gabriel Chevalley _____ et de
Julie née Cosandey, décédée. _____

2. Centlivres Lucie _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Chavannes-le-Chêne (Sant) _____ domiciliée à
Pomy _____ née à
Pomy _____ le quatorze _____
mil huit cent quatre vingt six _____ fille de
Jean Frédéric Centlivres _____ et de
Marie née Mielville, décédée _____

Comme témoins : { 1. Julien Centlivres, agriculteur à Pomy.
 2. Lina Centlivres, ménagère à Pomy.

Les publications ont eu lieu à Pomy le quinze Novembre, à
Chavannes-le-Chêne et à Champstouray le dix sept
Novembre mil neuf cent dix neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le six Décembre mil neuf cent
dix neuf.

Pièces déposées :

Le Certificat de publication
(autorisation de célébrer le mariage)

Les époux :

Chevalley Hector
Lucie Chevalley.

Les témoins :

Justin Centlivres
Lina Centlivres

Communiqué aux bureaux de l'état civil
 de Ursins et de Combremont
 - le Grand.

L'officier de l'état civil :

Ch. Mares
[Signature]

N^o 21
Hofer
 et
Viquerat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hofer Alfred
 célibataire
 lapidaire
 originaire de Schüpfen (Berne) domicilié à
Roray né à
Prattzenbors Commun. de Ferribalm le cinq février
mil neuf cent fils de
Hofer Alfred et de
Elise née Brüner à Roray

2. Viquerat Ida
 célibataire
 lapidaire
 originaire de Combremont-le-Grand domiciliée à
Roray née à
Roray le vingt sept septembre
mil huit cent quatre vingt onze fille de
Emile Viquerat et de
Marie née Chevalley, à Roray

Comme témoins :
 1. Henri Durssel, négociant à Yvonand
 2. Hermann Wiedmer, boulanger à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Schüpfen et Roray le dix
décembre, et à Combremont-le-Grand le onze
décembre mil neuf cent dix neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le vingt dix décembre mil neuf
cent dix neuf.

Pièces déposées :

1. l'extrait de naissance du fiancé
2. l'extrait de naissance de la fiancée
3. le consentement du père du fiancé mineur
4. la promesse de mariage
5. 6. 7. les actes de publications de mariage de Schüpfen, Roray et Combremont-le-Grand

Communiqué aux bureaux de l'état civil de Schüpfen et de Combremont-le-Grand.

Les époux :

Alfred Hofer
Ida Hofer

Les témoins :

Henri Durssel
H. Wiedmer

L'officier de l'état civil :

Ch. Manal

Registre des mariages A.

N°

et

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:~~

1. Le numero vingt un, a la page nonante huit précédente est celui de la dernière inscription faite pendant l'année mil neuf cent dix neuf, ~~originaires de~~ Les deux doubles du présent registre domiciliés à sont conformes, ce que nous certifions. — né à a Yvonand le 2 janvier 1920.

— mil — cent — l'officier de l'état civil de — et de —
E. Muret



2.

~~originaires de~~

~~domiciliés à~~

~~nés à~~

~~le~~

~~mil cent~~

~~fille de~~

~~et de~~

Comme témoins : } 1.
2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Vu, le 8 Janvier 1920
Le Préfet
Auguste Brun



N^o 1
Saugy
et
Perrot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Saugy John
divorcé de Boulay Octavie, dès le 1^{er} Décembre mil neuf cent dix sept
maçon

originaire de Chavannes-le-Chêne, Rougemont et Marnand domicilié à
Chavannes-le-Chêne né à
Chavannes-le-Chêne le vingt un juin
mil huit cent quatre vingt dix fils de
Emile Saugy, agriculteur et de
Adèle Assilie née Rey, à Chavannes-le-Chêne

2. Perrot Augustine Virginie
célibataire
couturière

originaire de France domiciliée à
Chavannes-le-Chêne née à
Paris, Boulevard de Reuilly 37^e dix neuf août
mil huit cent quatre vingt cinq fille de
Alexis Eugène Perrot et de
Augustine Louise Royer à Paris

Comme témoins :
1. Ernest Perrot, maçon à Chavannes-le-Chêne
2. Emma Perrot, ménagère à Chavannes-le-Chêne

Les publications ont eu lieu à Chavannes-le-Chêne et à Rougemont
le onze décembre, à Marnand le douze, et à Paris le vingt
quatre décembre mil neuf cent dix neuf.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yverland le dix sept janvier mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

- 1. les extraits de naissance des fiancés,
 - 2. le certificat de domicile de la fiancée
 - 3. le certificat de nationalité de la fiancée
 - 4. le certificat de capacité de la fiancée
 - 5. les actes de publication de mariage de Chavannes-le-Chêne, Rougemont Marnand et de Paris.
 - 6. l'autorisation du Conseil d'Etat du Canton de Vaud, de publier le mariage.
- Communiqué aux bureaux de l'état civil de Rougemont et de Granges Marnand et à la Chancellerie de l'Etat à Lausanne.

Les époux :

J. Saugy
Augustine Perrot

Les témoins :

Perrot Ernest
Emma Perrot

L'officier de l'état civil :

H. Marnand

Registre des mariages A.

N° 2.

Nobs

et

Dicastel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nobs, Jules Louis Michel
 célibataire
 ferblantier
 originaire de Seedorf (Berna) domicilié à
 Yvonand né à
 Maudon, S^t Bernard 26^e le cinq juin
 mil huit cent quatre vingt dix sept fils de
 Louis Michel Nobs, ferblantier et de
 Céline née Baud, à Baulmes

2. Dicastel Blanche Eugénie
 célibataire
 ménagère
 originaire de Lutry et Cully (Vaud) domiciliée à
 Yvonand née à
 Etay le deux février
 mil huit cent quatre vingt dix sept fille de
 Jules Henri Dicastel, décédé et de
 Nancy Charlotte née Gallandat à Yvonand

Comme témoins :
 1. Emile Nobs employé à S^t Croix
 2. Henri Dicastel gendarme à Neuchâtel

Les publications ont eu lieu à Yvonand le six février, à Seedorf,
 et Lutry le sept février, et à Cully le huit février
 mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le vingt six février mil neuf cent
 vingt.

Pièces déposées :

1. l'extrait de naissance du fiancé
 2. l'extrait de naissance de la fiancée
 3. la promesse de mariage écrite
 4, 5, 6 et 7. les actes de publication
 de mariage de Yvonand, Seedorf,
 Lutry et Cully.

Les époux :

Jules Nobs
 Blanche Nobs

Les témoins :

E. Nobs
 Henri Dicastel

L'officier de l'état civil :

H. Marny

Communiqué au bureau de l'état civil
 de Seedorf, Lutry et Cully.

N^o 3
Vallon
 et
Gudat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vallon Arnold
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Molondin domicilié à
Molondin né à
Molondin le sept janvier
 mil huit cent quatre vingt onze fils de
Héli Vallon agriculteur et de
Céline née Crognuz à Molondin

2. Gudat Berthe Alice
 célibataire

originaire de Arissoules domiciliée à
Arissoules née à
Arissoules le dix huit mai
 mil huit cent quatre vingt neuf fille de
Constant Charles Gudat, agriculteur et de
Isaline née Courvoisier à Arissoules.

Comme témoins :
 1. William Vallon à Molondin, agriculteur
 2. Alois Gudat négociant à Yverdon.

Les publications ont eu lieu à Molondin et à Arissoules
 le vingt huit février mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yverdon le vingt sept Mars mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

1^o Le Certificat de publication

Communiqué au bureau de l'état civil de Molondin.

Les époux :

Arnold Vallon
Berthe Vallon

Les témoins :

W. Vallon
A. Gudat

L'officier de l'état civil :

C. H. H. H.

Registre des mariages A.

N^o 4
Baumann
et
Gondoux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baumann Robert
Célibataire
Agriculteur
originaire de Uetendorf (Basse) domicilié à
Quarney né à
Bronay le quatre juillet
mil huit cent quatre vingt seize fils de
Frédéric Baumann, agriculteur et de
Elisabeth née Andrieu, à Bronay

2. Gondoux Thérèse
Célibataire
Ménagère
originaire de Quarney (Haut) domiciliée à
Quarney née à
Quarney le trois septembre
mil neuf cent fille de
Edouard Gondoux, agriculteur et de
Louisa Rosine née Baudin à Quarney

Comme témoins :
1. Gondoux Louis agriculteur à Quarney
2. Gondoux Emma ménagère à Quarney

Les publications ont eu lieu à Quarney le huit mars et à
Chierachern le neuf mars mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Prorand le vingt sept mars mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

1. l'extrait de naissance du fiancé
2. l'extrait de naissance de la fiancée
3. le consentement du père de la fiancée
4. la promesse de mariage
5 et 6 les actes de publication de
mariage de Quarney et de Chierachern.

Communiqué au bureau de l'état civil
de Chierachern.

Les époux :

Baumann Robert
Baumann Thérèse

Les témoins :

Gondoux Louis
Gondoux Emma

L'officier de l'état civil :

Ch. Mauer

N^o 5
Gottraux
 et
Michoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gottraux Marcel Henri Louis
 célibataire
 négociant

originaire de Chavannes-le-Chêne domicilié à
Chavannes-le-Chêne né à
Chavannes-le-Chêne le vingt huit juin
 mil huit cent quatre vingt onze fils de
Lucien Gottraux, décédé et de
Marie Lydie née Rosset, décédée.

2. Michoud Magdeleine Elisabeth Céline
 célibataire
 ménagère

originaire de Chavannes-le-Chêne domiciliée à
Chavannes-le-Chêne née à
Chavannes-le-Chêne le quatorze Novembre
 mil huit cent quatre vingt quatorze fille de
Jules Michoud, décédé et de
Eugénie Adèle née Coffey à Chavannes-le-Chêne

Comme témoins :
 1. Jules Michoud à Chavannes le Chêne
 2. Georges Michoud à Chavannes le Chêne

Les publications ont eu lieu à Chavannes-le-Chêne le dix neuf
 Mars mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yverand le sept avril mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

1. Les actes de naissance des fiancés sont inscrits au registre des naissances de l'arrondissement de l'état civil de Yverand
 2. La promesse de mariage
 3. L'acte de publication de mariage de Chavannes le Chêne

Communiqué

Les époux :

Marcel Gottraux
Magdeleine Gottraux

Les témoins :

J. Michoud
G. Michoud

L'officier de l'état civil :

Ch. Marin

Registre des mariages A.

N° 6
Challandes
 et
Marrel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Challandes Fritz Ami
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Fontaines (Neuchâtel) domicilié à
la Mauquettaz rière Yvonand né à
Fontaines le huit octobre
 mil huit cent quatre vingt huit fils de
Adami Challandes, décédé et de
Maria Rosina nie Sulzmann à Orvin

2. Marrel Olive Andrie
 célibataire
 ménagère
 originaire de Yvonand (Vaud) domiciliée à
la Mauquettaz rière Yvonand née à
la Mauquettaz le vingt neuf octobre
 mil huit cent quatre vingt quatorze fille de
Jean Marrel et de
Rosine nie Bally, décédée.

Comme témoins :
 1. Paul Vernez agriculteur à la Mauquettaz
 2. Rosa Kuenschwander à la Mauquettaz

Les publications ont eu lieu à Yvonand le huit avril et
 à Fontaines le dix avril mil neuf cent vingt

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le vingt quatre avril mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

1° l'extrait de naissance du fiancé
 2° l'extrait de naissance de la fiancée
 3° la promesse de mariage écrite
 4° les actes de publication de
 mariage de Yvonand et de
Fontaines.

Les époux :

Fritz Challandes.
Olive Challandes

Les témoins :

Paul Vernez.
Rosa Kuenschwander

L'officier de l'état civil :

Et Marrel


Communiqué au bureau de l'état
 civil de Fontaines

N^o 7
Baulla
 et
Rufenacht

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Baulla Alfred
 célibataire
 charpentier
 originaire de Saint-Silvestre (Fribourg) domicilié à
Chavannes-le-Chêne né à
Chavannes-le-Chêne le premier octobre
 mil huit cent quatre vingt neuf fils de
Jean Christophe Baulla et de
Adèle née Gottraux, divorcée.

2. Rufenacht Eva
 célibataire
 ménagère
 originaire de Véchygen (Berna) domiciliée à
Corcelles près Payerne née à
Corcelles près Payerne le dix neuf octobre
 mil neuf cent fille de
Adolphe Rufenacht, charpentier et de
Cécile née Gailloy à Corcelles près Payerne.

Comme témoins :
 1. Marcel Durussel agriculteur à Yvonand
 2. Jules Reigener journaliste à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Saint-Silvestre, Véchygen
Corcelles près Payerne et à Chavannes-le-Chêne le
treize avril mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le sept mai mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

- 1. l'extrait de naissance du fiancé
 - 2. l'extrait de naissance de la fiancée
 - 3. le consentement du père de la fiancée
 - 4. la promesse de mariage écrite
 - 5, 6, 7, 8 les Actes de publication de mariage de S^t-Silvestre, Véchygen, Corcelles près Payerne et de Chavannes-le-Chêne.
- Communiqué au bureau de l'état civil de S^t-Silvestre, Véchygen et de Corcelles-près-Payerne.

Les époux :

Alfred Baulla
Eva Baulla

Les témoins :

Durussel Marcel
Reigener Jules

L'officier de l'état civil :

E. Mars

Registre des mariages A.

N^o 8
Michoud
 et
Nobs

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michoud Fernand
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Chavannes-le-Chêne domicilié à
Kiedens-dessus rière Yvonand né à
Kiedens le vingt huit novembre
 mil huit cent quatre vingt huit fils de
Gustave Michoud, décédé et de
Louise s^{ie} Schwab à Kiedens-dessus

2. Nobs Marthe Emilie
 célibataire
 ménagère
 originaire de Savigny (Soud) domiciliée à
rière Cronay née à
la Baumay rière Cronay le trois avril
 mil huit cent quatre vingt dix huit fille de
Emile Nobs, agriculteur et de
Adèle s^{ie} Broy à rière Cronay

Comme témoins :
 1. Michoud Nelly, ménagère à Kiedens
 2. Reignier Jules, journalier à Yvonand.

Les publications ont eu lieu à Chavannes-le-Chêne et Yvonand
 le dix neuf mai, à Savigny le vingt mai et à Cronay
 le vingt deux mai mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le deux juillet mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

1. l'extrait de naissance du fiancé
 2. l'extrait de naissance de la fiancée
 3. la promesse de mariage
 4. les actes de publications de mariage de Chavannes-le-Chêne
Yvonand, Savigny et Cronay

Les époux :

Michoud Fernand
Michoud Emilie

Les témoins :

Michoud Nelly
Reignier Jules

L'officier de l'état civil :

H. Muret

Communiqué au bureau de l'état civil de Neuchâtel et de Savigny

N^o 9
Pasche
 et
Durussel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pasche Charles Robert
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Ferlers domicilié à
Seigneux né à
Seigneux le dix neuf juin
 mil huit cent nonante six fils de
Félix Ulysse Pasche, agriculteur et de
Lina Zélie née Vauthey, à Seigneux

2. Durussel Marguerite
 célibataire
 ménagère
 originaire de Seigneux (Vaud) domiciliée à
Molondin née à
Rovray le quatorze mai
 mil huit cent quatre vingt quinze fille de
Jules Durussel agriculteur et de
Nancy née Wagnières, à Rovray

Comme témoins :
 1. Elise Pasche, ménagère à Seigneux
 2. Constant Correwon, agriculteur à Molondin

Les publications ont eu lieu à Seigneux le vingt trois juin, à
Ferlers le vingt quatre juin, et à Molondin le
 vingt six juin mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le dix juillet mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

le certificat de publication.

Les époux :

Pasche Charles Robert
Pasche Marguerite

Les témoins :

Elise Pasche
Const Correwon

L'officier de l'état civil :

Ch. Maud

Communiqué aux bureaux de
 l'état civil de Oron Villarsel
 et de Molondin.

Registre des mariages A.

N° 10

Gendre

et

Phillot

Par jugement du tribunal de la Sarine, à Fribourg, rendu le 8 juillet 1937, le mariage désigné ci-contre a été dissous par le divorce. Il a été interdit à la femme de se remarier avant l'expiration de trois années à partir de la date du jugement.

Yvonand, le 30 juillet 1938

L'officier de l'état civil :

Paul Brugger.

communiqué au

Département de

Justice & Police.



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gendre, Philippe Oscar _____
Célibataire _____
muniere _____

originaire de Montagny-la-Ville (Fribourg) _____ domicilié à
Yvonand _____ né à

Sézequin, Commune d'Arroy le quatorze Décembre _____
_____ mil huit cent quatre vingt dix _____ fils de

Lucien Tobie Gendre à Genève _____ et de

Lorette nie Dessibourg, décédée. _____

2. Phillot, Marie Bertha. _____
Célibataire, _____
Ménagère _____

originaire de Orsonnens et Villarsgiroud (Fribourg) domiciliée à

Yvonand _____ née à

Cyanettes _____ le neuf octobre _____

_____ mil huit cent quatre vingt dix huit _____ fille de

Antonin Joseph Phillot, muniere _____ et de

Marie Laurentine Vulgo Euphrasine ni Grabet _____
à Yvonand

Comme témoins : { 1. Antonie Phillot, ménagère à Yvonand _____
2. Héritier Constant, pêcheur à Yvonand _____

Les publications ont eu lieu à Orsonnens, Villarsgiroud, et Yvonand le dix huit juillet, et à Montagny-la-Ville, le dix neuf juillet mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le deux août mil neuf cent vingt

Pièces déposées :

1. l'extrait de naissance des fiancés
2. l'extrait de naissance de la fiancée
3. la promesse de mariage écrite
4, 5, 6, et 7. les actes de publication de mariage de Orsonnens, Villarsgiroud, Yvonand et de Montagny-la-Ville.

Communiqué au Bureau de l'Etat civil de Montagny-Les-Monts et de Orsonnens.

Les époux :

Gendre Oscar

Genève Bertha

Les témoins :

Antonie Phillot

Héritier Constant

L'officier de l'état civil :

Ch. Mars

N° 11

Chédel

et
Quartier-dit-Maire

Par jugement du Tribunal de Lausanne du 30 octobre 1935, déclaré définitif et exécutoire en date du 2 novembre 1935, le mariage inscrit ci-contre a été dissous par la divorce.

inscrit le 15 novembre 1935

L'Officier de l'Etat civil

H. Masset

communiqué au Département de Justice et Police du Canton de Vaud.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chédel Maurice Xuma _____

célibataire _____

professeur _____

originaire des Bayards (Neuchâtel), _____ domicilié à

Lausanne _____ né à

La Chaux-de-Fonds (Neuchâtel), le vingt avril _____

mil huit cent quatre vingt dix neuf _____ fils de

Xuma Ernest Chédel à Corcelles-^{Buralista postal} (Neuchâtel) _____ et de

Marquerite née Chédel à Corcelles. _____

2. Quartier-dit-Maire, Laure Adrienne, _____

célibataire _____

peintre sur émail _____

originaire des Brenets (Neuchâtel), _____ domiciliée à

Corcelles-Cormondrèche (Neuchâtel), _____ née à

La Chaux de Fonds _____ le dix sept juin _____

mil huit cent quatre vingt six _____ fille de

Jâmes Quartier-dit-Maire, horloger _____ et de

Sophie Louise Henriette Eugénie née Tissot dit Paupin

Comme témoins : 1. Henry Vermeil pasteur à Yvonand _____

2. Constant Vournez, concierge du temple à Yvonand _____

Les publications ont eu lieu à Lausanne aux Bayards aux Brenets et à Corcelles-Cormondrèche le dix septembre mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le vingt trois septembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

le Certificat de publication

Les époux :

Maurice Chédel,

Adrienne Chédel

Les témoins :

Henry Vermeil, pasteur

Constant Vournez

L'officier de l'état civil :

H. Masset

Communiqué au bureau de l'Etat civil de Lausanne, des Bayards - des Brenets et de Corcelles (Neuchâtel)

Registre des mariages A.

N^o 12
Ballif
et
Rey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Ballif Jean Henri Gustave _____
veuf de Marie Louise Jaquier, dès le vingt huit Décembre
mil neuf cent dix huit. employé C. F. _____
originaire de Lucens Hennis et Combremont-le-Grand domicilié à
Yvonand _____ né à
Lucens _____ le sept septembre _____
_____ mil huit cent soixante et seize _____ fils de
Jean Frédéric Ballif _____ et de
Julie Henriette nie Badoux, décédée _____

2. Rey Josephine Julie _____
célibataire _____
Ménagère _____
originaire de Forel-sur-Lucens _____ domiciliée à
Penthalay _____ née à
Lucens _____ le dix sept mars _____
_____ mil huit cent quatre vingt _____ fille de
Daniel Ferdinand Rey _____ et de
Adèle nie Gentil à Lucens _____

Comme témoins :
1. Ferdinand Rey négociant à Lucens _____
2. Adèle Rey ménagère à Lucens _____

Les publications ont eu lieu à Yvonand le trente un août, à Lucens,
Hennis, Combremont-le-Grand Forel-sur-Lucens le premier
septembre, et à Penthalay le deux septembre mil neuf cent
vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le vingt cinq septembre mil neuf
cent vingt.

Pièces déposées :

1. l'acte de naissance des fiancés
et acte de décès de Jaquier Marie Louise
inscrit au registre d'Yvonand
et l'extrait de naissance de la fiancée
les actes de publication de mariage
de Yvonand, Lucens, Hennis, Com-
bremont-le-Grand Forel-sur-Lucens,
et de Penthalay. _____

Communiqué au bureau de l'état civil
de Lucens, Granges, Combremont-le-Grand
et de Cabsonay. _____

Les époux :

Gustave Ballif
Julie Ballif

Les témoins :

Ferdinand Rey
Adèle Rey

L'officier de l'état civil :

St. Marcey
D

N° 13
Roulier
et
Vallon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roulier Constant
célibataire
agriculteur
originaire de Champvent domicilié à
Cuarny né à
Cuarny le dix Mai
mil huit cent nonante trois fils de
Jules François Roulier, agriculteur et de
Adèle nie Perriaz à Cuarny

2. Vallon Elise Ida
célibataire
originaire de Molondin domiciliée à
Molondin née à
Molondin le dix Octobre
mil huit cent nonante trois fille de
Biat Vallon, décédé et de
Olympe Bertha nie Gallandat, sa veuve à Molondin.

Comme témoins :
1. Vallon Paul, agriculteur à Molondin
2. Roullier Oscar, agriculteur à Cuarny

Les publications ont eu lieu à Cuarny et Champvent le onze
septembre et à Molondin le douze septembre mil neuf
cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yverand le huit Octobre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

- 1° l'extrait de naissance du fiancé
- 2° l'extrait de naissance de la fiancée
- 3° la promesse de mariage écrite
- 4° 5° et 6° les actes de publication de mariage de Cuarny, Champvent et de Molondin.

Les époux :

Roullier Constant
Roullier Ida

Les témoins :

Vallon Paul
Roullier Oscar

L'officier de l'état civil :

Et. Mares

Communiqué au bureau de l'état
civil de Molondin et de
Champvent.

Registre des mariages A.

N° 14
Pahudet
Bovay

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pahud Henri Charles _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Oyens (Vaud) _____ domicilié à
Chavannes-le-Chêne _____ né à
Chavannes-le-Chêne — le vingt six février —
 _____ mil-huit cent quatre vingt seize — fils de
Henri Charles Pahud _____ et de
Victorine née Meyette deidée _____

2. Bovay Céline Isabelle _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Démoret et Charoisy _____ domiciliée à
Démoret _____ née à
Démoret — le dix mai —
 _____ mil-huit cent quatre vingt dix neuf fille de
Alexis Bovay, agriculteur _____ et de
Bertha née Pahud _____

Comme témoins : { 1. Pahud Julien agriculteur à Chavannes-le-Chêne
 2. Hermance Bovay ménagère à Démoret

Les publications ont eu lieu à Chavannes-le-Chêne le vingt quatre
septembre, à Oyens, Démoret et Charoisy le vingt six
septembre mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le vingt trois octobre mil neuf cent
vingt _____

Pièces déposées :

- 1° L'acte de naissance du fiancé est inscrit au registre de l'arrondissement de l'état civil de Yvonand.
- 2° L'extrait de naissance de la fiancée
- 3° La promesse de mariage écrite
- 4° 5° 6° et 7° Les actes de publication de mariage de Chavannes-le-Chêne, Oyens, Démoret et Charoisy.

Communiqué au bureau de l'état civil de St-Cierges et de Moirand _____

Les époux :

Henri Pahud
Céline Pahud

Les témoins :

Pahud Julien
Hermance Bovay

L'officier de l'état civil :

Ch. Havel


N° 15
Barberat
et
Crot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barberat Théophile Robert
célibataire
menuisier

originaire des Bayards et de la Côte-aux-Fées (Neuchâtel) domicilié à
Yvonand né à
la Côte-aux-Fées, (Bolle du Comfols) le six janvier
mil huit cent quatre vingt quinze fils de
Georges Arthur Barberat, horloger et de
Anna Anaise née Annon, à la Côte-aux-Fées

2. Crot Antoinette Léa
célibataire
ménagère

originaire de Epesse et Lutry domiciliée à
Yverdon née à
la Chaux, (Eponges de St-Croix) le vingt sept janvier
mil huit cent quatre vingt quinze fille de
Ami Crot et de
Jenny Sulliger née Besse, décédée

Comme témoins :
1. Richard Albert, menuisier à Yvonand
2. Henri Raulier, menuisier à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Yvonand le vingt deux septembre
aux Bayard, la Côte-aux-Fées et Yverdon le vingt trois
septembre, à Lutry le vingt trois et à Epesse le vingt cinq
septembre mil neuf cent vingt.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le cinq Novembre mil neuf cent
vingt.

Pièces déposées :

- 1° le contrat de naissance des fiancés
- 2° le contrat de naissance de la fiancée
- 3° la promesse de mariage écrite
- 4° les 5, 6, 7, 8 et 9 les actes de publication de
mariage de Yvonand, des Bayards,
de la Côte-aux-Fées, Yverdon, Lutry et de
Epesse.

Les époux :

Robert Barberat
Antoinette Crot

Les témoins :

Richard Albert
H. Raulier

L'officier de l'état civil :

H. Mavel

Communiqué aux bureaux de l'état civil
des Bayards, la Côte-aux-Fées
Lully, Lutry et d'Yverdon.

Registre des mariages A.

N° 16

Nobs

et

Potterat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nobs Adolphe _____
 beuf de Rose Marguerite née Lorthéy, née le 18 juin mil neuf cent vingt.
 Charpentier _____
 originaire de Seedorf (Canton de Berne) _____ domicilié à
Yvonand _____ né à
Seedorf _____ le vingt trois août _____
 _____ mil huit cent septante cinq _____ fils de
Benedict Nobs _____ et de
Madeline née Gebri, décédée. _____

2. Potterat Elisa _____
 célibataire _____
 négociante _____
 originaire de Cronay (Saône) _____ domiciliée à
Yvonand _____ née à
Cronay _____ le cinq juillet _____
 _____ mil huit cent quatre vingt deux _____ fille de
Emile Potterat _____ et de
Marie Fanchette née Nobs, décédée. _____

Comme témoins : { 1. Gallandat Henri, Agriculteur à Yvonand
 2. Pistor Jules, Charpentier à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Yvonand le vingt deux Novembre
à Seedorf et à Cronay le vingt trois Novembre mil neuf
cent vingt _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le dix huit décembre mil neuf cent vingt.

Pièces déposées :

1. l'extrait de naissance du fiancé
2. l'acte de décès de la 1^{re} épouse est inscrit au registre de l'arrondissement de l'état civil d'Yvonand.
3. l'extrait de naissance de la fiancée
4. la promesse de mariage
5. 6. 7. les actes de publication de mariage de Yvonand, Seedorf et de Cronay.

Communiqué au bureau de l'état civil de Seedorf et de Molondin.

Les époux :

Adolphe Nobs
Elisa Nobs.

Les témoins :

Gallandat Hⁿ
Pistor Jules

L'officier de l'état civil :

St. Muret
20

Registre des mariages A.

Form. 3.

N°

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :~~

et

1. Le numero seize a la page cent quinze précédente est celui de la dernière inscription faite pendant l'année mil neuf cent vingt, les deux doubles originaire du présent registre sont conformes — domiciliés à
ce que nous certifions à Yvonand le 3 Janvier 1921

Fu, le 6 Janvier 1921

Le Préfet

Auguste Bross



mil cent

Et. Marrel

— fils de

et de



~~originaire de~~

~~domiciliée à~~

~~née à~~

~~le~~

~~mil cent~~

~~fille de~~

~~et de~~

Comme témoins :

1.

2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Des témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 1
Kauser
 et
Brugger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kauser Martin
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Dudingen (Fribourg) domicilié à
Cuarny (Vaud) né à
Dudingen le vingt deux Décembre
mil huit cent soixante quatre fils de
François Pierre Kauser, décédé et de
Elisabeth nie Cornary à Dudingen

2. Brugger Seraphine
 somelière
 célibataire
 originaire de Saint-Antoni (Fribourg) domiciliée à
Alterswil née à
Alterswil (Fribourg) le seize Août
mil huit cent soixante sept fille de
Martin Pierre Brugger, décédé et de
Anna Philomène nie Egger à Alterswil

Comme témoins : { 1. Jules Dubois coiffeur à Yvonand
 2. Eugène Rebeaud journalier à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Dudingen, Alterswil et à Cuarny
 le treize Janvier, et à Saint Anton le quatorze
Janvier mil neuf cent vingt et un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le trente un Janvier mil neuf
cent vingt un.

Pièces déposées :

1. l'extrait de naissance du fiancé
 2. l'extrait de naissance de la fiancée
 3. la promesse de mariage écrite
 4, 5, 6, 7, les actes de publication de
 mariage de Dudingen Alterswil,
Cuarny et de Saint-Antoni (Fribourg)

Les époux :

Martin Kauser
Seraphine Kauser

Les témoins :

Jules Dubois
Eugène Rebeaud

L'officier de l'état civil :

Ch. Mame
25

Communiqué aux bureaux de l'état
 civil de Dudingen, Saint-Antoni
 et Cuarny.

N^o 2
Durussel
 et
Wiedmer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Durussel Eugène Marcel
 célibataire
 jardinier
 originaire de Seigneux (Vaud) domicilié à
Yvonand né à
Yvonand le quatre mars
 mil huit cent quatre vingt dix fils de
Henri Durussel négociant et de
Louisa Fanny née Roulier, décédée.

2. Wiedmer Marthe Elisabeth
 célibataire
 ménagère
 originaire de Lützelflüh (Canton de Berne) domiciliée à
Yvonand née à
Yvonand le premier Décembre
 mil huit cent quatre vingt quinze fille de
Hermann Wiedmer, boulanger et de
Clemence née Tommez à Yvonand

Comme témoins :
 1. Benjamin Durussel, agriculteur à Yvonand
 2. Marthe Wiedmer, à Yvonand.

Les publications ont eu lieu à Yvonand le deux février, à
Lützelflüh le trois février et à Seigneux le quatre
 février mil neuf cent vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le dix sept février mil neuf
 cent vingt-un.

Pièces déposées :

- 1. les actes de naissance des fiancés sont inscrits au registre des naissances de l'état civil de Yvonand.
- 2. la promesse de mariage
- 3, 4, 5 les actes de publication de mariage de Yvonand, Lützelflüh et de Seigneux.

Les époux :

Marcel Durussel
Marthe Durussel

Les témoins :

Benjamin Durussel.
Blanche Wiedmer

Communiqué aux officiers de l'état civil de Lützelflüh et de Villarsel.

L'officier de l'état civil :
H. Nave

N° 3
Héritier
et
Phillot

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Héritier Constant
celibataire
ouvrier de fabrique
originaire de Molondin et Orzens (Aund) domicilié à
Yvonand né à
Belmont le quatorze décembre
mil huit cent quatre vingt huit — fils de
Eugène Héritier décédé et de
Annette Crin née Dessumontet à Yvonand

2. Phillot, Anna Antonie
celibataire
ménagère
originaire de Villarsgiroud et Orsomens (Fribourg) domiciliée à
Yvonand née à
Grangettes, moulin dessous le vingt janvier
mil huit cent quatre vingt seize fille de
Joseph Antonin Phillot, menuisier et de
Marie Laurentine vulgo Euphrasie, à Yvonand

Comme témoins :
1. Diserens Jules, ouvrier tuilier à Yvonand
2. Pahud John ouvrier tuilier à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Yvonand le dix février, à
Orzens, Molondin, Villarsgiroud et à Orsomens le
doux février mil neuf cent vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.
à Yvonand le cinq Mars mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

- 1. l'extrait de naissance du fiancé
- 2. l'extrait de naissance de la fiancée
- 3. la promesse de mariage
- 4, 5, 6, 7, 8 les actes de publication de
mariage de Yvonand Orzens,
Molondin, Villarsgiroud et de
Orsomens,

Les époux :

Héritier Constant
Héritier Antonie

Les témoins :

Diserens Jules
John Pahud

L'officier de l'état civil :

Ch. Marnet
25

Communiqué aux bureaux de l'Etat
civil de Molondin, Orzens
et de Villarsgiroud.

N^o 4
Roulier
et
Michoud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roulier Louis Héli
célibataire
Technicien
originaire de Yvonand domicilié à
Yvonand né à
Comblémont-le-Grand — le vingt un septembre —
mil huit cent quatre vingt onze — fils de
François Oswald Roulier et de
Lise née Héritier, les deux décédés.

2. Michoud Kelly Emmeline
célibataire
originaire de Chavannes-le-Chêne domiciliée à
Niedens-dessus rière Yvonand née à
Niedens-dessus — le onze avril —
mil huit cent quatre vingt dix neuf fille de
Gustave Michoud, décédé et de
Louise née Schwab à Niedens-dessus.

Comme témoins :
1. Félix Jordan commis l. ff. à Lausanne
2. Edouard Michoud agriculteur à Niedens

Les publications ont eu lieu à Yvonand et à Chavannes-le-Chêne le vingt huit février mil neuf cent vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le vingt six Mars mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

- 1. l'extrait de naissance du fiancé
- 2. l'extrait de naissance de la fiancée
- 3. la promesse de mariage.
- 4. et les actes de publication de mariage de Yvonand et de Chavannes-le-Chêne.

Communiqué

Les époux :

Roulier

N. Roulier

Les témoins :

F. Jordan
Ed. Michoud

L'officier de l'état civil :

Ed. Hauer

N° 5
Gudat
et Lüdi

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gudat Ami Louis
célibataire
Agriculteur
originaire de Arissoules (Soud) domicilié à
Arissoules né à
Arissoules le sept Octobre
mil huit cent quatre vingt deux fils de
Alexis Louis Gudat, Agriculteur et de
Rosine nie Guillaume à Arissoules

2. Lüdi Emma,
célibataire
Ménagère
originaire de Heimiswil (Canton de Berne) domiciliée à
Birmingen (Bâle) née à
Birmingen le neuf Octobre
mil huit cent quatre vingt dix sept fille de
Lüdi Ferdinand, décédé et de
Rosette nie Grau à Birmingen.

Comme témoins :
1. Louis Gudat, Agriculteur à Arissoules
2. Ferdinand Lüdi, facteur postal à Bâle.

Les publications ont eu lieu à Arissoules, Heimiswil et
à Birmingen le dix neuf Mars mil neuf cent
vingt un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvernaud le vingt neuf Avril mil neuf
cent vingt-un.

Pièces déposées :

1° l'acte de naissance du fiancé est inscrit au registre de l'état civil d'Yvernaud.
2° l'extrait de naissance de la fiancée
3° la promesse de mariage écrite
4° 5 et 6 les actes de publication de mariage de Arissoules, Heimiswil et de Birmingen.

Communiqué aux Officier de l'état civil
de Heimiswil et de Birmingen

Les époux :

Gudat
Emma Gudat

Les témoins :

Louis Gudat
Ferd. Lüdi.

L'officier de l'état civil :

E. H. H. H.
25

N° 6
Genilloz
et
Neuenschwander

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Genilloz René Maurice
Célibataire
Agriculteur
originaire de Yvonand domicilié à
Yvonand né à
Yvonand le quatre août
mil huit cent quatre vingt quatorze — fils de
Aimé Alfred Genilloz, agriculteur à Yvonand et de
Louise née Paulier d'Éclési

2. Neuenschwander Frida Hélène Rosa
Célibataire
Ménagère
originaire de Langnau (Burg) et Sarnclens (Aund) domiciliée à
la Grand-Moille sur Yvonand née à
la Chaux sur Cossonay le vingt cinq novembre
mil huit cent quatre vingt quatorze — fille de
Jules Louis Alexis Neuenschwander et de
Mario Alice née Grolaz à la Grand-Moille, sur Yvonand

Comme témoins :
1. Paul Neuenschwander Agriculteur à la G^d. Moille
2. Judith William Agriculteur à Yvonand.

Les publications ont eu lieu à Yvonand et Langnau le vingt deux avril et à Sarnclens le vingt trois avril mil neuf cent vingt un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le vingt trois mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

- 1. l'extrait de naissance du fiancé
- 2. l'extrait de naissance de la fiancée
- 3. la promesse de mariage.
- 4, 5, 6 les Actes de publication de mariage de Langnau et de Sarnclens et Yvonand

Les époux :

René Genilloz
Rosa Genilloz

Les témoins :

Paul Neuenschwander
Judith William

L'officier de l'état civil :

Et. Mury

Communiqué au bureau de l'Etat civil de Langnau et de Cossonay.

N° 7
Jeannonod
et
Henry

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Jeannonod Albert Frédéric
célibataire
Agriculteur
originaire de Provence (Vaud) domicilié à
Courmayeur né à
Concise le vingt six Juin
mil huit cent quarante deux fils de
Charles Jeannonod Agriculteur et de
Jeanne Marie Antoinette nie Müller à Courmayeur

2. Henry Alice
célibataire
Ménagère
originaire de Valleyres sous Ursins (Vaud) domiciliée à
Pomy née à
Pomy le dix neuf Décembre
mil huit cent quarante sept fille de
François Henry, Agriculteur et de
Odoile nie Pelsson à Pomy.

Comme témoins :
1. Marie Henry, ménagère à Courmayeur
2. Emile Henry Agriculteur à Courmayeur

Les publications ont eu lieu à Courmayeur le deux Mai, à Provence, Valleyres sous Ursins et à Pomy le trois Mai mil neuf cent vingt un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yverand le vingt sept Mai mil neuf cent vingt un

Pièces déposées :

- 1. l'extrait de naissance du fiancé
- 2. l'extrait de naissance de la fiancée
- 3. la promesse de mariage
- 4. les actes de publication de mariage de Courmayeur, Provence, Valleyres sous Ursins et Pomy.

Les époux :

Albert Jeannonod
Alice Jeannonod

Les témoins :

Marie Henry
Emile Henry

L'officier de l'état civil :

Ch. Maud
[Signature]

Communiqué au bureau de l'état civil de Provence et Ursins.

No 8
Barraud
et
Egler

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Barraud Armand Fideli
Célibataire
Agriculteur
originaire de Essertines Haut, domicilié à
Yvonand né à
Konfoux (commune d'Essertines) le vingt trois septembre
mil huit cent quatre vingt neuf fils de
Fideli Barraud Agriculteur à Konfoux et de
Cécile Jenny née Kaucher décédée

2. Egler Johanna
Célibataire
originaire de Brienz (Berne) domiciliée à
Brienz née à
Brienz le cinq décembre
mil huit cent quatre vingt dix neuf fille de
Pierre Egler à Brienz et de
Emma née Frey au dit lieu

Comme témoins :
1. André Burnand, Agriculteur à Yvonand
2. Lucie Burnand, Ménagère à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Yvonand le vingt cinq juin mil
neuf cent vingt un à Brienz et à Essertines le
vingt sept juin de la dite année.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le quinze juillet mil neuf cent
vingt un.

Pièces déposées :

- 1. l'extract de naissance du fiancé
- 2. l'extract de naissance de la fiancée
- 3. la promesse de mariage
- 4. les actes de publication de mariage de Yvonand Brienz et Essertines

Les époux :

Barraud Armand
Barraud Johanna

Les témoins :

André Burnand
Lucie Burnand

Communiqué au bureau de l'état civil de Yverrens et de Brienz.

L'officier de l'état civil :

H. Mamy

Registre des mariages A.

N^o 9
Crausaz
et
Rosset

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Crausaz Emile Lion _____
célibataire _____
instituteur _____

originaire de Crey (Vaud) _____ domicilié à
Ballaigues _____ né à

Bois de Feyrière Orge _____ le neuf septembre _____
_____ mil huit cent quatre vingt seize _____ fils de

Louis Crausaz, ouvrier de fabrique _____ et de
Marie Lionie née Cordier à Orbe _____

2. Rosset Marguerite _____
célibataire _____

Ménagère _____

originaire de Chavannes-le-Chêne _____ domiciliée à
Chavannes-le-Chêne _____ née à

Chavannes-le-Chêne _____ le huit mars _____
_____ mil huit cent quatre vingt onze _____ fille de

Aimé Rosset, agriculteur _____ et de
Emma née Vallon à Chavannes-le-Chêne _____

Comme témoins : } 1. Louis Dussol, instituteur à Yvonand _____
} 2. John Ray, facteur postal à Yvonand _____

Les publications ont eu lieu à Ballaigues le six juillet, à
Yvonand le six juillet et à Crey le six juillet mil
neuf cent vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand _____ le vingt deux juillet mil neuf cent
vingt un.

Pièces déposées :

le Certificat de publication
de mariage _____

Les époux :

Emile Crausaz
Marguerite née Rosset

Les témoins :

L. Dussol
John Ray

L'officier de l'état civil :

L. Maer

Communiqué au Bureau de l'Etat
civil de Crey et de Ballaigues.

N^o 10
Correvon
 et
Duruz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Correvon Henri Louis _____
 célibataire _____
 Agriculteur _____
 originaire de Cuarny _____ domicilié à
Cuarny _____ né à
Cuarny _____ le vingt un Avril _____
 _____ mil neuf cent _____ fils de
Louis Correvon, agriculteur _____ et de
Elisa née Mieville à Cuarny _____

2. Duruz Violette Louise _____
 célibataire _____
 Ménaçère _____
 originaire de Cronay _____ domiciliée à
Cronay _____ née à
Cronay _____ le quinze Octobre _____
 _____ mil huit cent soixante neuf _____ fille de
Charles Duruz décédé _____ et de
Nancy née Desarzens sa veuve à Cronay _____

Comme témoins :
 1. Magnière Octave Agriculteur à Cronay _____
 2. Duruz Marthe Ménaçère à Cronay _____

Les publications ont eu lieu à Cuarny le vingt deux Avril et à
Cronay le vingt trois Avril mil neuf cent vingt-
un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yverand le dix septembre mil neuf cent vingt
-un

Pièces déposées :
 1^o l'extraît de naissance du fiancé
 2^o l'extraît de naissance de la fiancée
 3^o la promesse de mariage écrite
 4^o et 5^o les actes de publication de
 mariage de Cuarny et de
Cronay _____

Les époux :
Correvon Henri
Correvon Violette

Les témoins :
Magnière Octave
Duruz Marthe

Communiqué au bureau de l'état
 civil de Molondin _____

L'officier de l'état civil :
Ch. Naud

Registre des mariages A.

N° 11
Durussel
et
Carrard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Durussel Benjamin Constant
Célibataire
Agriculteur
originaire de Seigneux (Vaud) domicilié à
la Mauquettay, Commune d'Yvonand né à
Yvonand le vingt cinq février
mil huit cent quatre vingt dix sept fils de
Henri Durussel négociant à Yvonand et de
Louisa Fanny née Roulier, décédée.

2. Carrard Louise
Célibataire
Ménagère
originaire de Poliez-Pittet, Canton de Vaud, domiciliée à
la Mauquettay, Commune d'Yvonand née à
la Mauquettay le onze Décembre
mil huit cent quatre vingt quatorze fille de
Edouard Carrard, agriculteur et de
Jenny née Cuvignier à la Mauquettay

Comme témoins :
1. Henri Durussel, négociant à Yvonand
2. Edouard Carrard, agriculteur à la Mauquettay

Les publications ont eu lieu à Yvonand le vingt septembre, à
Seigneux et à Poliez-Pittet le vingt trois septembre mil
neuf cent vingt-un.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le quinze Octobre mil neuf cent vingt-un.

Pièces déposées :

- 1. la promesse de mariage
- 2, 3 et 4. les actes de publication de mariage de Yvonand, Seigneux, et de Poliez-Pittet
- 5. les actes de naissance des époux sont inscrits au registre des naissances de l'arrondissement d'Yvonand.

Les époux :

Durussel Benjamin
Durussel Louise

Les témoins :

Hri Durussel
Ed: Carrard.

L'officier de l'état civil :

H. Mary

Communiqué au bureau de l'état civil de Villarsel et de Poliez-le-Grand

N° 12
Favre
et
Castioni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre Jules Louis
divorcé de Maroline née Jaggi dès le 18 juillet mil neuf cent dix sept.
employé de Commerce
originaire de Yvonand domicilié à
Yvey né à
Yvonand le neuf avril
mil huit cent septante-huit fils de
Adèle Favre, décédée et de

2. Castioni Anita Adèle
célibataire
Cocturière
originaire de Stabio (Cassin) domiciliée à
La Cour-de-Peilz née à
Neuchâtel le quinze août
mil huit cent quatre-vingt-seize fille de
Giovanni-Gustavo, Adolfo Castioni, entrepreneur et de
Louise Charlotte née Baud à la Cour de Peilz

Comme témoins :
1. Alexis Gudit, député à Cluses
2. Louis Bettes, agriculteur à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Yvonand, Yvey et la Cour de Peilz
le vingt deux et à Stabio le vingt trois septembre mil
neuf cent vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le quinze octobre mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

1° Le certificat de publication

Les époux :

Favre Jules
Castioni Anita

Les témoins :

A. Gudit
L. Bettes

L'officier de l'état civil :

Ch. Maur

Communiqué au Bureau de l'Etat
civil de Yvey, la Cour de Peilz
et de Stabio.

Registre des mariages A.

N° 13

Chevalley

et
Breux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley Eugène _____
 célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Denezy (Canton de Yver) _____ domicilié à
Chavannes la Chêne _____ né à
Denezy _____ le huit juillet _____
 _____ mil huit cent quatre vingt dix sept _____ fils de
Oscar Chevalley _____ et de
Lina née Pidoux, les deux décédés.

2. Breux Julia, _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Chavannes-la-Chêne _____ domiciliée à
Chavannes-la-Chêne _____ née à
Chavannes la Chêne _____ le trois février _____
 _____ mil huit cent quatre vingt dix neuf _____ fille de
Jules François Breux agriculteur _____ et de
Ida née Vuagniaux à Chavannes-la-Chêne _____

Comme témoins : { 1. Jules Breux, agriculteur à Chavannes-la-Chêne
 2. Ida Breux, ménagère à Chavannes la Chêne

Les publications ont eu lieu à Chavannes-la-Chêne le seize septembre
 et à Denezy le dix huit septembre mil neuf cent vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yverand le quinze octobre mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

1. l'extract de naissance du fiancé
2. l'extract de naissance de la fiancée
3. la promesse de mariage
- 4 et 5 les actes de publication de mariage de Chavannes la Chêne et Denezy

Communiqué au bureau de l'Etat civil de Denezy.

Les époux :

Eugène Chevalley
Julia Chevalley

Les témoins :

Jules Breux
Ida Breux

L'officier de l'état civil :

Ch. Naret

Approuvé la radiation
 émise par
 l'officier de l'état civil
 de Denezy

N° 14
Chevalley
et
Gilliand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley Constant Alois
célibataire
agriculteur
originaire de Champtauray (Vaud), domicilié à
Chavannes-le-Chêne né à
Chavannes-le-Chêne le vingt six février
mil huit cent quatre vingt dix sept fils de
Justin Alphonse Chevalley, négociant à Chavannes le-Chêne et de
Eugénie née Chevalley, décédée.

2. Gilliand Susanne
célibataire
Ménagère
originaire de Combremont-le-Grand domiciliée à
Chavannes-le-Chêne née à
Berniaz le vingt huit septembre
mil huit cent nonante huit fille de
Louis Lucien Gilliand, agriculteur à Chavannes-le-Chêne et de
Clémence née Deppierray, décédée.

Comme témoins :
1. Alphonse Chevalley négociant à Chavannes le-Chêne
2. Louis Gilliand agriculteur à Chavannes le-Chêne

Les publications ont eu lieu à Chavannes-le-Chêne le quatorze
octobre, à Champtauray et à Combremont-le-Grand le
dix sept octobre mil neuf cent vingt-un

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le cinq novembre mil neuf cent vingt-un

Pièces déposées :

- 1° l'acte de naissance des fiancés est inscrit
au registre A de l'arrondissement d'Yvonand
- 2° l'extrait de naissance de la fiancée
- 3° la promesse de mariage
- 4, 5 et 6 les actes de publication de mariage
de Chavannes-le-Chêne, Champtauray et de Combremont-le-Grand

Communiqué au bureau de l'Etat
civil de Combremont-le-Grand.

Les époux :

Alois Chevalley
Susanne Chevalley

Les témoins :

A. Chevalley
Louis Gilliand

L'officier de l'état civil :

Ch. Naud

Fu. le 7 Janvier 1922
le Préfet
Sturtz



Registre des mariages A.

N^o

et

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :~~

1. Le numero quatorze a la page cent trente précédente est celui de la dernière inscription faite pendant l'année mil neuf cent vingt un.

~~originaires de~~ les deux doubles du présent registre ~~domiciliés à~~ sont conformes. Ce que nous certifions. ~~né à~~
à Gironand le 3 Janvier 1922 le

mil cent l'officier de l'état civil fils de
Et. Muret et de

~~2.~~

~~originaires de~~ domiciliée à
née à
le
mil cent fille de
et de

Comme témoins : } 1.
2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

N^o 1
Courvoisier
 et
Besson

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Courvoisier Emile Constant
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Donneloye (Canton de Vaud) domicilié à
Roray né à
Roray le dix huit juillet
 mil huit cent quatre vingt fils de
Jean Constant Courvoisier, agriculteur et de
Justine nie Lapis à Roray

2. Besson Emilie Hélène
 célibataire
 ménagère
 originaire de Chapelle et Yvonand domiciliée à
Niedens, Commune d'Yvonand née à
Niedens sur Yvonand le premier Décembre
 mil huit cent quatre vingt six fille de
Elie Besson, agriculteur et de
Caroline nie Poterat à Niedens sur Yvonand

Comme témoins :
 1. Constant Courvoisier agriculteur à Roray
 2. Elie Besson agriculteur à Niedens

Les publications ont eu lieu à Yvonand et Roray le treize Mars, et à
Donneloye et Chapelle le quatorze Mars mil neuf cent
vingt deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le sept Avril mil neuf cent vingt deux.

Pièces déposées :

1. l'extrait de naissance du fiancé
 2. l'acte de naissance de la fiancée
 3. la promesse de mariage
 4. 5. 6. 7. les actes de publication
 de mariage de Yvonand Roray
Donneloye et Chapelle.

Communiqué aux bureaux de l'état civil
 de Molondin et de St-Berger

Les époux :

E. Courvoisier
Emilie Courvoisier

Les témoins :

Const^t Courvoisier
Elie Besson.

L'officier de l'état civil :

H. Nouf

Registre des mariages A.

N° 2

Chevalley

et

Gottaux

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley Jules Sigismond

célibataire

Agriculteur

originaire de Champstauroz domicilié àChampstauroz né àla Rivière de Combremont-le-Grand le quatorze octobre

mil huit cent quatre vingt huit fils de

Emile Daniel Chevalley, décédé et deJustine née Chevalley à Creytorens.2. Gottaux Julia Ida

Célibataire

Couturière

originaire de Chavannes-la-Chêne domiciliée àYvonand née àYvonand le quatorze mars

mil huit cent quatre vingt treize fille de

Justin Gottaux, décédé et deEugénie Elisa née Menitrey, à Yvonand.Comme témoins :
1. W. Mermond Agriculteur à Creytorens
2. Alain Chevalley Agriculteur à Creytorens.Les publications ont eu lieu à Champstauroz le vingt sept mars
à Chavannes-la-Chêne et Yvonand le vingt huit
mars mil neuf cent vingt deuxAprès avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.à Yvonand le vingt neuf avril mil neuf cent
vingt deux

Pièces déposées :

1^o Le certificat de publication
(Autorisation de célébrer le mariage)

Les époux :

Jules Chevalley
Julia Chevalley.

Les témoins :

W. Mermond
Alain Chevalley.

L'officier de l'état civil :

St. Mame
StCommuniqué au bureau de l'état civil
de Combremont-le-Grand

N° 3
Gudat
et
Kernex

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gudat William Louis
 Célibataire
 Agriculteur
 originaire de Arissoules (Aud) domicilié à
Yvonand né à
Yvonand le quinze septembre
mil huit cent quatre vingt treize fils de
Jules Louis Gudat agriculteur et de
Elisa Louise née Tonney à Yvonand

2. Kernex Alice
 Célibataire
 Ménagère
 originaire de Villars-Bramand domiciliée à
la Mauquettaz près Yvonand née à
la Mauquettaz le seize novembre
mil huit cent quatre vingt dix huit fille de
Jules Kernex, agriculteur et de
Bertha née Correwon à la Mauquettaz

Comme témoins :
 1. John Kernex agriculteur à la Mauquettaz
 2. Philippe Gudat agriculteur à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Yvonand et Arissoules le seize avril
à Villars-Bramand le seize avril mil neuf cent vingt deux

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le cinq mai mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

1. Les actes de naissance des fiancés
 sont inscrits dans les registres A
 des naissances de l'arrondissement
 de la promesse de mariage.
 2. Les actes de publication
 de mariage de Yvonand, Arissoules
 et de Villars-Bramand.

Communiqué au bureau de l'état
 civil de Villars.

Les époux :

William Gudat
Alice Gudat

Les témoins :

John Kernex
Philippe Gudat

L'officier de l'état civil :

Ch. M...

N^o 4
Gasser
et
Jaunin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gasser Fritz Robert
agriculteur
célibataire
originaire de Belp et de Chesaux-Noroy domicilié à
Yvonand né à
Yvonand le vingt six Mars
mil huit cent quatre vingt cinq fils de
Emile Louis Gasser, agriculteur et de
Rosine nie Brügger à Yvonand

2. Jaunin Marianne
ménagère
célibataire
originaire de Cudrefin domiciliée à
Yvonand née à
Marsch Jacob of Cudrefin le six Janvier
mil huit cent quatre vingt deux fille de
Georges Jaunin, agriculteur et de
Élise Lina nie Roulier à Montmagny

Comme témoins :
1. Maurice Brügger journalier à Yvonand
2. Jules Reigner journalier à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Yvonand le vingt un avril, à Belp le vingt deux avril, à Chesaux-Noroy le vingt deux avril et à Cudrefin le vingt deux avril mil neuf cent vingt deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le vingt Mai mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

- 1^o l'extrait de naissance du fiancé
- 2^o l'extrait de naissance de la fiancée
- 3^o la promesse de mariage
- 4, 5, 6, 7 les actes de publication de mariage de Belp, Chesaux-Noroy Cudrefin et Yvonand.

Les époux :

Robert Gasser
Marianne Gasser

Les témoins :

Maurice Brügger
Jules Reigner

L'officier de l'état civil :

Et. Mame

Communiqué aux bureaux de l'état civil de Belp, Yvonand et de Cudrefin.

N° 5
Courvoisier
 et
Yallon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Courvoisier Ami Denys
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Dorneloye domicilié à
Rouvray né à
Rouvray le dix Mars
 mil huit cent quatre vingt trois — fils de
Jean Constant Courvoisier agriculteur et de
Justine née Capis à Rouvray

2. Yallon Blanche Julia
 célibataire

originaire de Molondin Haut, domiciliée à
Molondin née à
Rouvray le sept Octobre
 mil huit cent quatre vingt douze — fille de
Biât Yallon décédé et de
Olympe Bertha née Gallandat à Molondin

Comme témoins :
 1. Paul Yallon agriculteur à Molondin
 2. William Courvoisier agriculteur à Arrissoubas

Les publications ont eu lieu à Dorneloye le sept Mai, à
Molondin le sept Mai et à Rouvray le six
 Mai mil neuf cent vingt deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Apronand le vingt six Mai mil neuf
 cent vingt deux.

Pièces déposées :

1. les Actes de naissance des époux sont inserit au registre de l'arrondissement d'Apronand
2. la promesse de mariage
- 3, 4, 5 les actes de publication de mariage de Dorneloye Molondin et de Rouvray

Communiqué au bureau de l'Etat civil de Molondin.

Les époux :

Ami Courvoisier
Blanche Courvoisier

Les témoins :

Paul Yallon
W. Courvoisier

L'officier de l'état civil :

th. Marsel

Registre des mariages A.

N° 6
Rebeaud
et
Brügger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rebeaud Paul Ami
célibataire
agriculteur
originaire de Rouvray et Yvonand domicilié à
Rouvray né à
Rouvray le vingt février
mil huit cent quatre vingt quatorze fils de
Jules Emile Rebeaud et de
Rosine née Lenn à Rouvray

2. Brügger Helène Paquerette
célibataire
ménagère
originaire de Belpberg (Berne) domiciliée à
Yvonand née à
Yvonand le deux avril
mil huit cent quatre vingt dix neuf fille de
Aimé Maurice Brügger, agriculteur et de
Aline Justine née Better, à Yvonand.

Comme témoins :
1. Aimé Brügger agriculteur à Yvonand
2. Paul Brügger père de loi à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Yvonand et à Rouvray le dix avril
et à Belp le onze avril mil neuf cent vingt deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le deux juin mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

les Actes de naissance des époux
sont inscrits au registre et des nais-
sances du présent arrondissement
2: la promesse de mariage
3: et 5 les actes de publication
de mariage de Yvonand, Rouvray
et de Belp.

Communiqué au Bureau de l'Etat
civil de Belp.

Les époux :

Ami Rebeaud.
Helène Rebeaud

Les témoins :

Aimé Brügger
Paul Brügger.

L'officier de l'état civil :

Ch. Masset

No 4
Frey
et
Potterat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Frey Jacob
celibataire,
charpentier
originaire de Quenstein, Canton d'Argovie domicilié à
Chavannes-le-Chêne né à
Quenstein le dix sept Mars
mil huit cent soixante six fils de
Frédéric Frey et de
Supanne, née Richner, les deux décédés

2. Potterat Adèle Marie
celibataire,
ménagère
originaire de Chavannes-le-Chêne domiciliée à
Chavannes-le-Chêne née à
Chavannes-le-Chêne le vingt trois juillet
mil neuf cent deux fille de
Denis Auguste Potterat et de
Aline née Surussel

Comme témoins :
1. Auguste Potterat, cantonnier à Chavannes-le-Chêne
2. Jules Vornez, cantonnier à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Chavannes-le-Chêne le vingt
huit juillet et à Quenstein le vingt neuf
juillet mil neuf cent vingt deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le dix sept. soixant mil neuf cent vingt deux

Pièces déposées :

- 1° l'extrait de naissance du fiancé
 - 2° la promesse de mariage
 - 3° l'acte de naissance de la fiancée
- est inscrit au registre de des naissances du présent arrondissement
après les actes de publication de
mariage de Quenstein et de
Chavannes-le-Chêne

Communiqué au bureau de
l'état civil de Quenstein.

Les époux :

Jacob Frey
Adèle Frey

Les témoins :

Auguste Potterat
Jules Vornez

L'officier de l'état civil :

E. Maur

Registre des mariages A.

N^o 8
de Lieberthal
et
Blanc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. de Lieberthal Christian
célibataire
domestique, agriculteur
originaire de Saanen (Berne) domicilié à
Niedens, Commune d'Yvonand né à
Saanen le trois Décembre
mil neuf cent fils de
Charles de Lieberthal et de
Marie Magdalena née Linder à Saanen

2. Blanc Violette Susanne
célibataire
Ménagère
originaire de Missy (Vaud) domiciliée à
Niedens Commune d'Yvonand née à
Missy le sept Mai
mil neuf cent trois fille de
Jules Auguste Blanc et de
Anais née Pochon à Missy

Comme témoins :
1. Henri Durussel, négociant à Yvonand
2. Firuz-Pittet, négociant à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Yvonand le vingt six septembre
à Gresseray et à Missy le vingt sept septembre
mil neuf cent vingt deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le vingt un Octobre mil neuf cent
vingt deux.

Pièces déposées :

- 1^o l'extrait de naissance du fiancé
- 2^o l'extrait de naissance de la fiancée
- 3^o le consentement du père de la fiancée
Majeure.
- 4^o la promesse de mariage
5. 6 et 7 les actes de publication de
mariage de Yvonand Gresseray et de
Missy.

Communiqué au bureau de l'état civil
de Saanen et de Grandcour

Les époux :

de Lieberthal Christian
de Lieberthal Violette

Les témoins :

M^r Durussel
M^e Firuz-Pittet

L'officier de l'état civil :

E. Mamez

No 9
Kernex
et
Bugnon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kernex John
célibataire
agriculteur
originaire de Villars-Bramard (Vaud), domicilié à
la Mauguetta, Commune d'Yvonand né à
la Mauguetta le cinq décembre
mil huit cent quatre vingt dix sept fils de
Jules Kernex, agriculteur et de
Bertha née Corbeau, à la Mauguetta

2. Bugnon Clara Rosa
célibataire
ménagère
originaire de Bulle (Vaud), domiciliée à
Yvonand née à
Yvonand le quatorze septembre
mil huit cent quatre vingt dix neuf fille de
Emile Olivier Bugnon, agriculteur et de
Emma née Hâni à Yvonand.

Comme témoins :
1. Judit William, agriculteur à Yvonand
2. Judit Alice, ménagère à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Yvonand le vingt octobre, à
Bulle le vingt un octobre, et à Villars-Bramard
le vingt deux octobre mil neuf cent vingt deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le dix sept novembre mil neuf
cent vingt deux.

Pièces déposées :

- 1. les actes de naissances des époux
ont inscrit au registre A des
naissances de l'état civil de
Yvonand.
- 2. la promesse de mariage
- 3. 4 et 5 les actes de publication
de mariage de Yvonand, Bulle
et de Villars-Bramard.

Communiqué au Bureau de l'Etat
civil de Villargel et de Bulle.

Les époux :

Kernex John
Bugnon Clara Rosa

Les témoins :

Judit William
Judit Alice

L'officier de l'état civil :

E. N. M.
23

Registre des mariages A.

N° 10

Schmidli

et

Cuennet

Rectification.

Par décision du 2 mai 1956, le
Département de Justice & Police
du canton de Vaud, a ordonné
la rectification de l'acte de ma-
riage ci-contre, en ce sens que
la mère de l'époux soit dési-
gnée sous le prénom "Elsbeth",
et non "Elsabeth",

Yvonand, le 5 mai 1956,

l'officier de l'état civil:



E. Grigget.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schmidli Ernest

célibataire

cuisinier

originaire de Rafz, Canton de Zurich domicilié à

Yvonand né à

Yvonand le vingt quatre janvier

mil huit cent quatre vingt dix huit fils de

Johann Ulrich Schmidli, 'décédé' et de

Elsabeth née Kessler à Yvonand

2. Cuennet Rosa Angèle

célibataire

hôtelière

originaire de Nierlet-les-Bois (Fribourg) domiciliée à

Yvonand née à

Croley le vingt quatre février

mil huit cent quatre vingt seize fille de

Jules Alfred Cuennet, hôtelier et de

Loptrie née Chomet à Yvonand

Comme témoins :

1. Charles Spaeth hôtelier à Yvonand

2. Alice Spaeth hôtelière à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Yvonand le vingt octobre à
Rafz et à Nierlet le vingt un octobre mil neuf
cent vingt deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yvonand le vingt quatre novembre mil
neuf cent vingt deux.

Pièces déposées :

1. l'extrait de naissance des fiancés

2. l'acte de naissance du fiancé

est inscrit au registre de l'état civil

de Yvonand

3. la promesse de mariage

4, 5 et 6, les actes de publication

de mariage de Yvonand, Rafz

et de Nierlet.

Communiqué au bureau de l'état civil

de Rafz et de Porztroux

Les époux :

Ernest Schmidli

Rosa Schmidli

Les témoins :

Ch. Spaeth

A. Spaeth

L'officier de l'état civil :

E. Naves

N° 11
Potterat
et
Deppierraz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Potterat Jules Henri
veuf de Lia Angéline née Duwillard, dès le 2 Janvier 1919
Agriculteur
originaire de Chavannes-le-Chêne domicilié à
Chavannes-le-Chêne né à
Sideilles le vingt quatre septembre
mil huit cent quatre vingt huit fils de
François Potterat décédé et de
Anais Julie née Morattel à Yvonand

2. Deppierraz Lina
Célibataire
ménagère
originaire de Denezey domiciliée à
Denezey née à
Denezey le trois juillet
mil huit cent quatre vingt sept fille de
Lucien Deppierraz et de
Lucie née Rebeaud à Denezey

Comme témoins :
1. Simi Brugger, agriculteur à Yvonand
2. Henri Durussel négociant à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Chavannes-le-Chêne le treize
novembre et à Denezey le quinze novembre mil neuf cent
vingt deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le deux décembre mil neuf cent vingt
deux.

Pièces déposées :

1. l'extract de naissance du fiancé
2. l'extract de décès de la première femme
du fiancé
3. l'extract de naissance de la fiancée
4. les actes de publication de
mariage de Chavannes-le-Chêne
et de Denezey

Les époux :

Jules Henri Potterat
Lina Potterat

Les témoins :

Simi Brugger
Henri Durussel

Communiqué au bureau de l'Etat
Civil de Denezey

L'officier de l'état civil :

Ch. Naud

Registre des mariages A.

N° 12

Cavin Charles Emile

et

Chorney Eugénie Augusta

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cavin Charles Emile
 veuf de Henriette Clémence née Braillard, des le vingt six juillet
 mil neuf cent vingt un, ——— retraité C. J. J. ———
 originaire de Yvermoud (Vaud), ——— domicilié à
 Yvermoud ——— né à
 Bevaix ——— le vingt trois avril ———
 ——— mil huit cent soixante six ——— fils de
 Jules Emile Cavin ——— et de
 Sophie Madelaine née Finembart ———

2. Chorney Eugénie Augusta née Roulier ———
 veuve de Fritz Louis Chorney, des le dix sept octobre mil
 neuf cent vingt un, ——— ménagère ———
 originaire de Yvermoud (Vaud), ——— domiciliée à
 Yvermoud ——— née à
 Yvermoud ——— le neuf juin ———
 ——— mil huit cent septante-un ——— fille de
 Jean Roulier ——— et de
 Jeannette Rosine née Gallandot, décédée ———

Comme témoins : } 1. Jules Chorney agriculteur à Yvermoud
 } 2. Clémence Chorney, ménagère à Yvermoud

Les publications ont eu lieu à Yvermoud le huit décembre et à
 Yvermoud le dix décembre mil neuf cent vingt deux.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvermoud le vingt trois décembre mil neuf cent
 vingt deux

Pièces déposées :

1. l'extrait de naissance du fiancé
 2. l'extrait de décès sa 1^{re} épouse
 3. l'extrait de naissance du la fiancée
 4. l'acte de décès du 1^{er} mari de la fiancée
 est inscrit au registre des décès de
 l'état civil d'Yvermoud. ———
 5. la promesse de mariage
 6. et 7. les actes de publication
 de mariage de Yvermoud et Yvermoud.
 Communiqué au bureau de l'état
 civil de Yvermoud. ———
 à Nezières

Les époux :

C. Cavin
 Eugénie Cavin

Les témoins :

Jules Chorney
 Clémence Chorney Roulier

L'officier de l'état civil :

J. Harris

N°

et

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :~~

1. Le numéro douze à la page 143 précédente est celui de la dernière inscription faite pendant l'année mil neuf cent vingt deux ~~originaire de~~ Les deux doubles du présent registre domiciliés sont conformes, ce que nous certifions. ~~né à~~ à Yvernaud le 3 janvier 1923.

mil

cent

L'Officier de l'état civil fils de

Ch. Harrel

et de



~~originaire de~~

~~domiciliée à~~

~~née à~~

~~le~~

~~mil~~

~~cent~~

~~fille de~~

~~et de~~

Comme témoins :

1.

2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N° 1

Lassueuret
Roulet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Lassueur Edouard Auguste _____

célibataire _____

fabricant _____

originaire de Bullet (Yverd) _____ domicilié àSainte-Croix _____ né àSainte-Croix _____ le vingt quatre août __________ mil neuf cent _____ fils deLouis Auguste Olivier Lassueur, fabricant à Grandfont et de
me Gerdine Marie Louise née Duches _____2. Roulet Berthe Suzanne _____

célibataire _____

originaire de La Sagne et des Ponts de Martel (Neuchâtel) domiciliée àYvonand _____ née àBienne _____ le deux décembre __________ mil huit cent quatre vingt dix neuf fille deRoulet Jean, fabricant, _____ et deCécile Anna née Bovet à Yvonand _____Comme témoins : {
1. Paul Delay, négociant à Yvonand
2. M. Huguemine fabricant à St-CroixLes publications ont eu lieu à St-Croix, Granges de St-Croix, à Bullet
à La Sagne (Neuchâtel), aux Ponts de Martel et à Yvonand
les quatre et cinq décembre mil neuf cent vingt deux. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le quatre janvier mil neuf cent vingt
trois. _____

Pièces déposées :

1. Le Certificat de publication

Les époux :

Ed. LassueurB. Roulet

Les témoins :

P. DelayM. Huguemine

L'officier de l'état civil :

St. Manes20Communiqué aux bureaux de l'état civil de
St-Croix, Les Granges, Bullet, La Sagne et
des Ponts de Martel.

N° 2
Chevalley
et
Chevalley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Chevalley Georges Emile
celibataire
agriculteur
originaire de Champtauray domicilié à
Champtauray né à
Champtauray le onze juin
mil huit cent quatre vingt quatorze fils de
Henri Chevalley, décédé et de
Thérèse née Chevalley à Champtauray

2. Chevalley Aline Esther
celibataire
ménagère
originaire de Champtauray domiciliée à
Champtauray née à
Champtauray le sept juillet
mil huit cent quatre vingt dix neuf fille de
Elie Chevalley, décédé et de
Méry née Chevalley à Champtauray

Comme témoins :
1. Eugène Chevalley, agriculteur à Champtauray
2. John Chevalley, agriculteur à Champtauray

Les publications ont eu lieu à Champtauray le quatre janvier
mil neuf cent vingt trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvernaid le dix huit janvier mil neuf cent
vingt trois.

Pièces déposées :

le Certificat de publication

Communicé au bureau de l'état
civil de Cosseron-le-Grand

Les époux :

Georges Chevalley
Esther Chevalley

Les témoins :

Eugène Chevalley
John Chevalley

L'officier de l'état civil :

E. Hauer

M, le 23 Février 1923
de Pèler
Dupré



Registre des mariages A.

N° 3
Pahud
et
Dubois

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pahud Alfred
célibataire
pêcheur
originaire de Ogens (Vaud) domicilié à
Yvonand né à
Yvonand le vingt quatre février
mil neuf cent un fils de
John Pahud à Yvonand et de
Amélie née Grosjean, décédée

2. Dubois Marguerite Louise
célibataire
ménagère
originaire de Buttes (Neuchâtel) domiciliée à
Yvonand née à
La Côte-aux-Fées le premier Décembre
mil neuf cent un fille de
Jules Dubois et de
Louise née Charles, les deux décédés.

Comme témoins :
1. Alfred Gilliéron, pêcheur à Yvonand
2. Ernest Schmielli, cuisinier à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Yvonand et à Buttes le vingt six Mars et à Ogens le vingt sept Mars mil neuf cent vingt trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le vingt six avril mil neuf cent vingt trois.

Pièces déposées :

- 1. l'extrait de naissance du fiancé
- 2. l'extrait de naissance de la fiancée
- 3. la promesse de mariage
- 4, 5 et 6, les actes de publication de mariage de Ogens, Buttes et de Yvonand.

Les époux :

Alfred Pahud.
Marguerite Pahud.

Les témoins :

Alfred Gilliéron.
Ernest Schmielli

L'officier de l'état civil :

H. Navet

Communiqué au bureau de l'état civil de S^t Cierges et de Buttes.

N° 4
Götttschi
et
Dizerens

Rectification:
Par décision du 23 novembre 1956, le Département de justice & Police du canton de Vaud, a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre, en ce sens que l'intéressé soit désigné sous le nom patronymique de "Goettschi", à l'exclusion de toute autre orthographe.
Yvonand, le 24 nov. 1956
L'officier de l'état civil: G. Grügger.
Communiqué aux offices de l'état civil de Morat (Fribourg) & de Savigny (Lavaux)



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Götttschi Ernest
Célibataire
Agriculteur

originaire de Galmitz (Fribourg) domicilié à
Chavannes-le-Chêne né à

Pressudens rien Grandcour le dix huit novembre
_____ mil huit cent soixante neuf _____ fils de
Jean Götttschi _____ et de

Elisabeth née Bonqui à Chavannes-le-Chêne

2. Dizerens Yvonne Marie
Célibataire

originaire de Savigny (Lavaux) domiciliée à
Rouvray née à

Romainmotier le vingt neuf mars
_____ mil neuf cent un _____ fille de

Henri Louis Dizerens _____ et de
Marthe Marie née Ecuyer à Romainmotier

Comme témoins: } 1. Resin Ernest employé à Yvonand
2. Cuennet Paul, employé d'hôtel à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Chavannes-le-Chêne et Rouvray
le vingt un Mars, à Galmitz et à Savigny le
vingt deux Mars mil neuf cent vingt trois

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le vingt huit avril mil neuf
cent vingt trois.

Pièces déposées:
1° l'extrait de Naissance du fiancé
2° l'extrait de Naissance de la fiancée
3° la Promesse de Mariage
4, 5, 6, et 7° les actes de publication
de Mariage de Chavannes-le-Chêne
Rouvray, Galmitz et de Savigny

Les époux:
Ernest Götttschi
Yvonne Götttschi

Les témoins:
Resin Ernest
Cuennet Paul

L'officier de l'état civil:

Communiqué aux bureaux de l'état
civil de Morat et de
Savigny

Registre des mariages A.

N^o 5
Gaberell
et
Haller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Gaberell Emil _____
 célibataire _____
 agriculteur domestique _____
 originaire de Altavilla (Fribourg) _____ domicilié à
Niedens rière Yvonand _____ né à
Altavilla _____ le dix septembre _____
 _____ mil huit cent quatre vingt quatre _____ fils de
Abraham Gaberell _____ et de
Anna Barbara née Zumbach, les deux décédés

2. Haller Ruth _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Chésard-Saint Martin (Neuchâtel) domiciliée à
Niedens rière Yvonand _____ née à
Petit-Chésard _____ le dix neuf février _____
 _____ mil huit cent quatre vingt quatre _____ fille de
Jean Georges Haller _____ et de
Léa née Amey Droy les deux décédés

Comme témoins :
 1. Albert Poterat, agriculteur à Niedens
 2. Ernest Schläfli, agriculteur à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Yvonand le quatorze Mai
 à Chésard le quinze Mai et à Altavilla le
seize Mai mil neuf cent vingt trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le deux Juin mil neuf cent
vingt trois.

Pièces déposées :

1^o l'extrait de naissance du fiancé
 2^o l'extrait de naissance de la fiancée
 3^o la promesse de mariage
 4, 5 et 6 les actes de publication de
 mariage de Yvonand, Chésard
 et de Altavilla.

Communiqué aux bureaux de l'état
 civil de Chésard et de
Morat

Les époux :

Emile Gaberell.
Emile Gaberell

Les témoins :

Albert Poterat.
Ernest Schläfli

L'officier de l'état civil :

Ch. Nave

N° 6
Décastel
et
Martin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Décastel Henri Georges _____
célibataire _____
Gendarme _____
originaire de Lutry et de Cully (Naud) _____ domicilié à
La Chaux de Fonds _____ né à
Yvonand _____ le vingt un juillet _____
_____ mil huit cent monante cinq _____ fils de
feu Décastel Jules Henri _____ et de
Lancy Charlotte née Gallandat à Yvonand _____

2. Martin Rose Juliette _____
célibataire _____
Ménagère _____
originaire de Peseux et de Neuchâtel _____ domiciliée à
Fleurier (Neuchâtel) _____ née à
Cravers _____ le quatre avril _____
_____ mil neuf cent _____ fille de
Martin Gustave Albert, manoeuvre _____ et de
Rosa née Petitpierre à Fleurier _____

Comme témoins : } 1. Fernand Rey, menuisier à Method _____
} 2. Jules Nobis, ferblantier à Yvonand _____

Les publications ont eu lieu à La Chaux de Fonds le huit, à Lutry le neuf
à Cully le neuf à Peseux le neuf, à Neuchâtel le huit et à
Fleurier le huit mai mil neuf cent vingt trois. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le neuf juin mil neuf cent vingt trois.

Pièces déposées :

1^{er} le certificat de publication.

Les époux :

Décastel Henri
Juliette Décastel

Les témoins :

Fernand Rey
Jules Nobis

L'officier de l'état civil :

Ch. Naud
20

Communiqué aux bureaux de l'état civil
de La Chaux de Fonds, Lutry, Cully,
Peseux, Neuchâtel et de Fleurier.

Registre des mariages A.

N^o 7
 Järman
 et
 Jenni

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Järman Erwin-Alfred
 célibataire
 employé de banque
 originaire de Röttenbach (à Berne) domicilié à
 Montreux-Châtelard né à
 Berne le dix janvier
 mil huit cent nonante-sept fils de
 Johann Järman, instituteur et de
 Rosina-Henriette née Benzing à Berne

2. Jenni Marthe
 célibataire
 originaire de Eggivil (Berne) domiciliée à
 Wahlern (Berne) née à
 Avenches le dix neuf mai
 mil huit cent nonante-trois fille de
 Christian Jenni, docteur et de
 Marie née Moser à Yvonand

Comme témoins :
 1. Paul Jenni, employé de bureau à Yvonand
 2. Elsa Jenni sans profession à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Châtelard-Montreux le dix septième
 à Röttenbach (à Wahlern Schwarzenburg, à Eggivil
 le onze septembre mil neuf cent vingt trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le vingt neuf septembre mil
 neuf cent vingt trois.

Pièces déposées :

1^o Le Certificat de publication

Les époux :

Järman
 Marthe Järman

Les témoins :

Paul Jenni
 Elsa Jenni

L'officier de l'état civil :

de Mand

Communiqué au bureau de l'état civil
 de Montreux, Wahlern à Schwarzenburg et de Eggivil et à
 Röttenbach

N^o 8
Marendaz
 et
Bise

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Marendaz Ami Eugène
 célibataire
 Charretier
 originaire de Method (Aud) domicilié à
Arissoules né à
Method le vingt trois janvier
mil huit cent soixante neuf fils de
Frédéric Eugène Marendaz, agriculteur et de
Emma née Cudot, à Method.

2. Bise Berthe dite Rosa
 célibataire
 Ménagère
 originaire de Montborget (Fribourg) domiciliée à
Arissoules née à
Montborget le cinq novembre
mil neuf cent deux fille de
Jules Bise et de
Rosine née Lordil, les deux décédés.

Comme témoins :
 1. Robert Imhof agriculteur à Arissoules
 2. Eugène Bovay agriculteur à Arissoules

Les publications ont eu lieu à Arissoules le 15 à Method
 et à Montborget le seize octobre mil neuf
cent vingt trois.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yverand le cinq novembre mil neuf
cent vingt trois.

Pièces déposées :

- 1^o l'extrait de naissance du fiancé
- 2^o l'extrait de naissance de la fiancée
- 3^o la promesse de mariage
- 4, 5 et 6, les actes de publication de mariage de Arissoules, Method et de Montborget.

Les époux :

Marendaz Ami
Marendaz Rosa

Les témoins :

Imhof Robert
Bovay Eugène

L'officier de l'état civil :

H. Hauf

Communiqué aux Officiers de l'Etat civil de Method et de Muriest

Registre des mariages A.

N° 9

Rubin

et

Favre

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rubin Ernest
 célibataire
 domestique agriculteur
 originaire de Reichenbach (Berne) domicilié à
Yvonand né à
Wimmis (Berne) le quatorze juin
 mil huit cent soixante sept fils de
Rudolph Rubin et de
Rosina née Wernli à Wimmis.

2. Favre Berthe Emilie
 célibataire
 ménagère
 originaire de Bonvillars (Vaud) domiciliée à
Yvonand née à
Yvonand le cinq novembre
 mil neuf cent fille de
Henri Lucien Favre journalier et de
Louise née Hostettler à Yvonand

Comme témoins :
 1. Bugnon Aimé, agriculteur à Yvonand
 2. Cuignier Robert, agriculteur à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Yvonand le deux décembre, à Bonvillars
 le quatre décembre et à Reichenbach le trois décembre mil neuf

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yvonand le vingt huit décembre mil neuf cent
vingt trois.

Pièces déposées :

1 l'extrait de naissance des fiancés
 2 l'acte de naissance de la fiancée
 est inscrit au registre A des naissances
 de l'état civil de Yvonand
 3 la promesse de mariage
 4, 5, 6 les actes de publication
 de mariage de Yvonand, Bon-
 villars et de Reichenbach.

Communiqué aux bureaux de l'état
 civil de Bonvillars et de
Reichenbach.

Les époux :

Rubin Ernest
Berthe Rubin

Les témoins :

Bugnon Aimé
Cuignier Robert.

L'officier de l'état civil :

Ch. Mavel


N^o

et

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:~~

1. Le numero neuf a la page cent cinquante-trois précédente est celui de la dernière inscription faite pendant l'année mil neuf cent vingt trois, les deux doubles domiciliés à l'actuel registre sont conformes, né à ce que nous certifions à Yverland le deux Janvier mil neuf cent vingt quatre. — fils de

L'officier de l'Etat civil de
Ch. Marrel



2. ~~originaire de~~ ~~domiciliée à~~
~~née à~~
~~le~~
~~mil cent~~ ~~fille de~~
~~et de~~

Comme témoins : } 1.
2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

Form. 3.

N° 1

Pavillard

et
Cestuz

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pavillard Lucien-Henri
Célibataire
Agriculteur
originaire de Orny domicilié à
Orny né à
Orny le quatre juillet
mil huit cent nonante-huit fils de

Pavillard Henri-Louis et de
Emma-Cléonore nie Favey à Orny

2. Cestuz Alice-Louise
Célibataire
Ménagère
originaire de Cully domiciliée à
Yvonand née à
Yvonand le vingt deux septembre
mil neuf cent trois fille de

Cestuz William et de
Louise nie Burdet, sa femme à Yvonand

Comme témoins : 1. Oscar Grosjean, Agriculteur à Orny
2. Léon Héritier Agriculteur à Molandin

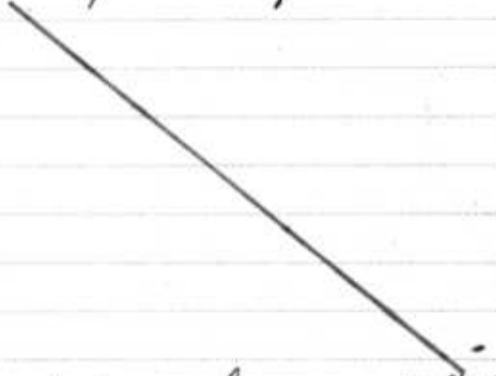
Les publications ont eu lieu à Yvonand, Orny et Cully

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yvonand le deux février mil neuf cent
vingt quatre.

Pièces déposées :

1. le Certificat de publication.



Les époux :
Pavillard Lucien
Pavillard Cestuz Alice

Les témoins :
Oscar Grosjean
Léon Héritier

L'officier de l'état civil :
H. Maurin

Communiqué au bureau de l'état
civil de La Sarraz et de
Cully.

Par ordonnance du
Département de Justice et
Police l'acte inséré ci-
contre est rectifié en ce
sens que les membres de la
famille Cestuz soient désigné
comme étant non seulement
originaire de Cully mais
aussi de Savigney Puidoux
et Chesalles y Non

Yvonand le 20 décembre
1934.
L'officier de l'état
civil H. Maurin

N° 2
Marnier
et
Breux

Par jugement du tribunal du district de Lausanne, du 19 mars 1942, le mariage désigné ci-contre, a été dissous par le divorce.
Prononcé, le 29 avril 1942.
L'officier de l'état civil:
Paul Grigges



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Marnier, Fernand Constant
célibataire
maréchal
originaire de Grandcour (Vaud) domicilié à
Chavannes-le-Chêne né à
Grandcour le seize juin
mil huit cent quarante neuf fils de
Jules Constant Marnier, agriculteur et de
Adrienne Marie née Coucet, à Grandcour

2. Breux Nadège
célibataire
ménagère
originaire de Chavannes-le-Chêne domiciliée à
Chavannes-le-Chêne née à
Chavannes-le-Chêne le huit avril
mil neuf cent six fille de
Jules François Breux, agriculteur et de
Ida née Vuagniaux à Chavannes-le-Chêne

Comme témoins: 1. Alfred Breux agriculteur à Chavannes
2. Olive Breux ménagère à Chavannes-le-Chêne

Les publications ont eu lieu à Chavannes-le-Chêne le onze février
et à Grandcour le treize février mil neuf cent
vingt quatre.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Prononcé le vingt huit février mil
neuf cent vingt quatre

Pièces déposées:

- 1. l'extrait de naissance des fiancés
 - 2. l'extrait de naissance de la fiancée
 - 3. le consentement des père et mère de la fiancée mineure
 - 4. l'autorisation du Département de Justice et Police
 - 5. la Procuration de mariage, 6 et 7 les Actes de publication de mariage de Chavannes-le-Chêne et de Grandcour.
- Communiqué aux bureaux de l'Etat civil de Grandcour.

Les époux:

Fernand Marnier
Nadège Marnier

Les témoins:

Alfred Breux
Olive Breux

L'officier de l'état civil:

Ch. Maud

N° 3

Göetschi

et
Vallon

Par jugement du tribunal de première instance de la République & Canton de Genève, du 28 octobre 1938, le mariage désigné ci-contre, a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an le délai pendant lequel Mme Göetschi ne pourra contracter un nouveau mariage.

Yvonand, le 3 novembre 1958.
L'officier de l'état civil :
Saul Brügger.



Rectification:

Par décision du 23 novembre 1958 le Département de Justice & Police du canton de Vaud a ordonné la rectification de l'inscription ci-contre, en ce sens que l'intéressé soit désigné sous le nom patronymique de "Göetschi", à l'exclusion de toute autre orthographe.
Yvonand, le 24 nov. 1958

L'officier de l'état civil :
S. Brügger.



Communiqué aux offices de l'état civil de Morat (Fribourg) & de Molondin (Vaud)

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Göetschi Emile
célibataire
marchand

originaire de Galmiz (Fribourg) domicilié à
Chavannes-le-Chêne né à
Ressudens, rive Grandcour le vingt deux octobre
mil huit cent quatre vingt trois fils de

Jean Göetschi, décédé et de
Elisabeth née Bongni, à Chavannes-le-Chêne

2. Vallon Elianne Marie
célibataire
Ménagère

originaire de Molondin domiciliée à
Molondin née à
Molondin le dix sept juillet
mil huit cent quatre vingt dix neuf fille de

Jules Auguste Vallon, agriculteur et de
Elise née Courvoisier à Molondin

Comme témoins :
1. Auguste Suagniaux, boucher à Yvonand
2. Camille Gallandat, hôtelier à Chavannes-le-Chêne

Les publications ont eu lieu à Chavannes-le-Chêne le vingt huit février, à Molondin et à Galmiz le vingt neuf février mil neuf cent vingt quatre.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le quatre avril mil neuf cent vingt quatre.

Pièces déposées :

- 1. l'extrait de naissance du fiancé
- 2. l'extrait de naissance de la fiancée
- 3. la promesse de mariage
- 4. 5. 6. les Actes de publication de mariage de Chavannes-le-Chêne, Molondin et Galmiz.

Communiqué aux bureaux de l'état civil de Galmiz et de Molondin.

Les époux :

Emile Göetschi
Elianne göitseh i

Les témoins :

Aug. Suagniaux
Camille Gallandat

L'officier de l'état civil :

E. Marnet

Imprimerie Vaudoise, Yvonand, 3000 f. d.

N^o 4
Tahud
 et
Haldimann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Tahud Georges Marius
 célibataire
 journaliste
 originaire de Ogens (Vaud) domicilié à
Yvonand né à
Chaniay le deux Mars
 mil huit cent noventa huit fils de
Julien Tahud et de
Berthe née Duwillard, à Yvonand

2. Haldimann Mildred
 célibataire
 couturière et messagère
 originaire de Bovil (Berne) domiciliée à
Yvonand née à
Estavayer-le-lac le trente Octobre
 mil neuf cent deux fille de
Rodolphe Haldimann et de
Alene Cécile née Tillonel, à Yvonand

Comme témoins :
 1. Haldimann William à Yvonand
 2. Tahud Marcel, journaliste à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Yvonand le deux Avril, à
Grosshochstetten le trois Avril, et à Ogens le quatre
 Avril mil neuf cent vingt quatre.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le dix sept Avril mil neuf cent
 vingt-quatre.

Pièces déposées :

1. l'extrait de naissance du fiancé
2. l'extrait de naissance de la fiancée
3. la promesse de mariage
4. 5. 6. les Actes de publication de mariage de Yvonand, Grosshochstetten et de Ogens.

Les époux :

Tahud Marius
Tahud Mildred

Les témoins :

Haldimann William
Tahud Marcel

L'officier de l'état civil :

Ch. Naud

Communiqué au bureau de l'état civil de St-Cierges et de Grosshochstetten.

Registre des mariages A.

N^o 5
Bovay
 et
Jan

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Bovay Eugène Emile
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Correvon (Vaud) domicilié à
Yvonand né à
Yvonand le quing Mars
mil neuf cent un fils de
Emile François Bovay, agriculteur à Yvonand et de
Rosa nie Böckle, décédée

2. Jan Berthe
 célibataire
 ménagère
 originaire de Corcelles près Payerne domiciliée à
rière Lutry née à
Grandcoin le vingt huit Janvier
mil neuf cent un fille de
Albert Jan et de
Flore Lina nie Comte, les deux décédés

Comme témoins :
 1. Lion Lardy, Couronier à Rovray
 2. Maurice Amiet, domestique à Nèdens

Les publications ont eu lieu à Yvonand le sept avril, à Corcelles
près Payerne le sept avril, à Lutry le sept avril
et à Correvon le huit avril mil neuf cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le vingt quatre avril mil neuf
cent vingt quatre.

Pièces déposées :

1. l'extrait de naissance du fiancé
2. l'extrait de naissance de la fiancée
3. la promesse de mariage
- 4, 5, 6 et 7. les actes de publication de mariages de Yvonand, Corcelles près Payerne, Lutry et de Correvon

Les époux :

Bovay Eugène
Berthe Bovay

Les témoins :

Lion Lardy
Maurice Amiet

L'officier de l'état civil :

Et. Muret
JD

Communiqué aux bureaux de l'état civil de S^t Cierges, Corcelles près Payerne et de Lutry.

N° 6

Neuenschwanderet
Burnand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Neuenschwander Alexis Julien Albert
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Langnau (Berne) et de Senarclens domicilié à
 la Grandmoille rière Yvonand né à
 la Chaux le neuf septembre
 mil huit cent quatre vingt treize fils de
 Jules Louis Alexis Neuenschwander et de
 Marie dite Alice née Golay à la Grandmoille

2. Burnand Marthe Elise
 célibataire
 ménagère
 originaire de Biolley-Magnoux domiciliée à
 Yvonand née à
 Biolley-Magnoux le dix sept avril
 mil huit cent quatre vingt dix neuf fille de
 Eugène Burnand agriculteur et de
 Rosalie Héleine née Karbel à Yvonand.

Comme témoins :
 1. Burnand André agriculteur à Yvonand
 2. Burnand Lucie ménagère à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Yvonand le cinq avril, à Langnau
 le sept à Senarclens le sept et à Biolley-Magnoux le
 sept avril mil neuf cent vingt quatre.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le dix mai mil neuf cent vingt
 quatre.

Pièces déposées :

l'extrait de naissance du fiancé
 l'extrait de naissance de la fiancée
 la promesse de mariage
 les Actes de publications
 de mariage de Langnau, Senarclens
 Biolley-Magnoux et Yvonand.

Communiqué au bureau de l'état civil
 de Langnau, Cossonay, et de
 Molondin

Les époux :

Neuenschwander Alexis
 Neuenschwander Marthe.

Les témoins :

Burnand André
 Burnand Lucie.

L'officier de l'état civil :

H. Maud


N^o 4
Häbniet
Mottet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Häbni Robert _____
 célibataire _____
 Coiffeur _____
 originaire de Iffwil (Berne) _____ domicilié à
 Yvonand _____ né à
 Yvonand _____ le dix huit avril _____
 mil neuf cent deux _____ fils de
 Jacob Häbni Coffetier _____ et de
 Elise née Spycher à Yvonand _____

2. Mottet Esther Palmira _____
 célibataire _____
 pierriste _____
 originaire de Hensiez (Vaud) _____ domiciliée à
 Yvonand _____ née à
 Lucens _____ le quatre avril _____
 mil neuf cent cinq _____ fille de
 Oscar Mottet, pierriste _____ et de
 Louise née Vaucher à Yvonand _____

Comme témoins : { 1. Vernet Edouard, gendarme à Yvonand _____
 2. Ernest Schmidli cuisinier à Yvonand _____

Les publications ont eu lieu à Yvonand le premier mai, à
 Jegenstorf le premier mai et à Hensiez le deux
 mai mil neuf cent vingt quatre _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand, le dix neuf mai mil neuf
 cent vingt quatre. _____

Pièces déposées :

1. l'extrait de naissance du fiancé
 2. l'extrait de naissance de la fiancée
 3. la promesse de mariage et le Consentement
 4. et 6. les actes de publication de
 mariage de Yvonand, Jegenstorf
 et de Hensiez. _____

Communiqué au bureau de l'état
 civil de Jegenstorf et de Gran-
 ges. _____

Les époux :

Häbni Robert.
 Häbni Palmira.

Les témoins :

Vernet Edouard.
 Ernest Schmidli

L'officier de l'état civil :

Ch. Naud
 20

No 8
Binggeli
et
Hossmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Binggeli Albert Henri _____
 célibataire _____
 employé fondeur _____
 originaire de Wabolen (Canton de Berne) _____ domicilié à
Yvonand _____ né à
Yvonand _____ le vingt neuf Octobre
 mil huitcent quatre vingt dix neuf fils de
Alexander Binggeli _____ et de
Aline née Carrard à Yvonand _____
2. Hossmann Nora Ella _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Gersensic (Canton de Berne) et Neuchâtel _____ domiciliée à
Hausanne _____ née à
Neuchâtel _____ le cinq Avril _____
 mil neufcent six _____ fille de
Elisa Emma Hossmann à Dirlemes et de

Comme témoins : { 1. Binggeli Georges, employé de fonderie à Yvonand
2. Henri Carrard, ouvrier à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Yvonand le huit, à Schwarzenburg, Gersensic, Neuchâtel et Hausanne le neuf Juin mil neufcent vingt quatre.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le vingt sept Juin mil neufcent vingt quatre.

Pièces déposées :

- 1. l'acte de naissance des fiancés est inscrit au registre de l'arrondissement d'Yvonand.
 - 2. l'Extrait de naissance de la fiancée et le Consentement de la mère de la fiancée.
 - 3. la Promesse de mariage
 - 4, 5, 6, 7, 8, 9 les Actes de publications de Yvonand, Wablen, Gersensic, Neuchâtel et Hausanne.
- Communiqué aux Bureaux de l'état civil de Schwarzenburg, Gersensic, Neuchâtel et Lausanne.

Les époux :

Henri Binggeli
née Binggeli
Nora Hossmann

Les témoins :

Binggeli Georges
Henri Carrard

L'officier de l'état civil :

H. Mares

Registre des mariages A.

N^o 9

Sequiron

et

Flaction

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Sequiron Fernand
 célibataire,
 agriculteur
 originaire de Cuarny domicilié à
Villars-Epiney né à
Cuarny le vingt deux Octobre
mil huit cent quatre vingt dix neuf fils de
Julien Sequiron, agriculteur et de
Elise Louise née Métraux à Cuarny

2. Flaction Germaine Henriette
 célibataire,
 ménagère
 originaire de Ballaigues et de l'Abergement domiciliée à
Cronay née à
Cronay le vingt six Octobre
mil huit cent quatre vingt dix neuf fille de
Emile Flaction, agriculteur à Cronay et de
Marie née Duruy, dédicée.

Comme témoins :
 1. Alfred Flaction agriculteur à Cronay
 2. Louise Sequiron couturière à Cuarny

Les publications ont eu lieu à Cuarny, Villars-Epiney, Ballaigues, l'Abergement le dix juillet, et à Cronay le vingt quatre juillet mil neuf cent vingt quatre.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Gronand le vingt six juillet mil neuf
cent vingt quatre.

Pièces déposées :

1^o l'extrait de naissance du fiancé
 2^o l'extrait de naissance de la fiancée
 3^o la promesse de mariage et
 les actes de publication de
 mariage de Cuarny, Villars-
 Epiney, Ballaigues, l'Aberge-
 ment et de Cronay.

Les époux :

Sequiron Fernand
Sequiron Germaine

Les témoins :

Alfred Flaction
Louise Sequiron

L'officier de l'état civil :

Ch. M...
20

Communiqué aux bureaux de l'état
 civil de Ballaigues, Lignerolle
 et de Malondin

N° 10

Favre
et
Trabin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Favre Jules Edmond
 Célibataire
 moelleux fondeur
 originaire de Bonwillars (Vaud), domicilié à
Yvonand né à
Yvonand le vingt trois septembre
 mil huit cent vingt neuf. fils de
Henri Lucien Favre journalier et de
Louise née Hostettler à Yvonand

2. Trabins Rose
 Célibataire
 Ménagère
 originaire de Correvon (Vaud), domiciliée à
Küden-dessus née à
Donneloye le trois juillet
 mil neuf cent fille de
Jeannette Trabin, Ménagère à Yverdon

Comme témoins :
 1. Fernand David, mécanicien à Yvonand
 2. Roulier Marcel scieur à Yvonand.

Les publications ont eu lieu à Yvonand le vingt un juillet
 à Bonwillars et à Correvon le vingt deux juillet
 mil neuf cent vingt quatre

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le quinze août mil neuf cent vingt
 quatre

Pièces déposées :

l'acte de naissance du fiancé, inscrit
 au registre des naissances de
 l'arrondissement d'Yvonand
 l'extrait de naissance de la fiancée
 la promesse de mariage
 et les actes de publications de
 mariage de Yvonand, Bonwillars
 et de Correvon.

Communiqué au bureau de l'état civil
 de Bonwillars et de St. Cerges.

Les époux :

Jules Favre
Rose Trabin

Les témoins :

Fernand David
Roulier Marcel

L'officier de l'état civil :

Ch. Marny
 20

Le 26 sept. 1924
 Le Préfet
Dupont



Registre des mariages A.

N° 11
Cruchet
 et
Carrard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Cruchet Alfred Auguste
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Pailly (Sud) domicilié à
la Mauguettaz rive Yvonand né à
Porny le cinq février
mil neuf cent trois fils de
Paul Cruchet agriculteur et de
Rosine née Marguet au Châtelard

2. Carrard Cécile Alice
 célibataire
 Monacine
 originaire de Poliez-Pittet (Sud) domiciliée à
la Mauguettaz rive Yvonand née à
la Mauguettaz le neuf décembre
mil neuf cent cinq fille de
Edouard Carrard, agriculteur et de
Jenny née Guagnier docteur.

Comme témoins :
 1. Paul Cruchet agriculteur au Châtelard
 2. Edouard Carrard agriculteur à la Mauguettaz

Les publications ont eu lieu à Yvonand le trois octobre,
 à Pailly et à Poliez-Pittet le quatre octobre
mil neuf cent vingt quatre.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le vingt quatre octobre 1924
mil neuf cent vingt quatre.

Pièces déposées :

1. L'acte de naissance du fiancé.
 2. Le consentement du père de la fiancée.
 3. L'acte de naissance de la fiancée est inscrit au registre de l'état civil d'Yvonand le premier de mariage.
 4. Les actes de publication de mariage de Yvonand Pailly et de Poliez-Pittet.
- Communiqué aux bureaux de l'état civil de Yverrens et Poliez-le Grand.

Les époux :

Alfred Cruchet.
Cécile Cruchet.

Les témoins :

Cruchet Paul
Carrard Edouard.

L'officier de l'état civil :

Ed. Navey

N° 12
Müller
 et
Binggeli

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Müller Joseph Jean
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Hochdorf, Canton de Lucerne domicilié à
Yvonand né à
Arth Goldan le quatre mai
 mil neuf cent deux fils de
Jakob Müller employé c. f. f. à Goldan et de
Elisabeth Louise née Brügger domiciliée

2. Binggeli Berthe Marie
 célibataire
 ménagère
 originaire de Wädswil, Canton de Berne domiciliée à
Yvonand née à
Yvonand le seize novembre
 mil neuf cent fille de
Alexander Binggeli et de
Aline née Carrard à Yvonand.

Comme témoins :
 1. Jenny Jean employé c. f. f. à Lucerne
 2. Binggeli Georges employé de fonderie à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Yvonand le treize octobre, à
Hochdorf et à Schwarzenburg le quatorze octobre
 mil neuf cent vingt quatre.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le huit novembre mil neuf
 cent vingt quatre.

Pièces déposées :

1. l'extract de Naissance du fiancé
 2. l'acte de Naissance de la fiancée
 est inscrit au registre de l'état
 civil de Yvonand.
 3. la promesse de Mariage
 4. 5. 6. les Actes de publication
 de Hochdorf, Schwarzenburg
 et Yvonand.

Communiqué aux bureaux de l'état
 civil de Hochdorf et de
Schwarzenburg.

Les époux :

Müller Joseph
Müller Berthe

Les témoins :

Jenny Jean
Binggeli Georges

L'officier de l'état civil :

St. Hans

Registre des mariages A.

N° 13
Rebeaud
 et
Gilliand

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rebeaud Ami
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Roray et d'Yvonand domicilié à
Chavannes-le-Chêne né à
Chavannes-le-Chêne le quatre juin
 mil huit cent quatre vingt seize fils de
Georges Rebeaud décédé et de
Caroline née Cusin à Chavannes-le-Chêne.

2. Gilliand Marguerite
 célibataire
 ménagère
 originaire de Combrémont-le-Grand domiciliée à
Chavannes-le-Chêne née à
Oronay le huit décembre
 mil huit cent quatre vingt dix neuf fille de
Louis Lucien Gilliand, agriculteur et de
Clémence née Deppierray, décédée.

Comme témoins :
 1. Louis Gilliand, agriculteur à Chavannes-le-Ch.
 2. Caroline Rebeaud, ménagère à Chavannes

Les publications ont eu lieu à Roray, Yvonand et Chavannes-le-Chêne le treize novembre et à Combrémont-le-Grand le quatorze novembre mil neuf cent vingt quatre.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le six décembre mil neuf cent vingt quatre.

Pièces déposées :

1. l'acte de naissance du fiancé est inscrit au registre de des naissances d'Yvonand.

2. l'extrait de naissance de la fiancée
 3. la promesse de mariage
 4. 5. 6. 7. les actes de publication de mariage de Roray, Yvonand, Chavannes-le-Chêne et de Combrémont-le-Grand.

Communiqué au bureau de l'état civil de Combrémont-le-Grand

Les époux :

Ami Rebeaud
Marguerite Rebeaud

Les témoins :

Louis Gilliand
Caroline Rebeaud

L'officier de l'état civil :

Ch. Marre
 20

N° 14
Heim
et
Mieville

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Heim Justin
célibataire
agriculteur
originaire de Oppens, Vaud, domicilié à
Cuarny né à
Cuarny le vingt un Mars
mil neuf cent fils de
Alfred Heim, agriculteur et de
Emma née Corbevon à Cuarny

2. Mieville Marie
célibataire
Ménagère
originaire de Pomy, Vaud, domiciliée à
Chevressy rière Pomy née à
Pomy, Chevressy le deux Décembre
mil huit cent soixante neuf fille de
Emile François Mieville, décédé et de
Adèle née Chevalley à Chevressy

Comme témoins :
1. Cuchet Ernest, agriculteur à Pomy
2. Cuchet Alice, ménagère à Pomy

Les publications ont eu lieu à Cuarny le vingt sept Novembre
à Pomy et à Oppens le vingt sept novembre
mil neuf cent vingt quatre.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le vingt Décembre mil neuf
cent vingt quatre.

Pièces déposées :

1. l'extrait de naissance de la fiancée
 2. l'acte de naissance du fiancé est inscrit au registre de des naissance de l'état civil de Yvonand.
 3. la promesse de mariage
 4. et les actes de publications de Cuarny Pomy et Oppens.
- Communiqué au Bureau de l'état civil de Yvonand.

Les époux :

Heim Justin
Marie Heim

Les témoins :

Cuchet Ernest
Cuchet Alice

L'officier de l'état civil :

E. Nover

Registre des mariages A.

N^o

et

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :~~

1. Le numero quatorze a la page cent soixante huit précédente est celui de la dernière inscription faite pendant l'année mil neuf cent originaire de vingt quatre, les deux doubles — domicilié à du présent registre sont comprises. — né à ce que nous certifions — le 3 Janvier 1925

mil cent



L'officier de l'état civil de St. Naul et de

~~originaire de~~

~~domiciliée à~~

~~née à~~

~~le~~

~~mil cent~~

~~fille de~~

~~et de~~

Comme témoins : } 1.
2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

N^o 1
Vissot
et
Bernard

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Vissot Henri Ernest
célibataire
agriculteur
originaire de Montaubion-Chardonney domicilié à
Saint-Christophe rière Champvent né à
Grandson le dix neuf mars
mil neuf cent un fils de
Louis Auguste Vissot, vigneron à Chamblon et de
Jenny née Pilloud, décédée.

2. Bernard Lia Chèrese
célibataire
Ménagère
originaire de Bex domiciliée à
Saint-Christophe rière Champvent née à
Bex le neuf juin
mil neuf cent cinq fille de
Louis Auguste Bernard et de
Elisa née Saussey à Bex

Comme témoins :
1. Auguste Laurent, magasin à Yvonand
2. Paul Bruegger peseur de lait à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Bex et à Montaubion-Chardonney
le dix neuf et à Champvent le vingt janvier
mil neuf cent vingt cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le sept Février mil neuf cent
vingt cinq.

Pièces déposées :
le certificat de publica-
tion.

Les époux :

Vissot Henri
Lia Vissot

Les témoins :

Auguste Laurent
Paul Bruegger

L'officier de l'état civil :

Ch. Maud

Communiqué au bureau de
l'état civil de S^t Cierges, Bex
et de Champvent.

Registre des mariages A.

N° 2
Schweizeret
David

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Schweizer Emile _____
 célibataire _____
 mécanicien _____
 originaire de Reigoldswil (Baie Campagna) _____ domicilié à
 Naters _____ né à
 Reigoldswil _____ le deux septembre _____
 mil huit cent quatre vingt seize _____ fils de
Schweizer Jean _____ et de
Maria née von-Orx, décédée. _____

2. David Léa Angelle _____
 célibataire _____
 Ménagère _____
 originaire de Pucyres et de Vuitelboeuf (Vaud) domiciliée à
 Yvonand _____ née à
 Yvonand _____ le vingt trois mai _____
 mil neuf cent un _____ fille de
David Aimé Alexis, électricien _____ et de
Constance née Better à Yvonand _____

Comme témoins : { 1. David Aimé électricien à Yvonand _____
 2. David Alois Chocolatier à Orbe _____

Les publications ont eu lieu à Naters le dix huit, à Pucyres et
 à Vuitelboeuf le vingt un, à Yvonand et à
 Reigoldswil le vingt deux janvier mil neuf cent vingt
 cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le vingt un Mars mil neuf
 cent vingt cinq.

Pièces déposées :

1° le certificat de publication

Les époux :

E. Schweizer
Léa Schweizer

Les témoins :

A. David
A. David

L'officier de l'état civil :

Ch. Marre
Ch

Communiqué aux bureaux de l'état
 civil de Naters, Reigoldswil, Froy
 et de Baulmes.

N° 3

Mercier

et
Gattolliat

Par jugement du Tribunal de district de Morges du 8 juillet 1937, le mariage désigné ci-contre a été dissous par le divorce.

Le Tribunal a fixé à un an, dès le 14 septembre 1937, le délai pendant lequel l'épouse ne pourra se remarier. Yvonand, le 24 septembre 1937.

L'officier de l'état civil:
Saul Brugger.



Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Mercier Armand
célibataire
agriculteur
originaire de Penthoniez (Vaud) domicilié à
Chavannes-le-Chêne né à
Novalles le seize novembre
mil huit cent quatre vingt dix huit fils de
Mercier Samuel, agriculteur et de
Marie Louise née Perrinay à Chavannes-le-Chêne

2. Gattolliat Alida Marguerite
célibataire
ménagère
originaire de Provence (Vaud) domiciliée à
Chavannes-le-Chêne née à
Chavannes-le-Chêne le dix huit janvier
mil neuf cent six fille de
Jâmes Eugène Gattolliat, docteur et de
Louise Eugénie née Michoud à Chavannes-le-Chêne

Comme témoins :
1. Paul Dappieray agriculteur à Yvonand
2. Bally Louis employé C.F.F. à Genève

Les publications ont eu lieu à Chavannes-le-Chêne le seize mars
à Penthoniez et à Provence le dix sept mars
mil neuf cent vingt cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le quatre avril mil neuf cent
vingt cinq.

Pièces déposées :

1. l'extrait de naissance des fiancés
2. l'acte de naissance de la fiancée
est inscrit au registre A 24 de l'état
civil de Yvonand
3. le Consentement de la mère de
la fiancée Mme
p. la promesse de mariage et les
actes de publications de Chavannes,
Penthoniez et Provence.
Communiqué aux bureaux de l'état
civil de Penthoniez et de
Provence.

Les époux :

A. Mercier
A. Mercier

Les témoins :

Saul Dappieray
Bally Louis

L'officier de l'état civil :

S. Brugger

Registre des mariages A.

N^o 4
Brugger
 et
Fanchaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brugger Maurice Emile _____
 divorcé de Udelheid nie Schmidiger, dès le dix neuf
 septembre mil neuf cent treize, négociant _____
 originaire de Belpberg (Berne) _____ domicilié à
Yvonand _____ né à
Yvonand _____ le dix octobre _____
 mil huit cent quatre vingt six _____ fils de
Frédéric Daniel Brugger, décédé _____ et de
Virginie nie Guechat à Yverdon _____

2. Fanchaud Marie Elise _____
 célibataire _____
 lingère _____
 originaire de Poliez-le-Grand _____ domiciliée à
Lausanne _____ née à
Lausanne _____ le vingt sept mai _____
 mil huit cent quatre vingt dix sept _____ fille de
Jean Charles Fanchaud, décédé _____ et de
Julia Antonia Louisa nie Kehrward à Epalinges _____

Comme témoins : { 1. Alfred Gillieron, pêcheur à Yvonand
 2. Marcel Paulier, sciur à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Yvonand le quatorze avril
 à Belpberg, Poliez-le-Grand et à Lausanne
 le quatorze avril mil neuf cent vingt cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le vingt deux mai mil neuf cent
 vingt cinq.

Pièces déposées :

1. l'extract du 1^{er} mariage du fiancé
 avec mention du divorce
2. l'extract de naissance de la
 fiancée
3. la promesse de mariage
4. 5. 6. 7. les actes de publication
 de mariage de Yvonand, Belpberg,
Poliez-le-Grand et de Lausanne

Communiqué aux bureaux de l'état
 civil de Belpberg, Poliez-le-Grand
 et de Lausanne.

Les époux :

Maurice Brugger
Marie Brugger

Les témoins :

Alfred Gillieron
Marcel Paulier

L'officier de l'état civil :

Ch. Har...
20

N^o 5
Perrin
 et
Luginbühl

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Perrin Ernest _____
 célibataire _____
 Ouvrier agricole _____
 originaire de Chavannes-le-Chêne _____ domicilié à
Chavannes-le-Chêne _____ né à
Chavannes-le-Chêne le vingt mai _____
 _____ mil neuf cent cinq _____ fils de
Edouard Perrin Charpentier à Chavannes et de
Elise veuve Somnard décedée. _____
2. Luginbühl Anita _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Kubigen Berne _____ domiciliée à
Chavannes-le-Chêne _____ née à
Colmar _____ le vingt quatre septembre _____
 _____ mil neuf cent deux _____ fille de
Anna Luginbühl _____ et de
 _____ →

Comme témoins : } 1. Lueset Louis, hôtelier à Yvonand _____
 } 2. Théophile Ferrer négociant à Yvonand _____

Les publications ont eu lieu à Chavannes-le-Chêne le huit
Mai et à Münsingen le deux juin mil
neuf cent vingt cinq. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le premier juillet mil neuf cent
vingt cinq _____

Pièces déposées :

1. Acte de naissance du fiancé qui est inscrit au registre de l'arrondissement d'Yvonand
 2. l'extrait de naissance de la fiancée, et la promesse de mariage
 3. et 4. les actes de publication de mariage de Chavannes-le-Chêne et de Münsingen.

Communiqué au bureau de l'état civil de Münsingen.

Les époux :

Perrin Ernest
Perrin Anita

Les témoins :

Lueset Louis
Th. Ferrer

L'officier de l'état civil :

Ch. Maud
70

Registre des mariages A.

N° 6

Goncerut

et

Bühlmann

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Goncerut Jules Edouard _____
 célibataire _____
 pêcheur _____
 originaire de Frangins Haut _____ domicilié à
Yvonand _____ né à
Yvonand _____ le treize Décembre _____
 _____ mil neuf cent _____ fils de
Charles Henri Goncerut pêcheur _____ et de
Isaline née Oppliger à Yvonand _____

2. Bühlmann Eglantine Hélène _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Guggisberg (Bas) _____ domiciliée à
Yvonand _____ née à
Yvonand _____ le vingt six Janvier _____
 _____ mil neuf cent trois _____ fille de
Jules Bühlmann pêcheur _____ et de
Alice Louise née Kobs à Yvonand _____

Comme témoins : } 1. Goncerut Charles, pêcheur à Yvonand
 } 2. Bühlmann Jules, pêcheur à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Yvonand le quinze Juin à
Frangins et à Guggisberg le quinze Juin mil
 neuf cent vingt cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

Yvonand le trois Juillet mil neuf cent
vingt cinq.

Pièces déposées :

1. Le acte de naissance des fiancés
 au registre A de l'arrondissement
 d'Yvonand.
 2. La promesse de mariage et les
actes de publication de mariage
 de Frangins, Guggisberg et de
Yvonand.

Les époux :

Jules Goncerut
Eglantine Goncerut

Les témoins :

Goncerut Charles
Bühlmann Jules

L'officier de l'état civil :

H. Mame
 20

Communiqué aux bureaux de l'Etat
 civil de Nyon et de Guggisberg

N^o 7
Michoud
 et
Cosandey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Michoud William Robert
 célibataire
 remplaçant postal
 originaire de Chavannes-le-Chêne domicilié à
Chavannes-le-Chêne né à
Chavannes-le-Chêne le neuf mai
 mil huit cent quatre vingt onze — fils de
Jules Michoud, décédé et de
Eugénie Adèle s^{ie} Geoffroy à Chavannes-le-Chêne.

2. Cosandey Suzanne Rosine
 célibataire
 couturière
 originaire de Sassel (Vaud) domiciliée à
Chavannes-le-Chêne née à
Paris boulevard Port Royal 125 le vingt deux mai
 mil huit cent quatre vingt dix huit = fille de
Cécile Marie Cosandey, décédée et de

Comme témoins :
 1. Emilie Vuagniaux, couturière à Chavannes le Chêne
 2. Auguste Versel, facteur postal à Yvermand

Les publications ont eu lieu à Yvermand le vingt quatre
Juillet et à Sassel le vingt huit Juillet mil
neuf cent vingt cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvermand le onze août mil neuf cent
vingt cinq.

Pièces déposées :

1. l'acte de naissance du fiancé
2. l'extrait de naissance de la fiancée
3. la promesse de mariage
4. les actes de publication de mariage de Chavannes le Chêne et de Sassel.

Les époux :

W. Michoud
S. Michoud

Les témoins :

E. Vuagniaux
Aug. Versel

L'officier de l'état civil :

Ch. Maud
 20

Communiqué au bureau de l'état civil
 de Yvermand

Registre des mariages A.

N° 8

Burgat dit Grelet

et
Roulin

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Burgat dit Grelet Alfred _____

célibataire _____

chauffeur _____

originaire de Yamarcus-Verniaz (Neuchâtel) _____ domicilié à

Paris _____ né à

Cravens _____ le dix décembre _____

mil neuf cent trois _____

_____ fils de

Burgat dit Grelet Charles Albert _____

_____ et de

Marie Isabelle née Kissling à Paris _____

2. Roulin Louise Germaine _____

célibataire _____

Cuisinière _____

originaire de Provence (Aund) _____ domiciliée à

Yvonand _____ née à

rière Duillers _____ le vingt sept juillet _____

mil neuf cent trois _____

_____ fille de

Roulin Alfred Lion _____

_____ et de

Rose Adèle Debrot née Bonzli à Yvonand _____

Comme témoins : { 1. Jean Roulin, manoeuvre c/f Yvonand
2. Roquier Henri manoeuvre c/f Harschwil

Les publications ont eu lieu à S^t Aubin le huit septembre, à _____

Yvonand le neuf, à Provence le dix septembre mil

neuf cent vingt cinq et à Paris 13^e Arrondissement le dix neuf

sept mil neuf cent vingt cinq.
Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le vingt six septembre mil neuf
cent vingt cinq.

Pièces déposées :

Le certificat de publication

Les époux :

Alfred Burgat
Germaine Burgat

Les témoins :

Roulin Jean
Henri Roquier

L'officier de l'état civil :

Ch. Mamy

Communiqué aux bureaux de l'état civil
de S^t Aubin et de Provence et à
la Chancellerie d'état à
Lausanne.

Vu, le 28 Sept. 1925.

Le Préfet

Jean P. Brossier



N^o 9
Nicollier

et
Michod née Haltesrieder

Par jugement du Tribunal
du District de Lausanne
rendu en date du 29 décembre
1931 déclaré défectif et
inexécutable le 6 février
1932, le mariage inscrit
ci-contre a été dissous
par le divorce.
Le Tribunal a fixé à deux
ans le délai pendant
le quel ils ne pourront
contracter un nouveau
mariage.

Inscrit le 19 avril
1932.

L'Officier de l'Etat

Commissaire au St. Naud
Le Département de Justice
et Police
Lausanne

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nicollier Alfred
célibataire
maçon
originaire de Yvonand domicilié à
Yvonand né à
Lausanne le vingt décembre
mil neuf cent fils de
Julie Nicollier à Yvonand et de

2. Michod née Haltesrieder Hermance Jeanne
veuve de Albert Michod déc. le 2 juin 1924 deux fois
mil neuf cent vingt quatre, pierriste
originaire de Lucens domiciliée à
Chavannes-la-Chêne née à
Chavannes-la-Chêne le vingt trois septembre
mil huit cent quatre vingt dix neuf fille de
Benedict dit Benoit Haltesrieder à Chavannes et de
Marie Lucie née Michod, décédée.

Comme témoins :
1. André Bernard, hôtelier à Yvonand
2. Kyffenegger employé C.F.F. à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Chavannes la Chêne le cinq septembre
à Yvonand et à Lucens le cinq septembre mil
neuf cent vingt cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le cinq octobre mil neuf cent
vingt cinq.

Pièces déposées :

- 1. l'extrait de naissance des fiancés
- 2. l'acte de naissance de la fiancée
- est inscrit au registre de l'arrondissement
d'Yvonand
- 3. l'acte de décès de Michod Albert et la
Promesse de mariage
- 4. et 6 les Actes de publication de mariage
de Yvonand, Lucens et de Chavannes la
Chêne.
- Communiqué au Bureau de l'Etat
civil de Lucens.

Les époux :

Alfred Nicollier
Hermance Nicollier

Les témoins :

André Bernard
Kyffenegger Jean

L'officier de l'état civil :

Ch. Naud

Registre des mariages A.

N° 10

Faumin
et
Porchet

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Faumin Paul Emile _____
 célibataire _____
 Comptable _____
 originaire de Cudrefin _____ domicilié à
Paris 501, rue Vaugirard _____ né à
Meur "Haut-Kully, Fribourg le vingt février _____
 _____ mil neuf cent _____ fils de
Albert Emile Faumin sellier _____ et de
Nellie née Rothern à Yvonand _____

2. Porchet Isabelle Mathilde _____
 célibataire _____
 sans profession _____
 originaire de Vucherens (Vaud) _____ domiciliée à
Yvonand _____ née à
Yvonand _____ le deux janvier _____
 _____ mil huit cent quatre vingt dix sept _____ fille de
Edouard Porchet, décédé _____ et de
Rosina Augusta née Roulier à Yvonand.

Comme témoins : { 1. V. Chevalley employé postal à Blarens. _____
 2. A. Faumin sellier à Yvonand. _____

Les publications ont eu lieu à Cudrefin et Yvonand le dix sept
septembre à Vucherens le dix huit septembre, et
à Paris le vingt un septembre mil neuf cent vingt cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le sept octobre mil neuf cent
vingt cinq _____

Pièces déposées :

le certificat de publication

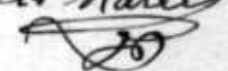
Les époux :

E. Faumin
M. Faumin.

Les témoins :

V. Chevalley
A. Faumin

L'officier de l'état civil :

E. Mares


Communiqué aux bureaux de l'état
 civil de Cudrefin et Yvonand
 et à la Chancellerie d'état
 à Lausanne _____

N° 11
Pochon
et
Chevalley

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pochon Amboise Octave
célibataire
Agriculteur
originaire de Chavannes-le-Chêne et Denezy (Vaud) domicilié à
Chavannes-le-Chêne né à
Chavannes-le-Chêne le dix sept avril
mil neuf cent fils de
Aimé Pochon agriculteur et de
Lina née Viogot à Chavannes-le-Chêne

2. Chevalley Marthe Elise
célibataire
Ménagère
originaire de Denezy (Vaud) domiciliée à
Denezy née à
Denezy le seize octobre
mil neuf cent deux fille de
Alexis Chevalley et de
Miry Alida née Chambay à Denezy

Comme témoins :
1. Adamir Pochon, agriculteur à Denezy
2. Aimé Pochon agriculteur à Chavannes-le-Chêne

Les publications ont eu lieu à Chavannes-le-Chêne le onze sep-
tembre et à Denezy le douze septembre mil
neuf cent vingt cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvernaid le dix octobre mil neuf cent
vingt cinq.

Pièces déposées :

1. l'acte de naissance du fiancé
2. l'acte de naissance de la fiancée
3. la promesse de mariage
4. et 5. les actes de publication
de mariage de Chavannes-le-Chêne
et de Denezy.

Communiqué au bureau de l'état
civil de Denezy

Les époux :

Octave Pochon
Marthe Pochon

Les témoins :

Adamir Pochon
Aimé Pochon

L'officier de l'état civil :

Ch. Nany

Imprimerie Vuudoise, Lausanne, 3000 f.

Registre des mariages A.

N° 12

David

et

Müller

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. David Fernand Maurice _____
 célibataire _____
 electricien _____
 originaire de Ruesres et de Yvetteboeuf _____ domicilié à
Yvonand _____ né à
Yvonand _____ le vingt trois _____
 _____ mil neuf cent trois _____ fils de
 Aimé Alexis David, electricien _____ et de
 Constance née Petter à Yvonand _____

2. Müller Mina Hedwig _____
 célibataire _____
 brodeuse _____
 originaire de Roggwil (Curgovia) _____ domiciliée à
Romanshorn _____ née à
Dalmsach _____ le quatorze novembre _____
 _____ mil neuf cent un _____ fille de
Müller Jakob, cordonnier maître _____ et de
Elisabeth née Bühler à Romanshorn _____

Comme témoins : { 1. Aimé David electricien à Yvonand _____
 2. John David electricien, employé aux Clés _____

Les publications ont eu lieu à Yvonand le vingt huit septembre, à
 Ruesres, Yvetteboeuf, Roggwil, et à Romanshorn le vingt
 neuf septembre mil neuf cent vingt cinq. _____

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le quatorze novembre mil neuf cent
 vingt cinq. _____

Pièces déposées :

1 l'extrait de naissance du fiancé
 2 l'extrait de naissance de la fiancée
 3 la promesse de mariage de la fiancée
 4 la promesse de mariage du fiancé
 5, 6, 7, 8, 9 les actes de publications de mari-
 age de Ruesres, Yvonand, Yvetteboeuf
 Roggwil et de Romanshorn. _____

Communiqué aux bureaux de l'état civil
 de Poy, Baulmes, Roggwil, et de
 Romanshorn. _____

Les époux :

Fernand David
 Mina David

Les témoins :

Aimé David
 John David

L'officier de l'état civil :

H. Marret

N° 13
Roulier
et
Duc

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roulier Edouard
célibataire
Ouvrier
originaire de Yvonand domicilié à
Yvonand né à
Genève le treize février
mil neuf cent deux fils de
Jules Henri Roulier, menuisier et de
Ida née Vallon, à Yvonand

2. Duc Nancy Valérie
célibataire
Ménagère
originaire de Chavannes-sur-Moudon domiciliée à
Yvonand née à
Crey le douze Mai
mil huit cent quatre vingt quinze fille de
Jean Charles Duc, agriculteur et de
Bertha née Cornamulsay à Yvonand

Comme témoins :
1. Henri Roulier, menuisier à Yvonand
2. John Roulier, agriculteur à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Yvonand le vingt huit octobre,
et à Chavannes-sur-Moudon le treize octobre
mil neuf cent vingt cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le vingt un novembre mil
neuf cent vingt cinq.

Pièces déposées :
1. l'extract de naissance du fiancé
2. l'extract de naissance de la fiancée
3. la promesse de mariage
4. les actes de publication de mariage de Yvonand et de Chavannes-sur-Moudon.

Les époux :
Edouard Roulier.
Nancy Roulier

Les témoins :
H. Roulier
John Roulier

L'officier de l'état civil :
E. Marnet

Communiqué au bureau de l'état civil de Moudon.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. d'.

Registre des mariages A.

N° 14
Brandt
 et
Vallon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Brandt Jules Célestin Arthur —
 célibataire —
 résident —

originaire de La Chaux de Fonds, Le Locle et Les Planchettes domicilié à
 La Chaux de Fonds — né à

Bonfol (Borne) — le dix huit juillet —

— mil huit cent soixante neuf — fils de
 feu Brandt Arthur Célestin — et de
 Lina nie Faugy à La Chaux de Fonds —

2. Vallon Lydie Rose —
 célibataire —
 ménagère —

originaire de Molondin Hauts — domiciliée à
 Molondin — née à

Molondin — le quatre août —

— mil huit cent soixante neuf — fille de
 feu Vallon Piét — et de
 Olympie Bertha nie Gallandata Molondin

Comme témoins : { 1. Paul Vallon, agriculteur à Molondin
 2. Clara Fleury, ménagère à La Chaux de Fonds

Les publications ont eu lieu à La Chaux de Fonds le dix neuf
 à Le Locle le vingt à Les Planchettes le vingt et à
 Molondin le vingt un Novembre mil neuf
 cent vingt cinq.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvernaud le dix huit décembre mil
 neuf cent vingt cinq. —

Pièces déposées :

1° le certificat de publication

Les époux :

Célestin Brandt
 Lydie Brandt.

Les témoins :

Paul Vallon
 Clara Fleury.

L'officier de l'état civil :

E. Marel

Communiqué aux bureaux de l'état
 civil de La Chaux de Fonds,
 Le Locle, Les Planchettes et
 de Molondin. —

N°

et

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Le numéro quatorze de la page est huitante trois, précédente est celui de la dernière inscription faite pendant l'année mil neuf cent vingt

originaire de l'année mil neuf cent vingt domicilié à cinq, les deux doubles du présent registre sont ~~et~~ confirmés. ~~ce que~~ ~~mit nous~~ certifiions. ~~---~~ fils de ~~---~~ à ~~---~~ le trois janvier mil ~~et de~~ neuf cent vingt six. ~~---~~

L'officier de l'état civil
E. Nappel



originaire de

domicilié à

né à

le

mil cent

filles de

et de

Comme témoins : } 1.
 } 2.

~~Les publications ont eu lieu à~~

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

Registre des mariages A.

N^o 1
Hostettler
 et
Balsiger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Hostettler Maurice Ernest
 célibataire
 Charbon
 originaire de Güggisberg (Berne) domicilié à
Chavannes-le-Chêne né à
Chavannes-le-Chêne le trente juin
mil neuf cent trois fils de
Antoine Frédéric Hostettler, charbon et de
Lina Fanny née Burnand, à Chavannes-le-Chêne

2. Balsiger Rosa Olga
 célibataire
 Ménagère
 originaire de Altavilla (Fribourg) domiciliée à
Combremont-le-Petit née à
Vallamand le trois janvier
mil neuf cent cinq fille de
Johann Gottfried Balsiger, agriculteur et de
Elisabeth née Stubi à Combremont-le-Petit

Comme témoins :
 1. Michoud Robert, agriculteur à Chavannes-le-Chêne
 2. Michoud Adèle, ménagère à Chavannes-le-Chêne

Les publications ont eu lieu à Chavannes-le-Chêne le douze janvier
 et Güggisberg, Altavilla, et à Combremont-le-Petit
 le treize janvier mil neuf cent vingt six.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le trente janvier mil neuf cent
vingt six.

Pièces déposées :

1. l'extrait de naissance du fiancé
 2. l'extrait de naissance de la fiancée
 3. la Promesse de mariage
 4, 5, 6, 7 les actes de publication de
 mariage de Chavannes-le-Chêne
Güggisberg, Altavilla et de
Combremont-le-Petit.

Communiqué aux bureaux de l'état civil
 de Güggisberg, Morat et de
Combremont-le-Grand.

Les époux :

Maurice Hostettler,
Olga Hostettler,

Les témoins :

Michoud Robert
Michoud Adèle

L'officier de l'état civil :

Et. Navel

N° 2
Maire
et
Billaud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Maire Fernand Emile
 célibataire
 agriculteur
originaire de La Sagne, Ponts-de-Martel Prot-Dessous, domicilié à
Yvonand Maire Yvonand né à
Grandevant le vingt sept décembre
 mil neuf cent un fils de
Maire Fritz Emile, décédé et de
Fanny Maire née Dupuis à Pomy.

2. Billaud Laura
 célibataire
 Ménagère
originaire de Donneloye domiciliée à
Yvonand née à
Chavannes-le-Chêne le onze décembre
 mil neuf cent fille de
Constant Billaud, carrossier à Donneloye et de
Eugénie née Porchet, décédée.

Comme témoins :
1. Porchet Héli Charité à Yvonand
2. Paul Vuagniaux bocher à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Yvonand le vingt deux janvier,
à La Sagne, Ponts-de-Martel, Rocheport et à Donneloye
le vingt trois janvier mil neuf cent vingt six.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le dix février mil neuf cent
vingt six.

Pièces déposées :

- 1. l'extract de naissance du fiancé
- 2. l'extract de naissance de la fiancée
- 3. la promesse de mariage.
- 4, 5, 6, 7 et 8, les actes de publication de mariage, de Yvonand, La Sagne, les Ponts de Martel, Rocheport et Donneloye.

Les époux :

Maire Fernand
Maire Laura

Les témoins :

Porchet Héli
P. Vuagniaux

L'officier de l'état civil :

H. Narret

Communiqué au bureau de l'état civil de La Sagne, Ponts de Martel, Rocheport et de Molondin.

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 2000 f. d.

Registre des mariages A.

N° 3
Wagniaux
 et
Pochon

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Wagniaux André
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Vucherens (Vaud) domicilié à
Yvonand né à
la Mauguetta, Yvonand, le dix sept décembre
mil neuf cent deux fils de
Emile Jules Wagniaux et de
Rosa née Zurcher, à Yvonand

2. Pochon Esther Adèle
 célibataire
 ménagère
 originaire de Chavannes-le-Chêne et Denezy domiciliée à
Chavannes-le-Chêne née à
Chavannes-le-Chêne le vingt sept février
mil neuf cent sept fille de
Aimé Pochon agriculteur et de
Lina née Viogot à Chavannes-le-Chêne

Comme témoins :
 1. Wagniaux Emile employé d'usine à Yvonand
 2. Pochon Aimé agriculteur à Chavannes-le-Chêne

Les publications ont eu lieu à Yvonand et Chavannes-le-Chêne
le onze Mars, à Vucherens le douze Mars et à Denezy
le treize Mars mil neuf cent vingt six.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le dix sept avril mil neuf cent
vingt six.

Pièces déposées :

1. les Actes de Naissances des fiancés sont
 inscrits au registre de l'arrondissement
 d'Yvonand.
 2. le Consentement au mariage de
 la fiancée mineure.
 3. la promesse de mariage
 p. 5. b et les Actes de publication
 de mariage de Yvonand, Chavannes
 le-Chêne, Vucherens et Denezy.
 Communiqué aux bureaux de l'Etat
 civil de Morillon et de Denezy

Les époux :

Wagniaux André,
Wagniaux Esther

Les témoins :

Wagniaux Emile
Aimé Pochon

L'officier de l'état civil :

Ch. Maud

N^o 4
David
 et
Roulier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. David John Ulysse
 célibataire
 machiniste
 originaire de Rueyres et de Vuiteboeuf (Vaud) domicilié à
 aux Glés Vaud, né à
 Yvonand (Vaud) le vingt juin
 mil huit cent quarante sept fils de
 Aimé Alexis David électricien et de
 Constance née Better à Yvonand

2. Roulier Elvine
 célibataire
 ménagère
 originaire de Yvonand domiciliée à
 Yvonand née à
 Yvonand (en Nordagne) le huit Mai
 mil neuf cent deux fille de
 François Emile Roulier agriculteur et de
 Julie née Bovey à Yvonand

Comme témoins :
 1. Aimé David électricien à Yvonand
 2. John Roulier agriculteur à Yvonand

Les publications ont eu lieu aux Glés le huit, à Rueyres et
 Yvonand le neuf et à Vuiteboeuf le dix Mars
 mil neuf cent vingt six.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le vingt quatre Avril mil
 neuf cent vingt six.

Pièces déposées :
 le certificat de publication.

Les époux :

John David
Elvine David

Les témoins :

A. David
J. Roulier

L'officier de l'état civil :

H. Maud

Communiqué aux bureaux de l'état
 civil de Romanel, Fey
 et de Baulmes

Registre des mariages A.

N° 5
Stebler

et
Brügger

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Stebler August Adolf
célibataire
employé de chemin de fer
originaire de Lüsslingen c. N. Neunighofen (Solme) domicilié à
Berne - Bümpliz rue de Fribourg 330. né à
Neuenburg (Neuchâtel) le dix sept avril
mil neuf cent deux fils de
August Adolf Stebler et de
Alvine Julie née Biskmann les deux décédés

2. Brügger Isabelle Marie
célébataire
Couturière
originaire de Belpberg c. N. Belp domiciliée à
Yvonand née à
Yvonand le vingt six octobre
mil neuf cent deux fille de
Aimé Maurice Brügger, agriculteur et de
Aline Justine née Bettex à Yvonand

Comme témoins :
1. Aimé Brügger agriculteur à Yvonand
2. Paul Brügger professeur de lait à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Bümpliz et à Belp le trente
un mai, à Neunighofen et à Yvonand le
premier juin mil neuf cent vingt six.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le vingt cinq juin mil neuf
cent vingt six.

Pièces déposées :

1° le certificat de publication

Les époux :

Stebler
Isabelle Stebler.

Les témoins :

Aimé Brügger
Paul Brügger.

L'officier de l'état civil :

L. Maerz

Communiqué au bureau de l'état civil de
Bümpliz Neunighofen et de Belp.

N° 6
David
et
Pabud

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. David Charles Henri
~~divorcé célibataire~~ de Emma nie Besson dès le 11 Août 1920.
ouvrier de fabrique
originaire de Rueyes et Vuteboeuf domicilié à
Yvonand né à
Yvonand le trois janvier
mil huit cent quatre vingt seize — fils de
Aimé Alexis David électricien et de
Constance nie Better décédée.

2. Pabud Eveline
célibataire
ménagère
originaire de Bioley-Magnoua (Sud) domiciliée à
Lausanne rue Pépinet 89/4 née à
Bioley-Magnoua le douze avril
mil huit cent quarante trois — fille de
Ami Pabud Charpentier à Yvonand — et de
Eugénie nie Genier, décédée.

Comme témoins :
1. Aimé David électricien à Yvonand
2. Ami Pabud Charpentier à Yvonand.

Les publications ont eu lieu à Yvonand le vingt six à Rueyes
et Vuteboeuf le vingt sept à Lausanne le vingt
six et à Bioley-Magnoua le vingt huit juillet
mil neuf cent vingt six.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le vingt sept août mil neuf
cent vingt six.

Pièces déposées :

- l'extract de naissance du fiancé
- l'extract de naissance de la fiancée
- le jugement de divorce du fiancé
- la promesse de mariage
- les Actes de publication de mariage de Yvonand-Rueyes, Vuteboeuf Bioley-Magnoua et de Lausanne

Communiqué aux bureaux de l'état civil de Fay, Baulmes, Molondin et de Lausanne.

Les époux :

Charles David.
Eveline David

Les témoins :

Aimé David
Ami Pabud

L'officier de l'état civil :

Ch. Hauser

Approuvé la radiation du mot célibataire et est par erreur à la 2^e ligne de l'acte ci-contre.
L'officier de l'état civil
Ch. Hauser

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 300 f. 67

Registre des mariages A.

N^o 7
Rebeaud
 et
Gallandat

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Rebeaud Jules Alois
 célibataire
 Agriculteur
 originaire de Yvonand et Rovray domicilié à
Yvonand né à
Yvonand le vingt septembre
mil neuf cent cinq fils de
Ernest Rebeaud, agriculteur à Yvonand et de
Anna Rosa née Poullet, décédée

2. Gallandat Laure Eugénie
 célibataire
 ménagère
 originaire de Rovray domiciliée à
Rovray née à
Rovray le vingt un Mars
mil neuf cent trois fille de
Arthur Edouard Gallandat, Cafetier et de
Eugénie née Meynet à Rovray

Comme témoins :
 1. Reynold Marrel, agriculteur à Yvonand
 2. Binggeli Henri employé de fonderie à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Yvonand et à Rovray le
vingt sept juillet mil neuf cent vingt six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le vingt quatre septembre mil
neuf cent vingt six.

Pièces déposées :

1. Les actes de naissances des fiancés, sont inscrits au registre A de l'arrondissement d'Yvonand et la promesse de mariage
 2. Les actes de publication de mariage de Yvonand et de Rovray

Les époux :

Rebeaud Jules
Laure Rebeaud

Les témoins :

R. Marrel
Binggeli Henri

L'officier de l'état civil :

R. Marrel
20

Communiqué

No 8
Kipfer
 et
Oppliquer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Kipfer Fritz _____
 célibataire _____
 domestique de campagne _____
 originaire de Lützelflüh (Berne) _____ domicilié à
Yvonand _____ né à
Oberbürg _____ le trois janvier _____
 _____ mil huit cent quarante six _____ fils de
Frédéric Kipfer, agriculteur _____ et de
Maria Locher née Roth à Neuwegg. _____

2. Oppliquer Blanche Clémence _____
 célibataire _____
 ménagère _____
 originaire de Röthenbach (Berne) _____ domiciliée à
Yvonand _____ née à
Chancy _____ le neuf décembre _____
 _____ mil neuf cent cinq _____ fille de
Arni Oppliquer, domestique _____ et de
Jenny née Burchod à Yvonand _____

Comme témoins :
 1. Maurice Goncerut pêcheur à Yvonand
 2. Jules Goncerut pêcheur à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Yvonand le vingt six août
à Lützelflüh et à Röthenbach le vingt sept
août mil neuf cent vingt six.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le vingt quatre septembre
mil neuf cent vingt six.

Pièces déposées :

1. l'acte de naissance du fiancé
2. l'acte de naissance de la fiancée
3. la promesse de mariage
- 4, 5 et 6 les actes de publication de mariage de Yvonand, Lützelflüh et de Röthenbach.

Les époux :

Kipfer Fritz
Kipfer Blanche

Les témoins :

Maurice Goncerut
Jules Goncerut.

L'officier de l'état civil :

Ch. Maud
 20

Communiqué aux bureaux de l'état civil de Lützelflüh et de Röthenbach

Registre des mariages A.

No 9
Constantin
et
Guillemin

Par jugement du Tribunal
du district de Lausanne du
9 juillet 1945, devenu défi-
nitif et exécutoire le 11 septem-
bre 1945, le mariage de-
signé ci-contre, a été dis-
sout par le divorce.

Yvonand, le 5 oct. 1945
l'officier de l'état civil:
P. Gruyger.



Rectification:

Par ordre du département de jus-
tice et police du canton de Vaud
du 12 octobre 1976, l'inscription
ci-contre est rectifiée en ce sens
que le troisième prénom de
l'époux est "Cosimir" et non
"Basile".

Yvonand, le 14 octobre 1976.
l'off. d'état civil: M. S. Balcher

Fisé, le 4 Octobre 1926
Le Préfet
Auguste Bron



Communiqué aux
offices de l'état
civil d'Yvonand
Valengin et Renan
(Berne)

Imprimerie Vaudoise, Lausanne, 3000 f. d.

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:

1. Constantin Joseph Marie Basile
célibataire
primeur

originaire de Yvonand, (Canton du Valais), domicilié à
Yvonand né à
Yvonand le vingt quatre novembre

mil huit cent vingt sept fils de
Joseph Marie Constantine, agriculteur et de
Marie Julienne née. Alphonse, d'origine.

2. Guillemin Marie Augustina
célibataire

originaire de Renan (Berne), domiciliée à
Yvonand née à
Neuchâtel le dix sept janvier

mil neuf cent _____ fille de
Auguste Guillemin et de
Marie Elisabeth née Bieri, d'origine.

Comme témoins: 1. Reynold Mareel agriculteur à Yvonand
2. Lucien Chevaley, rentier à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Yvonand le neuf septembre
à Yvonand le douze septembre et à Renan le
dix septembre mil neuf cent vingt six.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le vingt neuf septembre -
mil neuf cent vingt six.

Pièces déposées:

- 1. l'extrait de naissance du fiancé
- 2. l'extrait de naissance de la fiancée
- 3. la promesse de mariage
- 4. les actes de publication de mariage de Yvonand, Yvonand et de Renan.

Les époux:

Constantin Joseph
Constantin Marie

Les témoins:

R. Mareel
Lucien Chevaley

L'officier de l'état civil:

H. Maire
20

Communiqué aux bureaux de l'état
civil de Yvonand et de Renan.

N^o 10
Nobs
 et
Patthey

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Nobs Max Lion
 célibataire
 Mécanicien
 originaire de Yvonand (Vaud), et de Seedorf (Berne) domicilié à
Arlesheim (Bâle) né à
Yvonand (Vaud) — le vingt six décembre —
 mil huit cent quarante huit — fils de
Nobs Edouard et de
Ida Olive née Proulier à Yvonand.

2. Patthey Marie Alice
 célibataire
 Ménagère
 originaire de Fiez (Vaud) et de Couvet (Neuchâtel) domiciliée à
Couvet (Neuchâtel) née à
Couvet (Neuchâtel) le 31 trente un Mai —
 mil neuf cent trois — fille de
Patthey Paul Edouard et de
Ida Utilie née Luthy à Couvet.

Comme témoins :
 1. Edouard Nobs, maréchal à Yvonand.
 2. Paul Patthey, père de l'épouse à Couvet.

Les publications ont eu lieu à Arlesheim le vingt quatre septembre
 à Couvet et Fiez le vingt cinq septembre, à
 Yvonand et Seedorf le vingt sept septembre mil neuf cent vingt
 six.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le trente octobre mil neuf cent
 vingt six.

Pièces déposées :

1^{er} Certificat de publication

Les époux :

Max Nobs
Alice Nobs

Les témoins :

Ed. Nobs
Paul Patthey

L'officier de l'état civil :

St. Mand

Communiqué au bureaux de l'état civil
 de Seedorf, Arlesheim, Fiez
 et Couvet.

Registre des mariages A.

N° 11
Correvon
 et
Jacques

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Correvon Ernest _____
 Célibataire _____
 agriculteur _____
 originaire de Quarroy (Saud) _____ domicilié à
la Mauguetta rive Yvonand _____ né à
la Mauguetta _____ le vingt six juillet _____
 _____ mil huit cent nonante huit _____ fils de
Emile Correvon, agriculteur _____ et de
Céline nie Bécherray à la Mauguetta _____

2. Jacques Louise _____
 _____ Célibataire _____
 _____ Ménagère _____
 originaire de Lutry et Forêt (Saud) _____ domiciliée à
la Mauguetta rive Yvonand _____ née à
la Mauguetta _____ le douze janvier _____
 _____ mil neuf cent _____ fille de
Edouard Jacques, agriculteur _____ et de
Hélène nie Grin, à la Mauguetta _____

Comme témoins :
 1. Paul Vernez agriculteur à la Mauguetta
 2. Rose Vernez ménagère à la Mauguetta

Les publications ont eu lieu à Yvonand, Quarroy et Forêt le
seize octobre, et à Lutry le dix huit octobre mil
neuf cent vingt six.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le cinq novembre mil neuf cent
vingt six.

Pièces déposées :

1. les actes de naissance des fiancés sont inscrits au registre des Actes de Naissances III du présent Arrondissement. _____
2. la promesse de mariage _____
3. 4. 5. 6. les actes de publication de mariage de Yvonand, Quarroy, Lutry et Forêt (Saud) _____

Communiqué au bureau de l'état civil de Lutry et Forêt.

Les époux :

Correvon Ernest
Louise Correvon

Les témoins :

P. Vernez
Rose Vernez

L'officier de l'état civil :

H. Mamy


N° 12
Abriel
et
Durussel

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Abriel Oscar
célibataire
agriculteur

originaire de Domdidier (Fribourg) domicilié à
Chavannes-le-Chêne né à
Coppet vers Domdidier le vingt cinq juillet
mil huit cent quatre vingt quatorze fils de
Didier Joseph Augustin Abriel à Domdidier et de
Colette Rosalie née Corminboeuf, décédée

2. Durussel Sara Marie Lucie, ménagère
divorcée de Groux Albert, dès le vingt quatre février
mil neuf cent vingt six.

originaire de Giez et Novalles (Vaud) domiciliée à
Chavannes-le-Chêne née à
Combermont-le-Grand le vingt deux mai
mil huit cent quatre vingt sept fille de
Constant Durussel et de
Elisa née Gilliand, décédée.

Comme témoins :
1. Buennet Paul employé d'hôtel à Avenches
2. Schmidli Ernest maître d'hôtel à Yverand

Les publications ont eu lieu à Chavannes-le-Chêne le treize
à Domdidier, Giez sur Grandson, et Novalles le
quinze septembre mil neuf cent vingt six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yverand le douze novembre mil neuf
cent vingt six.

Pièces déposées :

- 1. l'extract de naissance du fiancé
- 2. l'extract du premier mariage de la fiancée avec mention du divorce.
- 3. la promesse de mariage
- 4. 5. 6. 7. les actes de publication de mariage de Chavannes-le-Chêne, Domdidier, Giez et Novalles.

Communiqué au bureau de l'état civil de Domdidier et de Grandson.

Les époux :

Abriel Oscar
Lucie Abriel

Les témoins :

Buennet Paul
Schmidli Ernest

L'officier de l'état civil :

Ch. Manes

Registre des mariages A.

Form. 2.

N° 13

Roulier

et

Canner

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Roulier Paul
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Villars-Epensey Vaud domicilié à
 Villars-Epensey né à
 Villars-Epensey le vingt trois avril
 mil huit cent quarante huit fils de
 Jules Constant Roulier, décédé et de
 Emma née Grin à Villars-Epensey

2. Canner Marguerite
 célibataire
 ménagère
 originaire de Cheseaux-Noréaz et de Lützelflüh (Berna) domiciliée à
 Cronay née à
 au Paudex près Cronay le vingt trois juillet
 mil neuf cent fille de
 Charles Jules Canner, agriculteur et de
 Marie née Chevalley, à Cronay

Comme témoins :
 1. Robert Roulier, agriculteur à Villars-Epensey
 2. Paul Neuenschwander, agriculteur à la Grand morie

Les publications ont eu lieu à Villars-Epensey le dix huit, à
 Cronay, Cheseaux-Noréaz, et à Lützelflüh le
 dix neuf octobre mil neuf cent vingt six.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de
 l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yverdon le treize novembre mil neuf
 cent vingt six.

Pièces déposées :

- 1. l'extrait de naissance du fiancé
- 2. l'extrait de naissance de la fiancée
- 3. la promesse de mariage
- 4, 5, 6 et 7. les actes de publication
 de mariage de Villars-Epensey
 Cronay, Cheseaux-Noréaz et de
 Lützelflüh.

Les époux :

Paul Roulier
Marguerite Roulier

Les témoins :

Robert Roulier
Paul Neuenschwander

L'officier de l'état civil :

Ch. Marnet
 20

Communiqué aux bureaux de l'Etat
 civil de Yverdon, Molondin
 et de Lützelflüh.

N° 14
Pahud
et
Wiedmer

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Pahud Marcel John
célibataire
cantonnier
originaire de Oyens (Aund) domicilié à
Yvonand né à
Yvonand le dix sept octobre
mil huit cent quatre vingt dix neuf fils de
Julien Pahud et de
Berthe née Duwillard à Yvonand

2. Wiedmer Blanche Rose
célibataire
Ménagère
originaire de Lützelflüh (Beme) domiciliée à
Yvonand née à
Yvonand le vingt trois décembre
mil huit cent quatre vingt dix sept fille de
Hermann Wiedmer, boulanger et de
Clémence née Torny à Yvonand

Comme témoins :
1. Georges Wiedmer agriculteur à Yvonand
2. Germaine Pahud, ménagère à Yvonand

Les publications ont eu lieu à Yvonand le quatre, à Oyens
et à Lützelflüh le cinq novembre mil neuf
cent vingt six.

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yvonand le quatre décembre mil
neuf cent vingt six.

Pièces déposées :

- 1° l'extrait de naissance du fiancé
- 2° l'extrait de naissance de la fiancée
- 3° la promesse de mariage
- 4° les actes de publication de Yvonand, Oyens, et Lützel-
flüh.

Les époux :

Marcel Pahud
Blanche Pahud

Les témoins :

Georges
Germaine Pahud

L'officier de l'état civil :

H. Navel
20

Communiqué au Bureau de l'Etat
civil de Saint-Cerges et de
Lützelflüh.

N° 15
Seguiron
 et
Roulier

Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage :

1. Seguiron Jules
 célibataire
 agriculteur
 originaire de Quarroy (Saud) domicilié à
Villars-Epensey né à
la Grandmoillie (Quarroy) le vingt trois juillet
mil huit cent quatre vingt dix fils de
Julien Seguiron, agriculteur et de
Elise Louise née Métraux à Quarroy

2. Roulier Rose Alice
 célibataire
 ménagère
 originaire de Villars-Epensey (Saud) domiciliée à
Villars-Epensey née à
Villars-Epensey le trente novembre
mil huit cent quatre vingt seize fille de
Jules Constant Roulier, décédé et de
Emma née Grin à Villars-Epensey

Comme témoins :
 1. Paul Roulier agriculteur à Villars-Epensey
 2. Marguerite Roulier ménagère à Villars-Epensey

Les publications ont eu lieu à Quarroy et à Villars-Epensey
le vingt deux novembre mil neuf cent vingt
six

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

à Yverand le onze décembre mil neuf cent
vingt six.

Pièces déposées :

1° l'extrait de naissance du fiancé
 2° l'extrait de naissance de la fiancée
 3° la promesse de mariage
 4 et 5 les actes de publication de
 mariage de Quarroy et Villars-
Epensey.

Communiqué

Les époux :

Jules Seguiron
Rose Seguiron

Les témoins :

P. Roulier
M. Roulier

L'officier de l'état civil :

Ch. Mares
20

N°

et

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:~~

1. Ce volume se termine par le N° 15 de l'année 1926, la suite se trouve dans le volume 5A, commençant par le N° 16 de l'année 1926.

~~originaire de~~ Ce que nous certifions ~~domicilié à~~
à Yvonand le 27 décembre 1926. ~~né à~~

le L'Officier de l'état civil

~~mil cent~~



Ch. Harrel

~~filz de~~

~~et de~~

~~2.~~

~~originaire de~~

~~domiciliée à~~

~~née à~~

~~le~~

~~mil cent~~

~~filz de~~

~~et de~~

Comme témoins: } 1.
 } 2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

N°

et

~~Par devant l'officier de l'état civil soussigné ont comparu pour être unis par le mariage:~~

1. Ce volume se termine par le N° 15 de l'année 1926, la suite se trouve dans le volume 5A, commençant par le N° 16 de l'année 1926.

~~originaire de~~ Ce que nous certifions ~~domicilié à~~
à Yvonand le 27 décembre 1926. ~~né à~~

~~mil cent~~



L'Officier de l'état civil
E. Harrel

~~et de~~

~~2.~~

~~originaire de~~

~~domiciliée à~~

~~née à~~

~~le~~

~~mil cent~~

~~filles de~~

~~et de~~

Comme témoins: } 1.
2.

Les publications ont eu lieu à

Après avoir demandé aux fiancés s'ils veulent se prendre pour mari et femme et reçu de l'un et de l'autre une réponse affirmative, l'officier de l'état civil les a déclarés légalement unis par le mariage.

le

Pièces déposées :

Les époux :

Les témoins :

Communiqué

L'officier de l'état civil :

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

[Faint, illegible text at the top of the page]

[Handwritten text, possibly a signature or name, written diagonally]

[Handwritten text, possibly a signature or name, written diagonally]

[Handwritten text, possibly a signature or name, written diagonally]

[Handwritten text, possibly a signature or name, written diagonally]

[Faint, illegible text at the bottom of the page]

20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

[Faint handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page]

[Faint handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page]

[Faint handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page]

Nom	Prénoms	Origine	Page
Burren	Elisabeth Gertrude	de Rüeggisberg (Berne)	11
Baule	Ernest	de Saint-Silvester (Fribourg)	12
Bettex	Constance	de Combremont le Petit	12
Baslard	Louis	de Dénouet	20
Basset	Jules Emile	de Goumoëns-la-Ville	33
Briigger	Paul Edouard	de Belpberg	38
Besson	Marie Jenny	de Chapelle	39
Ballif	Justin	de Lucens, Combremont le 9 ^e et Hémery	47
Bezenson	Mina Emilie	de Ecclagnens	47
Besson	Emma	de Chapelle	59
Besson	Edouard Constant	de Chapelle	64
Bicherray	Georges	de Courmay	64
Boo	Elvina	de Saanen (Berne)	64
Bumand	Germaine Adèle	de Ecclagnens et Biolley-Magnan	75
Bovay	Marie	de Correvon	76
Brugger	Edmond Henri	de Belpberg (Berne)	78
Baudin	Berthe	de Autavaux (Fribourg)	78
Bourgeois	Lusanne	de Ballaigues	79
Bovay	John	de Correvon	82
Bioley	Jean Emile	de Ecuvillens (Fribourg)	85
Ballif	Louise	de Lucens Combremont le 9 ^e et Hémery	88
Bicherray	John	de Courmay	89
Breux	Charles Alfred	de Chavannes-le-Chêne	90
Burdet	Jules	de Orzens et Ursins	96
Besson	Clara Alice	de Courmay	96
Baumann	Robert	de Uetersdorf (Berne)	103
Paula	Alfred	de St-Silvester (Fribourg)	106
Ballif	Jean Henri Gustave	de Lucens Hémery et Combremont le 9 ^e	111
Bovay	Céline Isabelle	de Dénouet	113
Barbezat	Théophile Robert	des Bayards et La Côte aux fies	114
Brugger	Sinaphine	de Saint-Antoni (Fribourg)	117
Barrand	Amand Fideli	de Essertines	124
Breux	Julia	de Chavannes-le-Chêne	129
Besson	Emilie Héline	de Chapelle et Yvonand	132

B
C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom	Prénoms	Origine	Page
Brügger	Hélène Paquerette	de Belpberg (Berne)	137
Blanc	Violette Susanna	de Missy	139
Bugnon	Clara Rosa	de Bullet	140
Bise	Berthe dite Rosa	de Montborget (Fribourg)	152
Breux	Nadège	de Chavannes-le-Chêne	156
Bovay	Eugène Emile	de Correvon	159
Burhard	Marthe Elise	de Bièley-Magnoux	160
Binggeli	Albert Henri	de Wabern (Berne)	162
Binggeli	Berthe Marie	de Wabern (Berne)	166
Bernard	Lia Chérie	de Bex	170
Brügger	Maurice Emile	de Belpberg (Berne)	173
Panchaud	Marie Elise	de Foliz-le-Grand	173
Bühlmann	Eglantine Hélène	de Guggisberg (Berne)	175
Burgut dit Grehl	et spect:	de Vaumarcus - Vermégli (Schablen)	177
Brandt	Jules Célestin Arthur	de la Chaux de Fonds Le Locle et la Planchette	183
Balsiger	Rosa Olga	de Gruz Altavilla (Fribourg)	185
Billaud	Laura	de Donnelaye	186
Brügger	Isabelle Marie	de Belpberg	189

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page]

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several lines and is difficult to decipher due to its lightness and the grain of the paper.]

C
D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50

Nom	Prénoms	Origine	Page
Chevalley	Suzanne Elise	de Champstauroz	4
Cavin	Charles Emile	de Vulliens	6
Chevalley	Alice Léa	de Champstauroz	6
Cornamusaz	John	de Trey	9
Campiche	Jeanne Mathilde	de St-Croix	14
Cavin	Blanche Alma	de Vulliens	17
Chevalley	Lydie Anna Albertine	de Champstauroz et Combrément le Petit	22
Christin	François	de Cuarny	16
Curchod	Lydia Elise	de Dommarion et Montaubien Chardonnay	30
Corthisoy	Aline Louise	de Dornpierre (Vaud)	31
Cavin	Georges Henri	de Vulliens	55
Chevalley	Ernest	de Champstauroz	68
Crausaz	Clémence Louise	de Chavannes sur Moudon	70
Correwon	Jules	de Cuarny	73
Cuagnin	Alfred	de Yvernaid	80
Chevalley	Jules Henri	de Champstauroz	84
Chevalley	Alice Mathilde	de Champstauroz	84
Curchod	Alice Louise	de Dommarion Montaubien Chardonnay	85
Chevalley	William Henri	de Champstauroz	86
Correwon	Emile	de Cuarny	88
Correwon	Rose Lydie	de Cuarny	92
Chevalley	Hector	de Champstauroz	94
Centlivres	Lucie	de Chavannes le Chêne	94
Challandes	Fritz Ami	de Fontaines (Neuchâtel)	105
Chédel	Maurice Susma	des Bayards (Helvétie)	110
Crot	Antoinette Léa	de Epresse et Lutry	114
Crausaz	Emile Lion	de Trey	125
Correwon	Henri Louis	de Cuarny	126
Carrard	Louise	de Poliez-Pittet	127
Castioni	Anita Adèle	de Habio (Suisse)	128
Chevalley	Eugène	de Denezy	129
Chevalley	Constant Alois	de Champstauroz	130
Courvoisier	Emile Constant	de Dorneloye	132
Chevalley	Chevalley Jules Pignemont	de Champstauroz	133
Courvoisier	ami Denis	de Dorneloye	136

C
D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

C

Nom	Prénoms	Origine	Page
Cuennet	Rosa Angèle	de Kierlet (Freibourg)	141
Cavin	Charles Emile	de Willins	143
Chevalley	Georges Emile	de Champstauroz	146
Chevalley	Aline Esther	de Champstauroz	146
Cruchet	Alfred Auguste	de Pailly	165
Carrard	Cécile Alice	de Poliez-Pittet	165
Cosandey	Luzanne Rosine	de Gassel (Vaud)	176
Chevalley	Martine Elise	de Dorney	180
Constantin	Joseph Marie ^{casimir} Basile	de Avenet (et de Valais)	193
Correwon	Ernest	de Cuarny	195

141
142
143
144
145
146
147
148
149
150
151
152
153
154
155
156
157
158
159
160
161
162
163
164
165
166
167
168
169
170
171
172
173
174
175
176
177
178
179
180
181
182
183
184
185
186
187
188
189
190
191
192
193
194
195
196
197
198
199
200

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
W
X
Y
Z

191
192

193
194
195

196
197
198
199
200

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

[Faint, illegible handwritten text at the bottom of the page.]

D
E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page]

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50

Nom	Prénoms	Origine	Page
David	Constant Louis	de Rueyres et Vuiteboeuf	8
Durussel	Marc Louis	de Seigneux	10
Durussel	Alice Constance	de Seigneux	25
Duwillard	Lia Angéline	de Combremont-le-Petit	26
Deppierraz	Paul Marcel	de Denezij	28
Deppierraz	Rose Alinde	de Denezij	32
Durussel	Charles Emile	de Seigneux	37
Lind	Sara Louise	de St Cierges	50
Derocde	Louis Eugène Joseph	de Hebreuve (Pas de Calais France)	52
David	Charles Henri	de Rueyres et Vuiteboeuf	59
David	Alfred	de Rueyres et Vuiteboeuf	74
Duport	Méry Louise	de Pully	82
Durussel	Octavie Marguerite	de Seigneux	93
Décastel	Blanche Eugénie	de L'Hay	101
Durussel	Marguerite	de Seigneux	108
Durussel	Eugène Marcel	de Seigneux	118
Duruz	Violette Louise	de Coronay	126
Durussel	Benjamin Constant	de Seigneux	137
Deppierraz	Lina	de Denezij	142
Dubois	Marguerite Louise	de La Côte aux Fers	147
Dizerens	Yvonne Marie	de Savigny	148
Décastel	Henri Georges	de Lutry et Cully	150
David	Lia Angella	de Rueyres et Vuiteboeuf	171
David	Fernand Maurice	de Rueyres et Vuiteboeuf	181
Duc	Nancy Calorie	de L'Hay Chavannes y Moudon	182
David	John Wlyse	de Rueyres et Vuiteboeuf	188
David	Charles Henri	de Rueyres et Vuiteboeuf	190
Durussel	Sara Marie Lucie	de Giez et Noailles	196

D

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

E

F

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

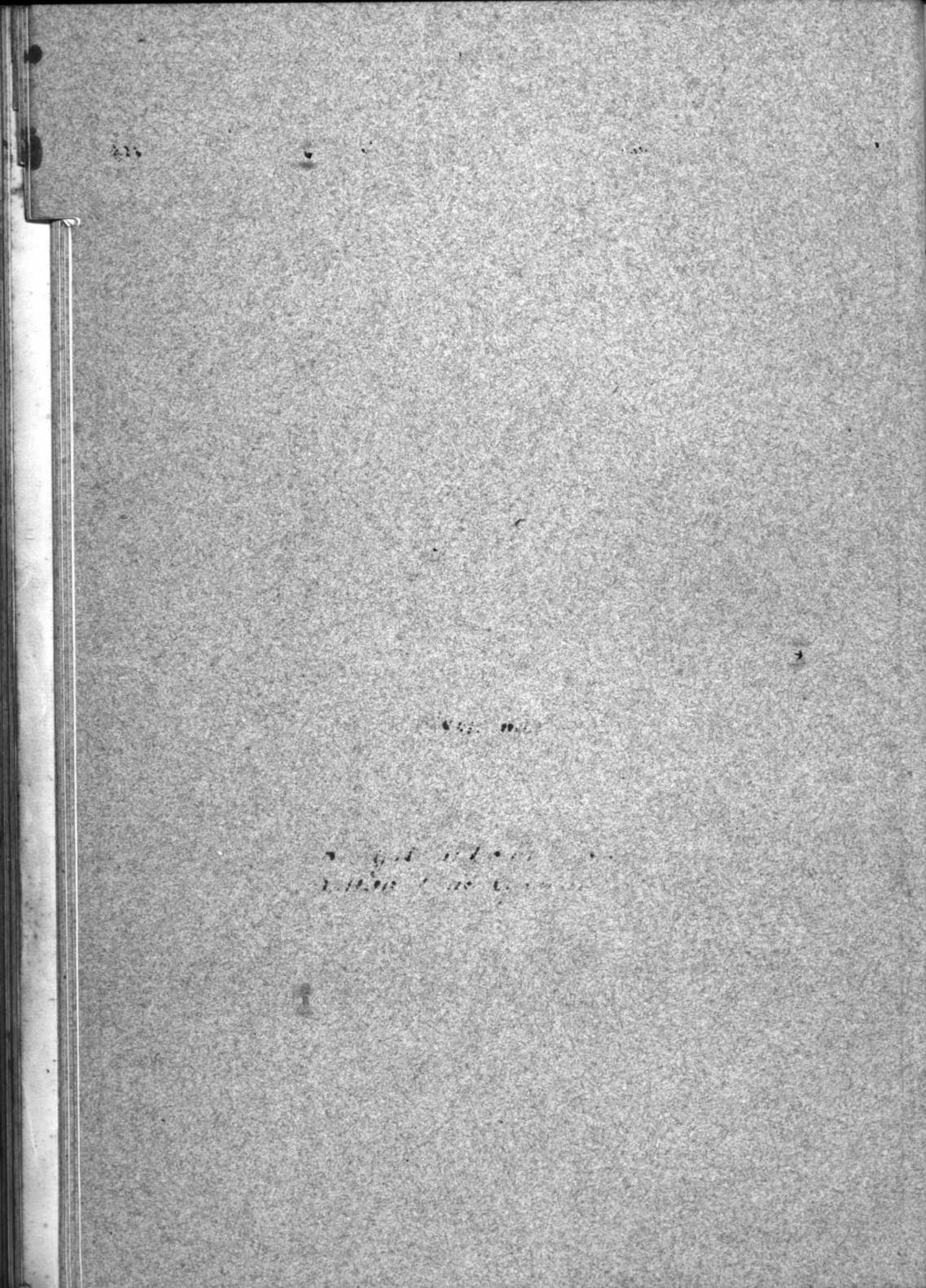
Y

Z

E
F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Umschreibung

Handwritten text, possibly a signature or title, written in a cursive script.



F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

Nom	Prénoms	Origine	Page
Fivat	Paul	de Sassel	31
Frossard	Lucie Chérie	de Romanens	51
Fivat	William	de Sassel	45
Favre	Jules Louis	de Yvermand	128
Frei	Jacob	de Chuenstein (Sargovie)	138
Favre	Berthe Emilie	de Bonwillars	158
F. l'Action	Germaine Henriette	de Ballisques et l'abergement	163
Favre	Jules Edmond	de Bonwillars	164

F
G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

G

H

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several columns and appears to be a list or account.]

Nom	Prénoms	Origine	Page
Grin	Lucie Jeanne	de Gressy et Belmont	3
Gottraux	Herbert Frédéric	de Chavannes-le-Chêne	4
Gunther	Emma Ottilie	de Wiesbaden (Prusse)	7
Goumaz	Alice	de Ledeilles	10
Gottraux	Ernest	de Chavannes-le-Chêne	25
Gallandat	Emilie Lina	de Rovray	31
Gallandat	Paul Frédéric	de Rovray	34
Gallandat	Rose Adèle	de Rovray	36
Gudit	Alois Emile	de Arrioules	39
Gallandat	Maurice Henri	de Rovray	46
Gudit	Ida Caroline	de Arrioules	46
Gillieron	Alfred François	de Servion	48
Genilod	Louise Ida	de Yvonand	49
Gillieron	Cléopâtre	de Servion	55
Guex	Maurice	de Bodelens et Moudon	56
Gallandat	Camille Robert	de Rovray	63
Göetschi	Emma	de Galmiz (Fribourg)	63
Gallandat	Henri Octave	de Rovray	83
Gudit	Aimée Emilie	de Arrioules	83
Gallandat	Clémence Alice	de Rovray	87
Gondoux	Florence	de Cuarny	89
Gudit	Marguerite Olive	de Arrioules	90
Gottraux	Edith Eugénie	de Chavannes-le-Chêne	91
Gudit	Berthe Alice	de Arrioules	102
Gondoux	Thérèse	de Cuarny	103
Gottraux	Marcel Henri Louis	de Chavannes-le-Chêne	104
Genève	Philippe Oscar	de Montagny-la-Ville	109
Gudit	Ami Louis	de Arrioules	121
Genilod	Reni Maurice	de Yvonand	122
Gilliand	Susanne	de Combremont-le-Grand	130
Gottraux	Julia Ida	de Chavannes-le-Chêne	133
Gudit	William Louis	de Arrioules	134
Gasser	Fritz Robert	de Belp et Cheseaux Noiry	135
Götschi	Ernest	de Galmiz (Fribourg)	148

G
H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom	Prénoms	Origine	Page
Gaberell	Emile	de Altavilla (Fribourg)	149
Göettki	Emile	de Galmis (Fribourg)	157
Gilliand	Marguerite	de Combremont le Grand	167
Gattholiat	Alida et Marguerite	de Provence (Vaud)	172
Gonerut	Jules Edouard	de Prangins (Vaud)	175
Gallandat	Laure Eugénie	de Rouvray	191

G

122
123
124
125
126
127
128
129
130
131
132
133
134
135
136
137
138
139
140
141
142
143
144
145
146
147
148
149
150
151
152
153
154
155
156
157
158
159
160
161
162
163
164
165
166
167
168
169
170
171
172
173
174
175
176
177
178
179
180
181
182
183
184
185
186
187
188
189
190
191
192
193
194
195
196
197
198
199
200

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Handwritten text in a cursive script, possibly a list or account. The text is arranged in several columns and is significantly faded and difficult to decipher. Some legible fragments include "the" and "the".

Handwritten text in a cursive script, continuing the list or account. The text is arranged in several columns and is significantly faded and difficult to decipher. Some legible fragments include "the" and "the".

Nom	Prénoms	Origine	Page
Häni	Jean	de Iffwil (Berne)	19
Henchoy	Ida Mina	de Rossinière	45
Häni	Emile	de Iffwil (Berne)	49
Häni	Bertha	de Iffwil (Berne)	61
Hosettler	Marie	de Balpberg (Berne)	65
Hosettler	Antoinette Anna	de Giggisberg (Berne)	72
Horiter	Emile Louis	de Molandin et Orzens	76
Hofer	Alfred	de Schupfen (Berne)	98
Horiter	Constant	de Molandin et Orzens	119
Henry	Alice	de Valleyre sous Ursins	123
Haller	Ruth	de Chisard St Martin 38 ^{ème}	149
Haldimann	Mildred	de Bovil (Berne)	158
Habri	Robert	de Iffwil Berne	161
Hossmann	Sora Ella	de Gerzensee (Berne) et de Kerschbühl	162
Heim	Justin	de Appens (Vaud)	168
Hosettler	Maurice Ernest	de Giggisberg (Berne)	185

H
J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

J

K

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

Nom	Prénoms	Origine	Page
Johne	Anna Rosalie	de Cpières (Fribourg)	5
Jacquier	Olois	de D'émoret	36
Jacquier né Morattel	Clémence	de Goussons la Ville	43
Jordan	Félix	de Mozières	44
Jacques	J. Marie Aline	de Lutry et Forel (Lausanne)	56
Jaccard	Adrienne Rosa	de Sainte-Croix	68
Jeanmonod	Albert Frédéric	de Provence	123
Jaurin	Marianne	de Cudrefin	135
Jürmann	Erwin Alfred	de Rottenbach (Berne)	151
Jan	Berthe	de Corcelles près Payerne	159
Jaurin	Paul Emile	de Cudrefin	179
Jacques	Louise	de Cuarny	195

J
K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

Nom

Prénoms

Origine

Page

J

100 2. 100/1000

Handwritten mark

K
L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

10
11
12
13

to the
of the
of the
of the

to the
of the
of the
of the

to the
of the
of the
of the

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
7

1848
1849
1850
1851
1852
1853
1854
1855
1856
1857
1858
1859
1860
1861
1862
1863
1864
1865
1866
1867
1868
1869
1870
1871
1872
1873
1874
1875
1876
1877
1878
1879
1880
1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900

Nom	Prénoms	Origine	Page
Loep	Robine Eugénie	de Dougemont	20
Lador	Eva	de Crestorrens	29
Leubay	Louis Emile	de Bettes (Neuchâtel) et Chaux-de-Fonds	43
Lehmann	Rosa Emma	de Freisrettigen (Berna)	71
Lambert	Joseph Antoine	de Châtillon (Fribourg)	94
Lüdi	Emma	de Heimiswil (Berna)	121
Lassueur	Edouard Auguste	de Bulle	145
Luginbuehl	Anita	de Fribigen (Berna)	174

L
M
N
O
P
Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

M

N

O

P

Q

R

S

T

U

V

X

Y

Z

100
101
102
103
104
105
106
107
108
109
110

111
112
113
114
115
116
117
118
119
120

121
122
123
124
125
126
127
128
129
130

131
132
133
134
135
136
137
138
139
140

Nom	Prénoms	Origine	Page
Michoud	Ernest Frédéric	de Chavannes-le-Chêne	15
Michoud	Robert	de Chavannes-le-Chêne	18
Marel	Eugène	de Jonand	21
Michoud	Rosa Emilie	de Chavannes le Chêne	42
Michoud	Victor	de Chavannes le Chêne	45
Motsch	Régula	de Gursdelwangen (Baden)	53
Michoud	Alfred Emile	de Chavannes-le-Chêne	61
Michoud	Rosa	de Chavannes-le-Chêne	64
Marbot	Frieda	de Busswil (Berno)	94
Mermoud	Clara Héline	de Poliez-le-Grand	86
Michoud	Charles Denis	de Chavannes-le-Chêne	87
Marbot	Frieda	de Busswil, (Melchman Bern)	94
Michoud	Magdelaine Elisabeth Céline	de Chavannes le Chêne	104
Marel	Olive André	de Jonand	105
Michoud	Fernand	de Chavannes le Chêne	107
Michoud	Kelly Emilie	de Chavannes-le-Chêne	120
Martin	Rose Juliette	de Peseux et de Heuchâtel	150
Marendaz	Ami Eugène	de Monthod	152
Marnier	Fernand Constant	de Grandcour	156
Mottet	Etha Palmyre	de Thenniez	161
Muller	Joseph Jean de Hochdorf	Berno	166
Mioville	Marie	de Pomy	168
Mercier	Armand	de Pontbriaz (Aval)	172
Michoud	William Robert	de Chavannes le Chêne	176
Michoud nie Kalterieder	Hermence Jeanne	de Lucens	178
Müller	Mina Hedwig	de Roggwil (Luzerne)	181
Maire	Fernand Emile	de Laigue, Puits de Martel et Brot d'asson	186

M
N
O
P

Q
R
S
T
U
V
X
Y

7

N
O
P

Q
R

S
T

U

V

X

Y

Z

N
O
P

Q
R
S
T

U

V

X

Y

Z

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

Nom	Prénoms	Origine	Page
Nicolier	Léa Marie	de Yvonand	28
Nobs	Elisa Marie	de Yvonand et de Seedorf (Berna)	38
Nobs	Jules Louis Michel	de Seedorf (Berna)	101
Nobs	Marthe Emilie	de Lavigny	107
Nobs	Adolphe	de Seedorf (Berna)	115
Neuenschwander	Frida Helène Rosa	de Langnau et Marclens	122
Neuenschwander	Alexis Julien Albert	de Langnau et de Orschelens	160
Nicolier	Alfred	de Yvonand	178
Nobs	Max Lion	de Yvonand et Seedorf (Berna)	194

N
O
P

Q
R

S
T

U

V

X

Y

Z

1900

3

...

...

116

O
P

Q
R

S
T

U
V

X
Y

Z

101

101

101

101

101

P

Q
R

S
T

U

V

X

Y

Z

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several columns and is difficult to decipher due to its lightness and the texture of the paper.]



Nom	Prénoms	Origine	Page
Lizzera	Lina Mina	de Bossa (Novare Italie)	8
Poncel	Louis Ernest	de Neyruz (Fribourg)	14
Pahud	Cécile	de Cress	15
Pillet ni Manel	Olim	de Suchy	16
Perey ni Pidoux	Elise	de Orzens	21
Pochon	Arino	de Chavannes-le-Chêne et Descey	22
Potterat	Jules Henri	de Chavannes-le-Chêne	26
Peytregnet	Maurice	de Molondin	30
Pochon	Emile	de Chavannes le Chêne et Descey	32
Potterat	Marie	de Chavannes le Chêne	34
Pequiron	Ernest	de Cuarny	35
Pequiron	Berthe Alice	de Cuarny	35
Pahud	Suzanne Céline	de Biolley-Magnoua	40
Pauly	Frédéric	de Wablers (Berne)	51
Pauli	Georges Pierre	de Wablers (Berne)	54
Pahud	Orsime	de Cress	57
Perrin	Cécile	de Chavannes le Chêne	58
Pochon	Adamir Arino	de Chavannes le Chêne et Descey	62
Piot	Denis	de Pailly	65
Pequiron	Germaine Lina	de Cuarny	66
Pequiron	Marie Eugénie	de Cuarny	69
Pitton	Maurice	de Appens	70
Piot	Lina	de Pailly	80
Papot	Alfred Frédéric Emile	de Concelles sur Concioe	81
Phillot	Pierre François	de Villarjoud et Orsonnes (Fribourg)	91
Perret	Rene	de La Sagne (Neuchâtel)	93
Perrot	Augustine Virginie	de France	100
Pasche	Charles Robert	de Seignin	108
Pahud	Henri Charles	de Cress	113
Potterat	Elisa	de Cronay	115
Phillot	Marie Berthe	de Villarjoud et Orsonnes F	109
Philt	Anna Antonie	de Villarjoud et Orsonnes (Fribourg)	119
Potterat	Atèle Marie	de Chavannes-le-Chêne	138
Potterat	Jules Henri	de Chavannes-le-Chêne	142

P

Q

R

S

T

U

V

W

X

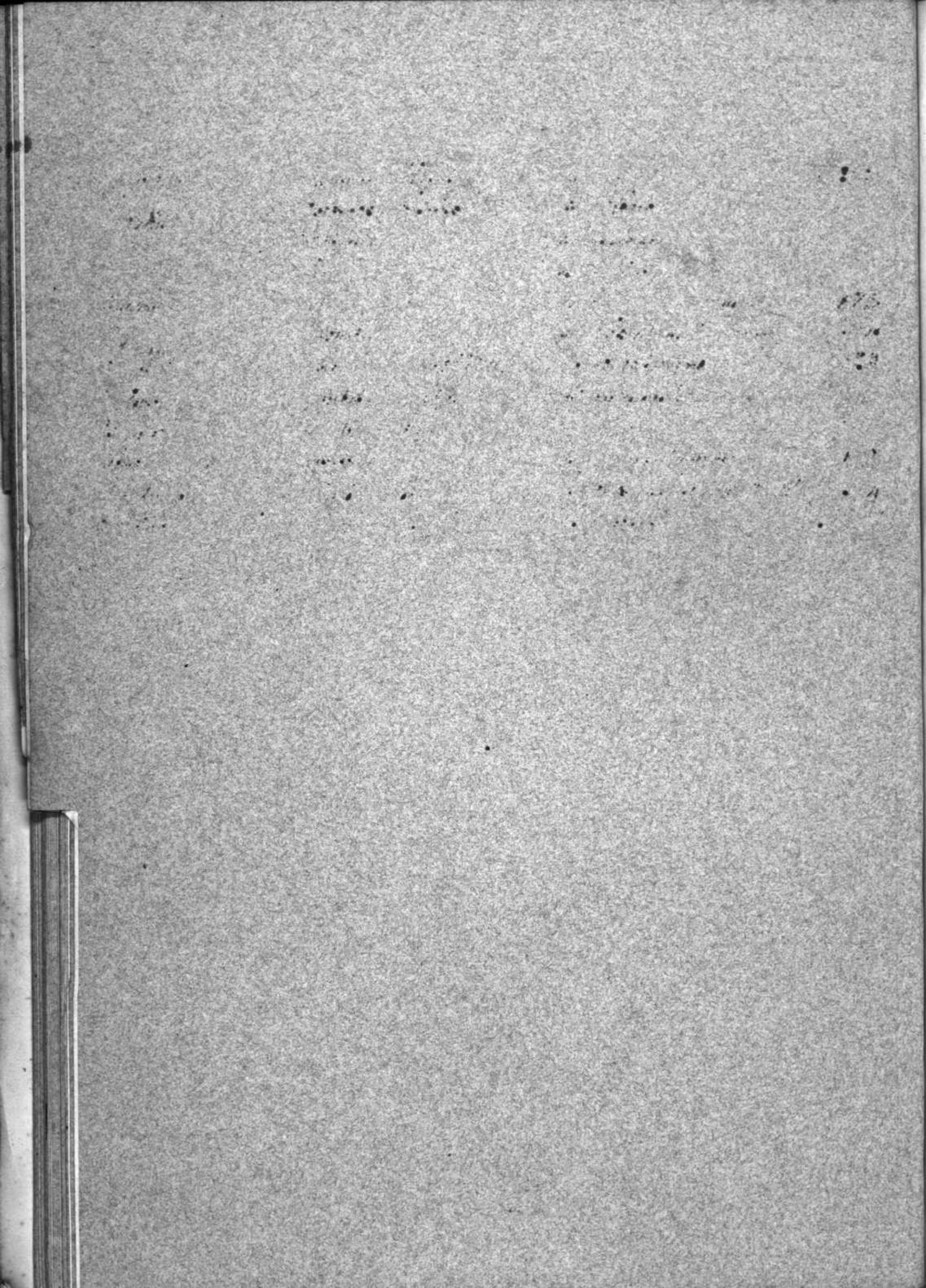
Y

Z

Nom	Prénoms	Origine	Page
Pahud	Alfred	de Ogens	147
Savillard	Lucien Henri	de Orny	155
Pahud	Georges Marius	de Ogens	158
Pequison	Fernand	de Cuarny	163
Platin	Rose	de Correvon	164
Pemchaut	Marie Elie	de Poliez-le-Grand	173
Perrin	Ernest	de Chavannes-le-Chêne	174
Pochet	Isabelle Mathilde	de Breckserens	179
Pochon	Ambroise Octave	de Chavannes-le-Chêne et Denezy	180
Pochon	Esther Adèle	de Chavannes-le-Chêne et Denezy	187
Pahud	Eveline	de Biolley-Magnoux	190
Pattkey	Marie Alice	de Fiez (Vaud) et Couvet (N ^{ché})	194
Pahud	Marcel John	de Ogens	198
Pequison	Jules	de Cuarny	199

888
889
890
891
892
893
894
895
896
897
898
899
900

Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z



Q
R
S
T
U
V
X
Y
Z

... ..

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page.]

100
101
102
103
104
105
106
107
108
109
110
111
112
113
114
115
116
117
118
119
120

Nom	Prénoms	Origine	Page
Roulier	Berthe Eva	de Villars-Eprevey	9
Ryser	Julia	de Wyssachengraben	19
Rebeaud	Emile Louis	de Rovray et Yvonand	29
Roulier	Suzanne Emilie	de Yvonand	44
Rebeaud	Yvonne	de Rovray et Yvonand	52
Roux	Augusta	de Rossens	62
Rey	Marquerite	de Forel sur Lucens	74
Reusser	Alfred	de Aeschlen (Berna)	79
Roulier	Arme Jules	de Villars-Eprevey	95
Rufenacht	Eva	de Vechigen (Berna)	106
Rey	Josephine Julie	de Forel sur Lucens	111
Roulier	Constant	de Champvent	112
Roulier	Louis Heli	de Yvonand	120
Roset	Marquerite	de Chavannes-le-Chêne	125
Rebeaud	Paul-Ami	de Rovray et Yvonand	137
Roulet	Berthe Suzanne	de la Seyne et des Ponts de Martel	145
Rubin &	Ernest	de Reichenbach (Berna)	158
Rebeaud	Ami	de Rovray et Yvonand	167
Boulin	Yvise Yvonne	de Provence (Aval)	177
Roulier	Edouard	de Yvonand	182
Roulier	Blaine	de Yvonand	188
Rebeaud	Jules Alois	de Yvonand et Rovray	191
Roulier	Paul	de Villars-Eprevey	197

R
S
T
U
V
X
Y

S
T
U
V
X
Y
Z



S
T
U
V
X
Y
Z

[Faint, illegible handwritten text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is arranged in several lines and appears to be a list or account.]

Nom	Prénoms	Origine	Page
Straub	Alfred	de Hefenhofen (Curgovie)	5
Stübi	Lina	de Ruesgjisberg (Basler)	37
Stucki	Lucien Michel	Entschwil (Commune de Dintigam)	50
Saugy	Numa	de Chavannes le Chêne Rougemont et Marand	53
Schäferoth	Charles Edouard	de Rothensbach (Basler)	71
Schlusnegger	Anna	de Lauterbrunnen (Basler)	73
Saugy nei Paula	Marie Louise	de Rougemont Chavannes le Ch. et Marand	95
Schneider	Marguerit Berthe	de Magden (Curgovie)	81
Saugy	John	de Chavannes le Ch. Rougemont et Marand	100
de Lieberthal	Christian	de Saanen (Basler)	139
Schmidli	Ernest	de Rafz (Zurich)	141
Schweizer	Emile	de Brigodwil (Bâle compagne)	171
Stebler	August Adolf	de Neuenhofen Bessingen (Solame)	189

S
T
U
V
X
Y

T

U

V

X

Y

Z

1794
1795
1796
1797
1798
1799
1800
1801
1802
1803
1804
1805
1806
1807
1808
1809
1810
1811
1812
1813
1814
1815
1816
1817
1818
1819
1820
1821
1822
1823
1824
1825
1826
1827
1828
1829
1830
1831
1832
1833
1834
1835
1836
1837
1838
1839
1840
1841
1842
1843
1844
1845
1846
1847
1848
1849
1850
1851
1852
1853
1854
1855
1856
1857
1858
1859
1860
1861
1862
1863
1864
1865
1866
1867
1868
1869
1870
1871
1872
1873
1874
1875
1876
1877
1878
1879
1880
1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900

T
U
V
X
Y
Z

170
171
172
173
174

[Faint, illegible handwritten text]

79 82

170 72

Nom	Prénoms	Origine	Page
Chamer	Alfred	de Enngenstein, pres Yverdon	142
Chomroy noie Boulieu	Eugénie Augusta	de Wulliens	143
Cestuy	Alice Louise	de Cully	155
Cissot	Bernard Henri Ernest	de Montaubion Chardorney	170
Carnet	Marguerite	de Cheseaux Vevay et Lützflüh	197

T
U
V
X
Y

U
V
X
Y
Z

U
V
X
Y
Z

UNIVERSITY
OF
MICHIGAN
LIBRARY

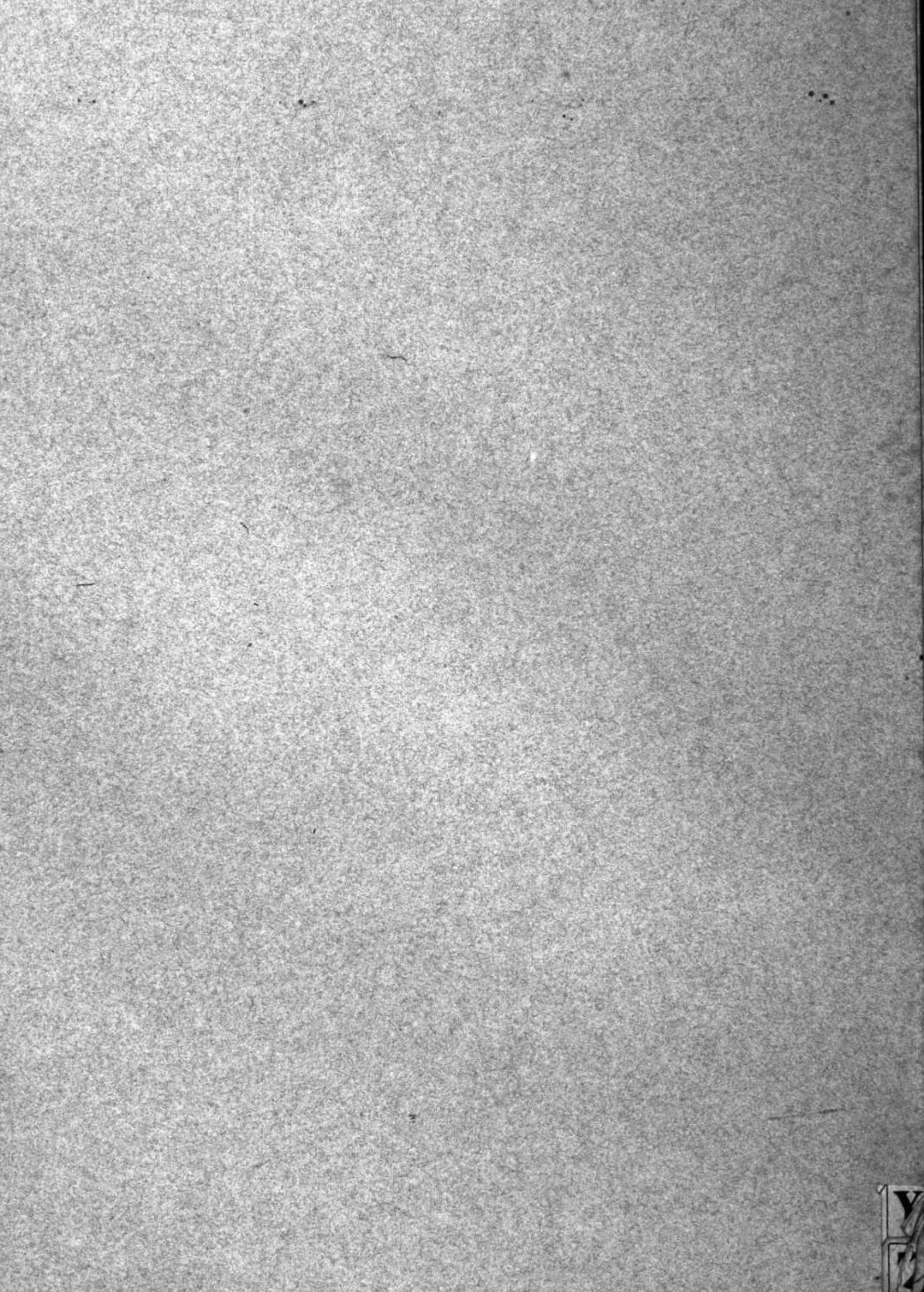
[Faint, illegible handwritten text, likely bleed-through from the reverse side of the page.]

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

101
 102
 103
 104
 105
 106
 107
 108
 109
 110
 111
 112
 113
 114
 115
 116
 117
 118
 119
 120
 121
 122
 123
 124
 125
 126
 127
 128
 129
 130
 131
 132
 133
 134
 135
 136
 137
 138
 139
 140
 141
 142
 143
 144
 145
 146
 147
 148
 149
 150

Nom	Prénoms	Origine	Page
Vuagniaux	Emile	de Vucherens	2
Vernex	Eugenie Adèle	de Villars-Brassard	2
Vallon	Jules	de Molondin	3
Wolff	Frédéric Christian	de Waldenburg (Wurtemberg)	4
Versel	Blanche Mathilde	de Roovay	10
Wahlere	Paul Christophle	de Trinsstein Commune de Rubigen	11
Vendayer	Jules Henri	de Cronay	17
Vuagniaux	Edouard	de Vucherens	23
Vuagniaux	Juliette	de Vucherens	23
Vuagniaux	John Lion	de Vucherens	24
Vernex	Henri	de Villars-Brassard	40
Viguerat	Julia	de Combremont-le-Grand	48
Vuagniaux	Marquerite Susanne	de Vucherens	54
Wagnière	Octave	de Orzens	58
Vulliamoz	Albert	de Orzens	68
Varidel	Jean	de Chaniez et Prabins	69
Vernex	Paul	de Villars-Brassard	92
Viguerat	Ida	de Combremont-le-Grand	98
Vallon	Arnold	de Molondin	102
Vallon	Elise Ida	de Molondin	112
Wiedmer	Marthe Elisabeth	de Lützelflüh (Berna)	118
Vernex	Alice	de Villars-Brassard	134
Vallon	Blanche Julia	de Molondin	136
Vernex	John	de Villars-Brassard	140
Vallon	Elianne Marie	de Molondin	157
Vallon	Lydia Rose	de Molondin	183
Vuagniaux	André	de Vucherens	187
Vullemin	Marie Augustine	de Pessen (Berne)	193
Wiedmer	Blanche Rose	de Lützelflüh (Berne)	198

Handwritten text, possibly a list or notes, consisting of several lines of scribbled characters and symbols. The text is illegible due to the quality of the scan and the nature of the handwriting.



Handwritten text, possibly a name or title, oriented vertically.

Handwritten text, possibly a date or number, oriented horizontally.



Handwritten text, possibly a name or title, oriented vertically, located below the horizontal line.

